



UNION EUROPÉENNE



CNIGS

statagricoles@agriculture.gouv.ht

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	4
PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA	9
1. OBJECTIFS	10
<i>Objectif global :</i>	10
<i>Objectif spécifique:</i>	10
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	10
2.1. ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES	9
2.2. CARTOGRAPHIE DU RGA	11
2.3. ENQUETE PILOTE DU RGA	11
2.4. CONCEPTS ET DEFINITIONS	12
2.4.1. CAMPAGNE AGRICOLE DE REFERENCE.	12
2.4.2. EXPLOITATION AGRICOLE, L'UNITE STATISTIQUE	12
2.4.3. EXPLOITANT AGRICOLE.....	15
2.4.4. STATUT DE L'EXPLOITATION.....	15
2.4.5. PARCELLAIRE	17
2.4.6. STATUT JURIDIQUE DE LA PARCELLE	18
2.4.7. MODE DE FAIRE-VALOIR DE LA PARCELLE	18
2.4.8. IRRIGATION	19
2.4.9. OCCUPATIONS DE SOL.....	20
2.4.10. ELEVAGE	23
2.4.11. MAIN-D'OEUVRE	23
2.4.12. EQUIPEMENT ET MATERIEL.....	25
2.4.13. CREDIT AGRICOLE.....	24
2.4.14. VULGARISATION ET CONSEIL.....	25
2.5. QUESTIONNAIRES DU RGA.....	25
2.6. DISPOSITIF DE TERRAIN DU RGA	26
2.7. FORMATION DES AGENTS DE TERRAIN	26
2.8. CONTRÔLE DE QUALITÉ DES QUESTIONNAIRES ET DES DONNÉES	27
2.9. SENSIBILISATION ET PUBLICITÉ	27
3. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.....	29
4. CADRE INSTITUTIONNEL DU RGA.....	29
DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SUD-EST	30
1. EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES.....	31
2. STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS	38
3. IRRIGATION	43
4. OCCUPATIONS DE SOL	47
5. ELEVAGE	53
6. MAIN D'OEUVRE	57
7. EQUIPEMENT ET MATÉRIEL	58

8. CRÉDIT	59
9. CONSEIL ET VULGARISATION	59
10. ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION	60
 TROISIÈME PARTIE : ANNEXES	 61
ANNEXE 1 : EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES	62
ANNEXE 2 :STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS	80
ANNEXE 3 : IRRIGATION.....	96
ANNEXE 4 : OCCUPATIONS DE SOL.....	104
ANNEXE 5 : ELEVAGE.....	129
ANNEXE 6 : MAIN D'OEUVRE	142
ANNEXE 7 : EQUIPEMENT ET MATÉRIEL	147
ANNEXE 8 : CRÉDIT	148
ANNEXE 9 : CONSEIL ET VULGARISATION	153
ANNEXE 10 : ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION	155

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) éprouve la plus grande satisfaction de publier les résultats de l'Enquête Exploitation du Recensement General de l'Agriculture (RGA) pour le Département du Sud-Est.

Cet extrant informationnel, qui vient deux ans après la collecte exhaustive des informations au niveau de toutes les exploitations agricoles du pays, est la première de la série. En effet, compte tenu de l'énorme masse d'informations à redresser, saisir et contrôler, qui porte sur un total de 1.053.107 exploitations occupant le paysage agricole haïtien et de l'urgence de publier les résultats, le MARNDR avait jugé plus approprié de le faire progressivement, c'est-à-dire département après département. Il s'ensuivra au terme de la série une consolidation des informations pour une projection nationale.

Le MARNDR garde le sentiment fort que le RGA est l'œuvre d'une relation interinstitutionnelle tripartite très forte. La Délégation de l'Union Européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) constituent ce binaire sans lequel la réalisation du RGA aurait été impossible. En effet, l'Union Européenne a été le financeur principal de l'opération à côté du Trésor Public, ayant déboursé quatre million cinq cent mille et 0/00 (4.500.000) euros, tandis que la FAO a assuré la gestion de ce fonds en plus de donner l'encadrement technique à travers un Consultant Permanent. Les plus Hautes Instances de l'Etat et les Autorités du MARNDR leur donnent acte de reconnaissance de leur appui et de leur effort.

Le MARNDR se félicite du rapprochement serré avec l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) à l'occasion de cette opération. La définition de l'approche méthodologique de l'Enquête, la formation des cadres du Bureau du RGA, la délimitation des zones d'enquête, l'accès à des bases de données de l'IHSI sont parmi d'autres faits de coopération qui ont rendu faisable l'opération.

Le MARNDR apprécie à leur juste valeur l'esprit de sacrifice, le dépassement de soi et aussi le sentiment d'abnégation dont ont fait montre les membres de la Coordination Nationale du RGA. Dans ce même ordre d'idées, il en sait gré à tout le personnel du Bureau du RGA, aux Agents de Redressement, aux Agents de saisie et aux Responsables de Contrôle Informatique pour leur inestimable service.

Le Ministère remercie les Directeurs de Directions Départementales Agricoles et les Responsables de Statistiques de ces entités pour leur précieux apport à la phase préparatoire de l'Enquête et à son exécution. Ces remerciements vont également aux Directions Techniques et à la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) qui ont apporté leur éclairage sur la thématique de l'Enquête Exploitation.

Le MARNDR applaudit vivement le grand effort déployé par le bataillon d'enquêteurs et de contrôleurs qui, dans des conditions extrêmement difficiles, ont parcouru le paysage agricole, sollicitant des entrevues avec les exploitants. Sans leur héroïque participation, il n'y aurait rien.

Le MARNDR salue et remercie d'une façon toute spéciale cette valeureuse cohorte de 1.035.000 exploitants qui, bon an mal an, à partir de leur énergie dépensée dans leurs parcelles assurent l'alimentation de la population. Leur apport à la réalisation de ce travail équivaut à tous les autres apports, ayant dû aller plus tard dans leur jardin ou en sortir plus tôt ou tout simplement ne pas prendre un engagement afin de recevoir les enquêteurs, leur accorder le temps qu'il faut et surtout leur donner les pertinentes et confidentielles informations sollicitées sur leur personne, leur famille et leur exploitation. Sans ces partenaires privilégiés qui, faut-il le rappeler, sont au centre même de la mission et des attributions du Ministère, il n'y aurait pas d'Enquête Exploitation. Le Ministère leur donne à tous et à tout un chacun acte de sa gratitude et réitère la garantie de la confidentialité des informations qu'ils ont fournies.

Le MARNDR demande à tous ceux et à toutes celles qui, à un titre ou à un autre dans la chaîne des services, ont contribué à l'avancement d'un dossier du RGA ou ont posé un acte positif en sa faveur, à se reconnaître dans ces lignes.

Le MARNDR se sent finalement heureux de pouvoir livrer ce document aux chercheurs, aux étudiants, aux opérateurs du secteur et aux utilisateurs de statistiques agricoles. Leur démarche d'exploitation et de valorisation des informations contenues dans ce document donne son sens et son bien-fondé à l'effort du Ministère d'avoir réalisé cette opération.

Joanas GUÉ
Ministre

INTRODUCTION

Haïti fait face à une carence aiguë en données statistiques agricoles fiables, alors que l'agriculture joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays. On estime que 25 à 30 % du produit Intérieur Brut (PIB) provient du secteur agricole et que ce secteur occupe deux tiers de la population économiquement active. Compte tenu de la diversité des régions et des systèmes de productions animales ou végétales, le besoin d'avoir des informations pertinentes pour la planification ou la mise en œuvre de politiques de développement du secteur agricole et du monde rural se fait de plus en plus sentir. Les données sur l'agriculture haïtienne remontent principalement au Recensement Général de la Population, du Logement et de l'Agriculture de 1971 et au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1982, réalisés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). D'où la grande nécessité de renouveler avec le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) les statistiques de ce secteur qui a, évidemment, beaucoup changé ces dernières décennies.

En effet, le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations et l'établissement des choix et des prises de décision pour une meilleure allocation des ressources, surtout dans le contexte actuel national de sortie de crise. Une connaissance plus approfondie du secteur agricole, sur la base d'informations statistiques de bonne qualité, pertinentes et variées, par les différents acteurs économiques est nécessaire pour asseoir leurs stratégies d'intervention sur des bases solides.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) avait décidé de renforcer ses capacités de production et de génération d'informations et de statistiques sur le secteur agricole et le monde rural. Ainsi, le MARNDR avait sollicité l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le support financier de l'Union Européenne (UE) pour réaliser le Projet de Recensement Général de l'Agriculture en Haïti, qui vise principalement à:

- ✓ conduire le recensement général sur l'agriculture, en tant que secteur primaire;
- ✓ contribuer à la mise en place d'un Système Permanent de Statistiques Agricoles ;
- ✓ renforcer les structures et le système d'information agricole et alimentaire et mettre en

place un système d'information géographique agricole et rural ;

- ✓ mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs privés et publics des informations permettant d'apporter un éclairage et de stimuler les actions de développement rural durable, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

En effet, le recensement de l'agriculture est une opération statistique couvrant l'ensemble du pays, donc tous les départements. Il permet de collecter, traiter et diffuser des données structurelles sur le secteur agricole aux différents niveaux du découpage administratif du pays.

Cette première publication des résultats du recensement au niveau du département du Sud-est s'inscrit dans un souci de la Coordination du Projet de RGA de mettre à la disposition des décideurs et utilisateurs publics et privés les données structurelles préliminaires qui caractérisent les exploitations agricoles en vue de l'amélioration de la définition des interventions des différents dans le Sud-est compte tenu du contexte actuel de la reconstruction d'Haïti. Les résultats définitifs issus du département du Sud-est feront, comme ceux des autres départements, l'objet de la publication des résultats globaux du RGA, lesquels seront accessibles à travers un CD-Rom interactif.

La première partie, intitulée « Présentation du Recensement Général de l'Agriculture » traite des objectifs du recensement, du cadre institutionnel, de la couverture de l'opération au point de vue territorial et exploitation agricole, de la cartographie et de la typologie des territoires.

La deuxième partie présente de façon sommaire les résultats préliminaires de l'Enquête Exploitation (EE) à travers les principales thématiques traitées dans le cadre de cette enquête.

La troisième partie concerne les annexes avec les principaux tableaux statistiques assortis du traitement des données pour le département du Sud-est.

PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA

1. OBJECTIFS

Objectif global :

L'objectif global du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de **contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire**, à partir de stratégies plus efficaces, définies et mises en œuvre sur la base d'informations statistiques structurelles, fiables, pertinentes et actuelles et **à l'établissement d'un système d'information** pouvant stimuler la croissance du secteur agricole et dynamiser l'espace rural.

Objectif spécifique:

L'objectif spécifique du Projet est de **renforcer le Système National de Statistiques Agricoles et d'améliorer la disponibilité des données agricoles**, à partir des informations générées et de leur diffusion comme élément de la mise en place d'un système permanent de production de statistiques agricoles.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Elaboration des documents techniques

La méthodologie du RGA est conçue en conformité avec les récentes directives techniques de la FAO relatives au Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2010. Elle prend pleinement en compte les spécificités du contexte haïtien et les expériences des institutions et experts haïtiens, tout particulièrement de l'IHSI et du Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS).

Le projet d'assistance technique de la FAO, préparatoire au projet du RGA, exécuté par le Ministère de l'Agriculture, a permis d'appuyer la définition du cadre institutionnel et la mise en place du Bureau du RGA, de définir l'approche méthodologique, d'élaborer les documents de collecte et de les tester sur le terrain. Les Directions Départementales Agricoles à travers leurs Directeurs et les Responsables de Statistiques, les Directions Techniques du MARNDR, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ont participé aux travaux de préparation et de validation du dossier méthodologique. Il importe aussi de mentionner que l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information

Géo-spatiale (CNIGS) ont eu chacun en son domaine de compétence, à former les cadres du RGA.

Le recensement de l'agriculture a été une opération statistique exhaustive, couvrant l'ensemble du territoire du pays. Il a permis de générer des données structurelles du secteur agricole et du monde. Ces données concernent principalement la taille des exploitations, les modes de faire-valoir, l'utilisation des terres, la superficie cultivée, l'irrigation, l'effectif du cheptel, les pratiques culturales, la gestion des exploitations, les services agricoles, la main d'œuvre, la problématique du genre et d'autres facteurs de production. Les données ont été collectées directement auprès des exploitants agricoles.

2.2. Cartographie du RGA

Le RGA est une enquête exhaustive qui vise l'ensemble des exploitants agricoles du pays c'est-à-dire les sections communales, les quartiers et les bourgs ou villes à caractère rural. **L'enquêteur a une zone d'intervention bien déterminée et délimitée sur une carte.** La zone d'enquête peut être une ville rurale, un quartier, une partie ou la totalité d'une section communale composée de sections d'énumération (SDE).

La cartographie permet d'éviter le double emploi ou l'omission d'espace. L'enquêteur doit couvrir totalement sa zone de travail, c'est-à-dire enquêter tous les exploitants qui s'y trouvent.

Dans les zones urbanisées (grandes villes ou zones limitrophes des grandes villes) où la quasi-totalité des habitants ne pratique pas l'agriculture, l'enquêteur a eu recours à des personnes ressources (Maire, notables, ASEC ou CASEC, personne leader) pour localiser les rares exploitants agricoles.

2.3. Enquête pilote du RGA

Un test pilote de l'Enquête Exploitation (EE) du RGA a été réalisé à la 2^{ème} Section Communale de la Commune de Ganthier dans le département de l'Ouest. Ce test a permis d'évaluer les différents outils méthodologiques et de bien maîtriser mieux les facteurs conditionnant le bon déroulement de l'opération, à la logistique, à la sélection et à la formation des agents de terrain. Le système informatique ainsi que les différents programmes et logiciels de traitement des données ont été aussi testés par la même occasion.

2.4. Concepts et définitions

2.4.1. Campagne agricole de référence.

Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

Pour le RGA, l'année agricole de référence va du **1^{er} mars 2008**, début de la période de semis, au **28 février 2009**.

2.4.2. Exploitation agricole, l'Unité statistique

« Une exploitation agricole est une **unité économique de production agricole** soumise à une **direction unique**, comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille ».

Unité de production :

L'unité de production est constituée :

- ✓ Soit de parcelles de terres emblavées en cultures annuelles ou de plantation d'arbres (vergers) ;
- ✓ Soit d'arbres dispersés ;
- ✓ Soit d'animaux ;
- ✓ Soit de bassins destinés à l'aquaculture ;
- ✓ Soit d'une combinaison de deux ou de plusieurs facteurs de production.

Les éléments suivants se rapportent à l'identification de l'exploitation et permettent d'évoquer certains cas particuliers:

- ✓ Une exploitation peut être sans terre agricole. C'est le cas général des établissements d'accoupage ou des exploitations d'élevage ;
- ✓ Dans certains cas, des exploitations sont prises en main par des personnes n'ayant aucun droit à l'utilisation de la terre, à l'exception des produits des arbres qui y poussent ;
- ✓ Un ménage correspond en principe à une seule exploitation;

- ✓ Si un membre d'une coopérative, d'une institution religieuse ou d'un clan se voit attribuer une unité de production distincte, dont il assume la direction et l'entière responsabilité technique et économique, cette unité constitue une exploitation.

Les unités économiques qui se consacrent exclusivement aux activités énumérées ci-après ne sont pas considérées comme des exploitations agricoles:

- ✓ Chasse, piégeage et multiplication du gibier ;
- ✓ Sylviculture et exploitation forestière ;
- ✓ Pêche ;
- ✓ Services agricoles.

L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production, tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines ou animaux de trait utilisés pour l'exploitation.

En bref, dans le cadre du RGA l'exploitation est assimilée à **une unité de production** répondant à certaines conditions : **direction unique, utilisation des mêmes moyens de production et une taille minimale.**

Direction unique

La direction unique est assurée par une personne physique ou morale, appelée exploitant, à qui reviennent, en dernier ressort, l'initiative, la responsabilité technique et la responsabilité économique. Elle peut encore être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une famille, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'Etat. Elle a l'exclusivité du droit de regard et de décision pour tout ce qui peut engager l'avenir économique de l'exploitation.

Il est à rappeler que ladite direction unique peut déléguer à un gérant son pouvoir de décision, pour une ou plusieurs activités relevant habituellement de sa compétence.

Normalement, une unité est considérée comme une exploitation agricole s'il s'agit d'une unité de production agricole au moment du recensement. Cependant, Il existe des cas particuliers pour les exploitations impliquant des ménages :

- ✓ Si un ménage a vendu toutes ses terres et tous ses animaux pendant l'année de référence du recensement, il n'est plus une unité de production agricole et n'est donc pas assimilé à une exploitation agricole. Le ménage qui exploite la terre et les animaux au moment du recensement représente l'exploitation agricole et doit signaler toutes les activités de production végétale et animale effectuées durant l'année de référence.
- ✓ Si un ménage loue des terres pour les cultiver durant une saison donnée, alors que le recensement a lieu durant une autre saison, le ménage devrait être considéré comme exploitation agricole, même s'il ne pratique pas d'activités de production agricole au moment du recensement. Dans ce cas, le ménage signalera les activités agricoles durant l'année de référence (voir campagne agricole de référence, page 12), à la manière habituelle.
- ✓ Il arrive qu'un ménage qui possède une pièce de terre l'exploite lui-même durant l'été et la loue à un autre ménage qui la cultive pendant l'hiver. Dans ce cas, la pièce de terre sera signalée comme faisant partie de la superficie de l'exploitation des deux ménages.

Utilisation des mêmes moyens de production :

C'est une certaine autonomie ou indépendance quant à l'utilisation de la main d'œuvre ou du matériel agricole dans toutes les parties constituantes de l'exploitation. Les moyens de production ne sont pas considérés communs dans les deux cas suivants :

- ✓ Impossibilité technique d'utiliser les mêmes moyens (distance, ...) ;
- ✓ Volonté de séparer les moyens de production.

Taille minimale de l'exploitation :

Ne seront enquêtées comme exploitations que les unités de production atteignant ou dépassant une unité conventionnelle appelée « **unité exploitation** » et désignée taille minimale.

L'unité exploitation est une mesure permettant d'exprimer simultanément les superficies et/ou les arbres dispersés et/ou les animaux d'une exploitation, qui permettrait de réaliser **un revenu annuel net d'environ 5000 gourdes**. Le niveau très bas de cette valeur permet de couvrir la quasi totalité des exploitants agricoles et permet aussi d'avoir un filtre uniforme pour toutes les régions

d'Haïti. Cette unité, calculée sur la base du revenu moyen procuré par chacun des facteurs, est égale à :

- ✓ 4 centièmes de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) non irriguée ;
- ✓ 1,5 centième de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) irriguée ;
- ✓ 5 arbres équivalents manguier pour les arbres en usufruit ;
- ✓ 1 vache (Boeufs) ;
- ✓ 3 caprins ou ovins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 3 porcins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 15 poules ;
- ✓ 5 ruches ;
- ✓ 5 lapins (femelles reproductrices).

Cette taille minimale, équivalente à une «unité exploitation », est atteinte si au moins un seul élément (terres, arbres, animaux) atteint ou dépasse le seuil correspondant ci-dessus ou si la somme des fractions d'unité correspondantes à chaque élément est égale ou supérieure à 1.

NB. Les arbres sont comptabilisés dans le calcul de seuil minimal seulement lorsque l'exploitant a le droit de disposer de leur production (usufruit) sans être titulaire de la terre.

2.4.3. Exploitant agricole

Personne physique ou morale responsable de la marche de l'exploitation agricole, des décisions techniques et financières y relatives. Il peut assurer la marche de l'exploitation directement ou confier la responsabilité à un régisseur ou gérant.

2.4.4. Statut de l'exploitation

Statut

Le statut juridique de l'exploitation se rapporte aux aspects juridiques sous lesquels l'exploitation agricole est gérée. Il se réfère également à d'autres aspects relatifs au type d'exploitation.

Les statuts juridiques les plus prépondérants sont :

- **Exploitation individuelle** : exploitation prise en main par une seule personne, à qui reviennent tous les droits de gérance, de prise de décisions et des responsabilités.
- **Association de fait** : Décision de mettre des biens en commun sans acte juridique.
- **Société**: contrat établi entre des personnes physiques ou morales, aux fins d'investir dans une exploitation agricole. Cette société est soumise aux lois et aux règlements juridiques relatifs aux sociétés.
- **Coopérative agricole** : Coopérative qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.
- **État** : Ce statut englobe les exploitations agricoles qui reviennent ou appartiennent aux institutions gouvernementales. Exemples: Les pépinières du Ministère de l'Agriculture, les pépinières d'amélioration des semences, les stations expérimentales.
- **Religieux**: Lorsque la responsabilité et la prise des décisions au niveau de l'exploitation revient à une organisation religieuse.

Direction technique

En ce qui concerne la direction technique, l'exploitation peut être gérée directement par l'exploitant ou être confiée à un gérant qui assure le suivi et la gestion au quotidien. Notons que le **gérant** est la personne à qui l'exploitant confie une partie des tâches techniques et économiques de l'exploitation en contrepartie d'une rémunération fixe. Il importe de ne pas confondre gérant et métayer; en effet, ce dernier est un exploitant car il paie en nature pour avoir accès à la terre.

Unité de mesure utilisée pour évaluer la superficie

L'unité de mesure de surface utilisée par les exploitants est généralement le carreau et le centième de carreau. Cependant, dans certaines zones, d'autres unités de surfaces sont pratiquées, tels que le pas qui équivaut à 0.01 carreau et l'ha qui correspond à 0.77 carreau. Les unités de mesure les plus usuelles sont le carreau et le centième ou le pas (0,01 carreau).

2.4.5. Parcellaire

Les terres d'une exploitation peuvent être constituées d'un ou de plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs zones distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, faisant partie de la même unité de production économique et partageant les mêmes moyens de production, tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines et animaux de trait.

Le Bloc

Pour les besoins du recensement, l'exploitation est divisée en blocs. On appelle bloc toute partie de terres de l'exploitation limitées soit par des terres, d'eau, des routes, des forêts etc.... qui ne font pas partie de cette exploitation. Un bloc peut être constitué d'une ou plusieurs parcelles adjacentes. Il peut être traversé par une piste, une haie ou un petit courant d'eau qui fait partie de l'exploitation.

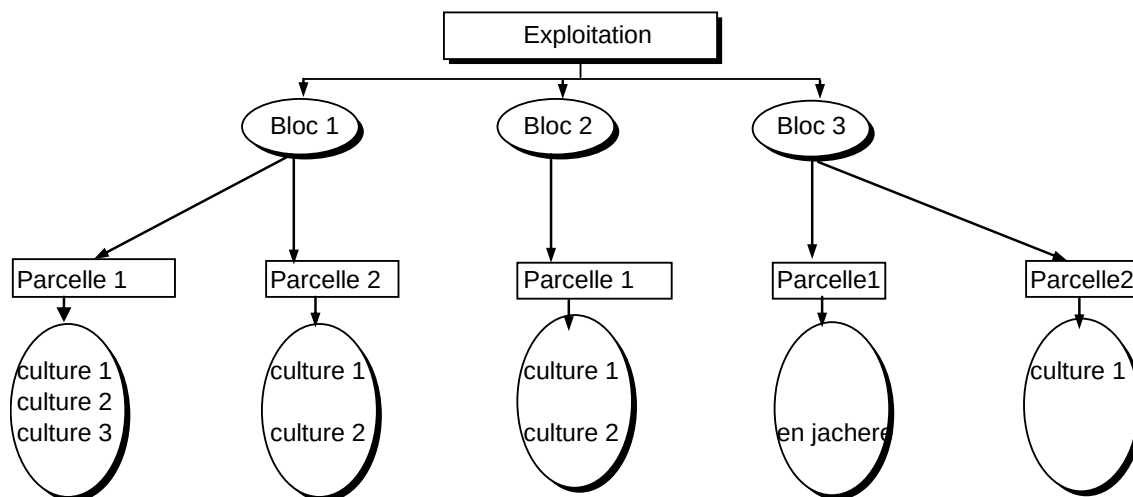
La parcelle

La parcelle est un terrain situé dans un bloc mais séparée du reste de celle-ci par des lignes de démarcation visibles qui font partie de l'exploitation. Elle est d'un même tenant et d'une même consistance.

La parcelle est dite d'un même tenant lorsque son labour peut se faire sans obstacles. Elle est dite de même consistance lorsqu'elle est constituée uniquement par l'une ou l'autre des catégories de terres suivantes:

- * terre de labour irrigué (ou) non irrigué ;
- * plantation irriguée (ou) non irriguée ;
- * terrain bâti ou inculte ;
- * terrain de pacage ;
- * serres.

Une parcelle se caractérise par un statut juridique et un mode de faire valoir spécifiques.



2.4.6. Statut juridique de la parcelle

On entend par statut juridique d'une terre, la forme juridique de propriété identifiant la terre vis à vis des lois, des règlements ou des coutumes.

Les principaux statuts juridiques présents en Haïti sont : Titre/achat, Titre/héritier, Mineur/partage, Mineur/collectif, Terre de l'église/Don, Terre de l'église/achat, Etat.

- **Titre/achat** : Ce sont des terres achetées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Titre/héritage** : Ce sont des terres héritées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Mineur/partage** : Ce sont des terres héritées qui sont partagées sans aucun acte officiel entre les personnes concernées.
- **Mineur/collectif** : Ce sont des terres héritées qui ne sont pas partagées (terres en indivision). Chaque héritier concerné détient le droit de travailler ces terres.
- **Terre de l'église** : Terre léguée par une personne physique ou morale à une fondation à caractère religieux.
- **Etat** : Toute terre à vocation agricole et qui est propriété de l'Etat. La tutelle de cette terre est soit assurée directement par le Services de Domaine de la Direction Générale des Impôts, soit confiée à d'autres organismes d'Etat.
- **Bien rural de famille** : Portion de terre mise par l'Etat à la disposition de particuliers vivant en communauté aux fins d'exploitation uniquement (colonies agricoles).

- **Non déclaré :** Cette classification est utilisée lorsque l'exploitant est dans l'impossibilité de préciser le statut juridique de la terre qu'il exploite. Cette classification ne sera utilisée qu'en dernier recours après avoir demandé des précisions à l'exploitant ou à d'autres membres du ménage.

Il ne faut pas confondre le statut juridique d'une parcelle avec son mode de faire-valoir. L'information sur le statut juridique s'obtient en demandant à l'exploitant si la terre en question lui appartient ou non. Il s'agit ici des procédures l'autorisant à travailler cette terre.

2.4.7. Mode de faire-valoir :

Le mode de faire valoir d'une parcelle est le régime régissant son utilisation et son exploitation. Le mode de faire valoir se définit par rapport à l'exploitant ou aux exploitants.

Les modes de faire-valoir existant en Haïti sont les suivants : Direct, Indirect/nature, Indirect/espèce, Indirect/sans contrepartie, indirect/ service, sans autorisation préalable, caution (plane dans l'Artibonite).

- **Direct :** Lorsque la terre est exploitée par le porteur du titre de propriété, par un ayant droit ou par l'attributaire.
- **Indirect/nature :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un paiement de bail en récolte fixé d'avance (terre en métayage ou deux moitiés).
- **Indirect/espèce :** Lorsque l'exploitant travaille une terre qu'il a louée pour un nombre de saisons bien défini (terre en affermage ou prétention).
- **Indirect/sans contrepartie :** Situation dans laquelle l'exploitant travaille la terre avec l'autorisation verbale du propriétaire sans contrepartie.
- **Indirect/ service :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un échange de service.
- **Sans autorisation préalable :** c'est le cas d'une terre exploitée d'une façon illégale et le plus souvent l'exploitant en question profite de l'exode forcé ou de l'absence du propriétaire de la terre.
- **Caution (plane dans l'Artibonite) :** Lorsque l'exploitant tient la terre comme garant contre un prêt d'argent. Dans ce cas, le nombre de campagnes n'est pas déterminé et la terre ne sera remise à son propriétaire qu'après qu'il eut versé la totalité du prêt.

2.4.8. Irrigation :

Le RGA s'intéresse à l'apport en eau de la parcelle notamment au cours de la dernière campagne agricole.

- **Irriguée** : C'est une terre qui reçoit **un apport d'eau délibéré en vue de compenser l'insuffisance des précipitations**. Cette eau peut provenir de la pluie, d'un fleuve ou d'une rivière par canalisation.
- **Non irriguée** : C'est une terre qui ne reçoit que l'eau des précipitations.

Technique d'Irrigation

On s'interroge sur les techniques d'irrigation seulement lorsqu'on recueille des informations sur une parcelle irriguée. Les techniques d'irrigation considérées sont: gravitaire, aspersion, goutte à goutte et autres techniques manuelles.

- **Gravitaire** : écoulement libre de l'eau par des canaux. C'est la technique la plus pratiquée.
- **Aspersion** : Tuyaux raccordés entre eux à travers lesquels l'eau circule sous pression avant d'être projetée par les gicleurs sur les cultures.
- **Goutte-à-goutte** : déversement de l'eau lentement à la surface du sol, à partir d'un dispositif de tuyauterie.
- **Autres techniques manuelles** : Toute technique utilisée ne correspondant pas à celles déjà citées, par exemple l'utilisation de seau d'eau ou de citerne tractée.

Origine de l'eau

L'origine de l'eau d'irrigation désigne la source de l'eau. Ainsi, si un réseau de canaux est utilisé pour distribuer l'eau d'un barrage à des agriculteurs, la source de l'eau est le barrage et non le canal. L'eau d'irrigation peut avoir plusieurs origines ou sources.

- **Barrage** : Retenue d'eau construite artificiellement.
- **Fleuve/rivière** : C'est l'eau de surface qui coule d'un point élevé à un point bas tout le long d'un chenal (lit) sous l'effet de la gravité.
- **Source** : Affleurement d'une nappe souterraine.
- **Lac/Etang** : Etendue d'eau stagnante, peu profonde, de surface relativement petite (jusqu'à quelques dizaines d'hectares), résultant de l'imperméabilité du sol.

- **Puits/forage** : Perforation pratiquée dans le sous-sol pour capter de l'eau.

2.4.9. Occupation du sol

Les occupations du sol se réfèrent aux activités agricoles réalisées par l'exploitant pendant la campagne de référence du RGA.

Cultures permanentes ou pérennes Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation de plusieurs années. On peut avoir des plantations serrées ou des arbres dispersés. A noter qu'une plantation serrée est constituée d'arbres et d'arbustes plantés de façon régulière ou systématique, comme dans un verger ou aussi de façon irrégulière.

N.B : Attention café, banane, grenade, grenadia (fruit de la passion) et floriculture sont considérés comme des cultures pérennes.

Les cultures annuelles Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation inférieur à un an). Pour faciliter l'identification des cultures, on peut se référer à la classification fournie en Annexe. Les données sur la superficie sous cultures temporaires se rapportent à la campagne agricole de référence.

Les cultures successives (saison1, saison 2 et saison 3) Des cultures annuelles peuvent être plantées plus d'une fois sur la même terre au cours d'une campagne agricole. On parle alors de cultures successives. Cette catégorie peut comprendre une seule culture ou des cultures différentes et elle est importante dans le cas d'Haïti qui a plus d'une période de récolte par campagne agricole. La superficie des cultures successives doit être signalée séparément pour chaque culture chaque fois que la terre estensemencée durant la campagne.

Les cultures successives ne doivent pas être confondues avec les récoltes successives d'une même culture sur pied (canne à sucre, foin, etc.), pour lesquelles la superficie ne doit être comptée qu'une seule fois.

Cultures associées (cultures mixtes, cultures intercalaires) : On parle de culture associée quand plus d'une culture (et souvent de nombreuses cultures) sont pratiquées de manière non systématique sur une parcelle ou un champ. Dans ce cas, il est plus difficile de calculer les superficies et l'on doit tenter de les estimer.

Les cultures associées sont dites **intercalaires** lorsque sur une parcelle ou un champ dans lesquels une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de coton est une terre avec cultures intercalaires). Dans ce cas, la superficie de la parcelle ou du champ avec culture intercalée doit être rapportée aux différentes cultures, proportionnellement à la superficie occupée par chacune d'elle.

Dans le cas d'association de culture, il faut se limiter aux trois cultures principales :

- ✓ Culture associée principale : C'est la culture qui occupe la plus grande superficie sur la parcelle.
- ✓ Culture associée secondaire : Cultures qui après la culture principale occupent une plus grande superficie.
- ✓ Culture résiduelle : Cultures qui ne couvrent qu'une partie du jardin

Cultures en assolement ou fausse association : Sont désignées « fausses associations ou cultures en assolement » quand chaque culture occupe une portion de terrain distincte sur la parcelle et « vraies associations » quand les cultures sont mélangées.

Cultures intercalaires : lorsque dans une parcelle ou dans un champ une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de canne à sucre).

Les mélanges : Ceci est pratiqué surtout au niveau des graines, lorsque les graines sont mélangées, plantées et récoltées ensemble.

Cultures sous étage : Lorsque la culture est plantée en dessous des plantations pérennes ; même si les arbres sont à un stade végétatif immature.

Arbres dispersés : Présence d'arbres sur l'exploitation, mais pas en quantité suffisante pour être classés comme forêt.

Jachère temporaire : Terre productive mais laissée au repos durant une ou plusieurs campagnes agricoles (moins de 5 ans) avant leur remise en culture.

Jachère permanente : Si la terre reste trop longtemps en jachère (5 ans et plus) elle sera classée comme de jachère permanente.

Pépinière : Terre agricole, couverte ou non, utilisée principalement pour la reproduction de tout type de semences et plants.

Bois et forêt: Parcelle boisée, qu'il s'agisse de peuplement naturel ou artificiel, qui fait partie de l'exploitation et fournit du bois ou des produits forestiers ou qui assure une protection.

Bâtiments : Construction indépendante qui comprend une ou plusieurs pièces et autre surfaces couverte par un toit soutenu par une structure quelconque.

Un bâtiment peut être utilisé exclusivement soit comme habitat, soit à des fins agricoles, soit pour les deux finalités. Un bâtiment peut être en propriété, en location ou autre forme de jouissance.

Le code de l'occupation ou la culture est à déterminer selon la nomenclature détaillée de l'occupation du sol (**voir nomenclature en Annexe**).

Nombre d'arbres (productifs ou non productifs) :

On demande à l'exploitant de dénombrer seulement les arbres qui sont sur la parcelle en question. Un arbre est productif, s'il donne des fruits. Les arbres improductifs sont généralement des arbres jeunes nouvellement plantés, qu'ils soient fruitiers ou forestiers.

2.4.10. Elevage

Définition : Pratique d'entretenir des animaux principalement à des fins agricoles : bovins, porcins, caprins, ovins, chevaux, mulets, volailles, ruches, etc. Tous les animaux gérés par l'exploitant, qu'il soit propriétaire ou non, doivent être pris en considération.

Population animale : nombre d'animaux qui se trouvent sur l'exploitation durant la période du recensement, quel qu'en soit le propriétaire. Le recensement prend donc en compte tous les animaux présents sur l'exploitation le jour de l'enquête, y compris ceux en propriété, en gardiennage et ceux destinés à l'autoconsommation.

2.4.11. Main-d'œuvre

Il s'agit de déterminer la main d'œuvre agricole active au sein de l'exploitation. Elle concerne les membres du ménage qui participent aux activités de l'exploitation, la main d'œuvre agricole permanente et occasionnelle active sur l'exploitation durant la dernière campagne agricole (période de référence du recensement).

Main d'œuvre familiale permanente : personne faisant partie de la famille dont les services sont utilisés de façon régulière et continue sur l'exploitation durant au moins 6 mois.

Aide familiale: Personne faisant partie du ménage et qui contribue d'une façon occasionnelle aux activités de l'exploitation.

Salarié permanent: personne dont les services sont utilisés de façon régulière et continue au niveau de l'exploitation durant au moins 6 mois.

Main d'œuvre agricole occasionnelle : personne à laquelle on a recours une ou plusieurs fois durant la campagne agricole afin d'effectuer des tâches bien précises, mais qui ne travaille pas d'une façon régulière ou continue. Il s'agit donc de toutes les formes d'emploi en dehors de l'emploi familial et permanent. Cette main d'œuvre occasionnelle peut être mobilisée à titre individuel ou dans un cadre de structure traditionnelle d'association de travail dont on distingue deux grandes catégories:

- **Eskwad**. (Mera, ronde, chaines, douvan jou, colonne, laji bann etc,...). Ce sont des associations mutualistes d'échange de travail qui regroupent un nombre limité de travailleurs ayant en principe les mêmes droits et les mêmes obligations les uns envers les autres. Il s'agit de groupes fixes avec un chef d'*eskwad* qui est généralement l'initiateur du groupe et qui est chargé d'organiser les tours, de négocier la vente de la force de travail collective sur la base des conditions fixées par le groupe. L'*eskwad* se distingue de l'*avan jou*, d'une part, par la durée du travail : la journée complète, et d'autre part, par le paiement du travail qui peut se faire à terme (terme pouvant dépasser 6 mois) ;
- **Konbit** (Djann, Corvées) Ce terme, souvent employé pour nommer de façon générique les formes traditionnelles d'organisation du travail, désigne en fait lui-même une modalité particulière de mobilisation de la force de travail. Il s'agit pour un « acheteur » de mobiliser des travailleurs pour un travail particulier. En principe, celui qui invite la *konbit* offre, en contrepartie du travail fourni, le(s) repas et la boisson.

2.4.12. Equipement et matériel

On cherche à déterminer les différents types d'équipement et de matériel qui sont utilisés dans les activités agricoles l'exploitation au cours de la période de référence du recensement, de même que leur provenance ainsi que le nombre de ces équipements et matériels qui appartiennent à l'exploitant.

Ne sont pas pris en compte les équipements et les matériels non utilisés dans les activités, de même que ceux qui appartiennent à l'exploitant, mais ne sont pas utilisés sur l'exploitation.

2.4.13. Crédit agricole

Définition : On entend par crédit agricole tout type de crédit reçu pour financer les opérations de l'exploitation agricole, c'est-à-dire l'achat des intrants nécessaires à la production végétale et animale, la construction de bâtiments agricoles et l'achat de machines agricoles. Le crédit non lié aux opérations agricoles, notamment pour financer la construction de la maison de l'exploitant, d'autres opérations familiales, ou les dépenses de consommation, est exclu.

On distingue deux types de crédits: crédit de campagne et crédit d'investissement.

✓ **Crédit de campagne** : c'est un crédit à court terme contracté pour subvenir aux besoins en liquidité pendant la campagne agricole. Il est affecté généralement aux opérations suivantes: labour, moisson, semence, engrais, vendange, cueillette, récolte, achat de bétail pour l'embouche, achat d'aliment pour bétail, réparation et entretien.

✓ **Crédit d'investissement** : c'est un crédit à moyen et long terme destiné au financement des opérations d'investissement au sein de l'exploitation agricole. Les principales opérations d'investissement peuvent être comme suit: achat d'équipements, de terres, de bétail pour reproduction; construction d'étables, de puits et ouvrages hydrauliques, de bâtiments; aménagement du sol.

2.4.14. Vulgarisation et conseil

La vulgarisation est la fourniture de conseils et d'informations sur l'agriculture aux producteurs agricoles et aux éleveurs. Les services de vulgarisation peuvent être assurés par des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations d'agriculteurs,

des institutions de formation, des organisations locales informelles, etc. Les conseils donnés aux agriculteurs peuvent se référer à divers domaines tels que: gestion de l'exploitation, sélection des variétés, utilisation d'intrants (tels qu'engrais), crédit, mécanisation agricole, santé animale, protection des végétaux, développement durable, commercialisation, etc. Les services de vulgarisation peuvent aussi être utilisés par les gouvernements pour distribuer des intrants, diffuser des informations sur le marché, et promouvoir des produits de base ou des variétés végétales spécifiques.

2.5. Questionnaire du RGA

Les différents modules du questionnaire de l'enquête exploitation sont les suivants :

- Localisation de l'exploitation
- Statut juridique de l'exploitation
- Caractéristiques générales de l'exploitant
- Caractéristiques générales de l'exploitation
- Parcellaire ou occupations du sol
- Élevage
- Main d'œuvre
- Matériels et équipements de l'exploitation
- Informations sur le crédit agricole
- Vulgarisations et conseils

2.6. Dispositif de terrain du RGA

L'exécution du recensement sur le terrain a été favorisé par un dispositif structuré qui a mobilisé 1,213 personnes dont 17 superviseurs au bureau central, 17 superviseurs départementaux, 171 contrôleurs, 1,008 enquêteurs. Des critères ont été considérés dans le choix des agents de terrain

En vue de mener à bien les opérations de collecte de données, l'organisation hiérarchique du personnel de terrain est établie comme suit :

a- Bureau central du RGA (Coordination) ;

- b- Direction et Sous-Direction Départementale Agricole/ODVA ;
- c- Responsable de Cellule de Statistique et / ou superviseur ;
- d- Responsable de BAC et/ou Contrôleur ;
- e- Enquêteur (au niveau d'une partie ou de la totalité d'une section communale et/ou une ville et/ou un quartier).

2.7. Formation des agents de terrain

Le RGA s'est inscrit dans le cadre d'un renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture, tant au niveau central que décentralisé. Ainsi, à l'instar des cadres du Bureau Central du RGA, les responsables des Cellules de Statistiques des DDA et Sous-DDA ont participé à l'élaboration et aux séances de formation et de validation du dossier méthodologique. Ces responsables départementaux allaient de concert avec les superviseurs centraux assurer la formation dans leur département respectif.

Au lancement de la collecte, tous les agents de terrain sélectionnés ont été formés. Trente-huit (38) séances de formation ont été réalisées au profit des agents de terrain. Les agents, qui ont réussi le test d'évaluation, ont été retenus pour mener l'enquête de terrain.

Des séances de formation complémentaires ont été réalisées en cas de besoins, soit pour combler des failles notées dans le travail de certains agents, soit pour former les nouveaux agents recrutés pour remplacer les cas de désistement ou les agents dont le travail, après contrôle, s'est révélé majoritairement mauvais.

2.8. Contrôle de qualité des questionnaires et des données

Des dispositions ont été prises et des procédures ont été mises en place pour garantir une meilleure qualité des données collectées donc la fiabilité de l'information générée à partir de ces données. Au niveau de terrain, les superviseurs départementaux étaient responsabilisés par rapport à la validation des questionnaires reçus des contrôleurs. Ces derniers devaient vérifier la qualité des questionnaires remplis en analysant véracité et la cohérence des réponses. Aussi, étaient-ils chargés de procéder au remplissage de questionnaires de contrôle pour un échantillon aléatoire de questionnaires.

Après validation des questionnaires par les équipes de terrain, les questionnaires sont transmis au bureau central du RGA, qui, par le biais des superviseurs centraux, procédait à un autre niveau de contrôle se portant sur le contenu des questionnaires-exploitations et des questionnaires de contrôle. Des contacts téléphoniques ont été aussi engagés auprès des exploitants afin de clarifier certaines incohérences relevées lors du contrôle des superviseurs centraux. Cette opération précédait la saisie des données.

Un dernier niveau de contrôle informatique a été effectué sur les questionnaires saisis afin de déceler toutes les incohérences d'ensemble des différents modules du questionnaire, et de procéder aux vérifications et redressement manuels et/ou informatiques nécessaires. Cette activité s'est déroulée parallèlement à la saisie des données.

2.9. Sensibilisation et publicité

Le lancement du RGA a été précédé d'une grande campagne de sensibilisation orchestrée par le Bureau Central du projet. Cette campagne s'est articulée autour de plusieurs activités de communication et de sensibilisation dont les plus importantes sont :

- ***Affiche et banderole publicitaire:***

Des affiches et banderoles publicitaires ont été préparées et distribuées au niveau des entités territoriales, des DDA et Sous-DDA, des BAC, des écoles, des églises, des associations et coopératives agricoles, etc.

- ***Spot publicitaire:***

Des spots publicitaires ont été montés avec le support de la Direction des Relations Publiques du MARNDR. Ils ont été diffusés à travers des radios locales/ communautaires et à la Radio Télévision Nationale d'Haïti (RTNH).

- ***Atelier et conférence :***

Des ateliers de travail et d'information ont été organisés avec la participation des principaux Partenaires Techniques et Financiers du MARNDR impliqués dans la réalisation du Projet.

- ***Dépliant :***

Un dépliant de présentation du RGA a été élaboré. Ce dépliant, qui expose les objectifs du RGA, la méthodologie et les résultats attendus, a été distribué aux différents acteurs du secteur afin les inciter à s'impliquer dans la réussite de cette opération.

Aussi, le canal des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) a-t-il été mis à profit. Des correspondances ont été adressées aux autorités locales par le MICT leur demandant de donner leur pleine et entière collaboration aux agents qui seront déployés sur le terrain.

3. Déroulement de l'enquête

L'enquête sur le terrain a été réalisée sur une période de 9 mois allant de mars à novembre 2009. Au cours de cette opération, des notes techniques et informationnelles ont été élaborées sur la base des remarques et commentaires effectués à partir des questionnaires reçus et des missions de contrôle réalisées. Ces notes techniques ont été transmises à tous les agents de terrain afin de les mettre au courant des différentes erreurs relevées lors du remplissage des questionnaires et des solutions proposées par le Bureau Central du RGA.

4. Cadre institutionnel du RGA

Le Projet Recensement Général de l'Agriculture est régi par l'Arrêté Présidentiel paru dans le Moniteur du 23 octobre 2008, Volume 163 No 97. Sa mise en œuvre a requis une synergie d'acteurs impliqués dans l'agriculture, pour sa pleine réussite. Ce recensement est appuyé par :

- **le Comité National d'Orientation du RGA**, institué dans le but d'appuyer l'Opération au plus haut niveau ;
- **le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP)**, qui appuie techniquement le Bureau Central du Recensement de l'Agriculture (BCRA) dans la définition de l'approche méthodologique. Il inclut principalement l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) ;
- **le Bureau Central de Recensement Agricole (BCRA)**, qui est l'organe chargé de planifier et d'exécuter toutes les activités du recensement sur tout le territoire national, à travers les **cellules départementales du RGA** qui assurent la coordination au niveau départemental.

DEUXIÈME PARTIE
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SUD-EST

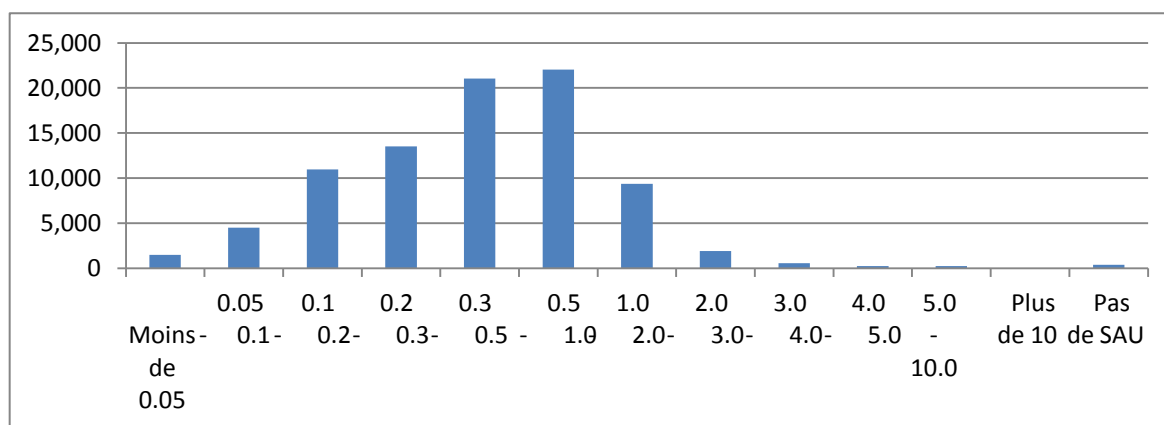
1. Exploitants et exploitations agricoles

1.1 Effectif des exploitants

Un total de 86,409 exploitations agricoles a été dénombré dans le département du Sud-Est (Tableau 1.1 A). Elles couvrent une Superficie Agricole Utilisée (SAU) de 53,281.7 carreaux (cx), correspondant à une moyenne de 0,62 cx par exploitation. Le nombre d'exploitations gérées directement par les exploitants s'élève à 85,507, soit 99% du total, s'étendant sur une SAU de 52,796.9 cx, soit 99.1% du total.

En Haïti, comme on le sait, les exploitations agricoles sont de petite taille. Dans le Département du Sud-Est, 85% des exploitants agricoles exploitent une SAU inférieure à 1 cx, totalisant 30,222.4 cx, soit 56.7% de la SAU totale du département (Tableau 1.2 A). A peine 15% des exploitations ont une SAU supérieure ou égale à 1 cx ; celles-ci couvrent une SAU totale de 23,048.3 cx, correspondant à 43.3% du Département (Figure 1.1).

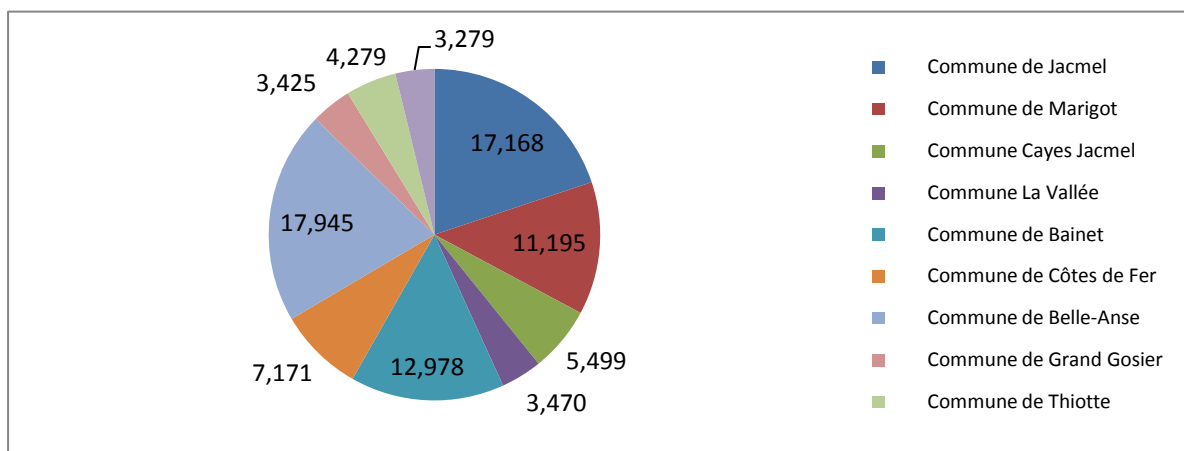
**Figure 1.1 : Effectif des exploitants agricoles par classe taille de la SAU
(en carreaux)**



La répartition des exploitations entre les communes du Département varie de 3,279, recensées dans la commune de L'Anse-à-Pitre à 17,945 dénombrées dans la commune de Belle-Anse (Tableau 1..3). L'énumération des communes dans l'ordre décroissant du nombre d'exploitants est la suivante : Belle-Anse (17,745), Jacmel (17,168), Bainet

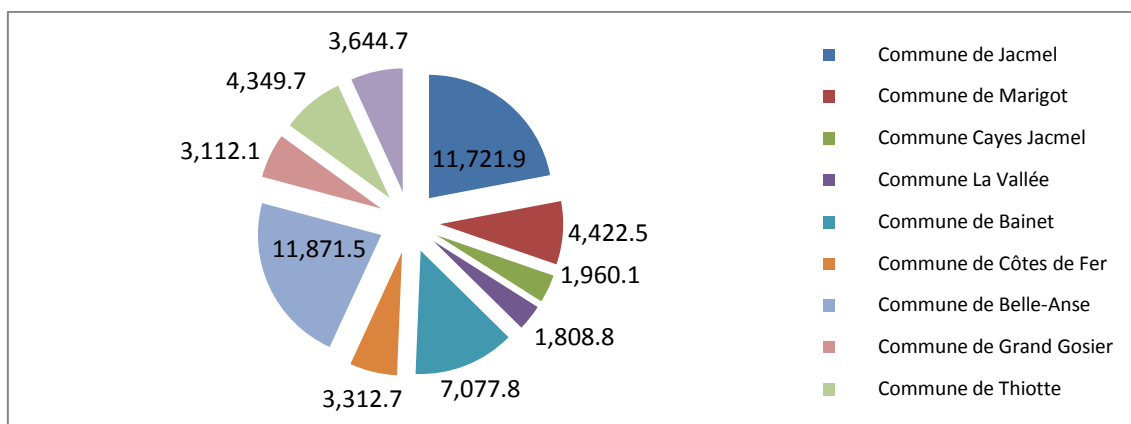
(12,978), Marigot (11,195), Côtes-de-Fer (7,171), Cayes-Jacmel (5,499), Thiotte (4,279), La Vallée (3,470), Grand Gosier (3,425) et Anse-à-Pitre (3,279).

Figure 1.2 : Répartition des exploitations agricoles par commune



En ce qui concerne la SAU, la commune de Belle-Anse présente la SAU la plus élevée, 11,871.5 Cx, alors que la plus faible SAU a été enregistrée dans la commune de La Vallée, 1,808.8 Cx. L'énumération des communes dans l'ordre décroissant de la SAU est la suivante : Belle-Anse (11,871.5 cx), Jacmel (11,721.9 cx), Baintet (7,077.8 cx), Marigot (4,422.5 cx), Thiotte (4,349.7 cx), Anse-à-Pitre (3,644.7 cx), Côtes-de-Fer (3,312.7 cx), Grand Gosier (3,112.1 cx), Cayes-Jacmel (1,960.1 cx) et La Vallée (1,808.8 cx).

Figure 1.3 : Répartition de la SAU totale des exploitations agricoles par commune

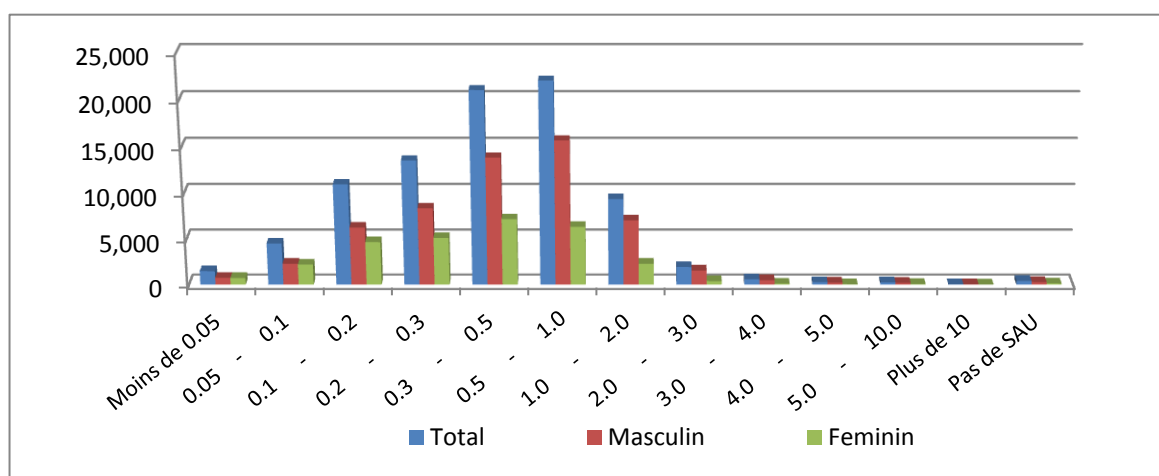


1.2 Sexe et âge des exploitants

Dans le département du Sud-Est, les femmes agricultrices exploitent 29,291 exploitations agricoles, soit 34.0% des exploitations recensées dans ce département (Tableau 1.5 A). Ces unités d'exploitation couvrent une SAU de 14,741.7 carreaux, soit 28% du total, correspondant à une moyenne de 0.50 cx. La majorité de ces unités d'exploitations, soit 99%, sont gérées par les femmes elles-mêmes.

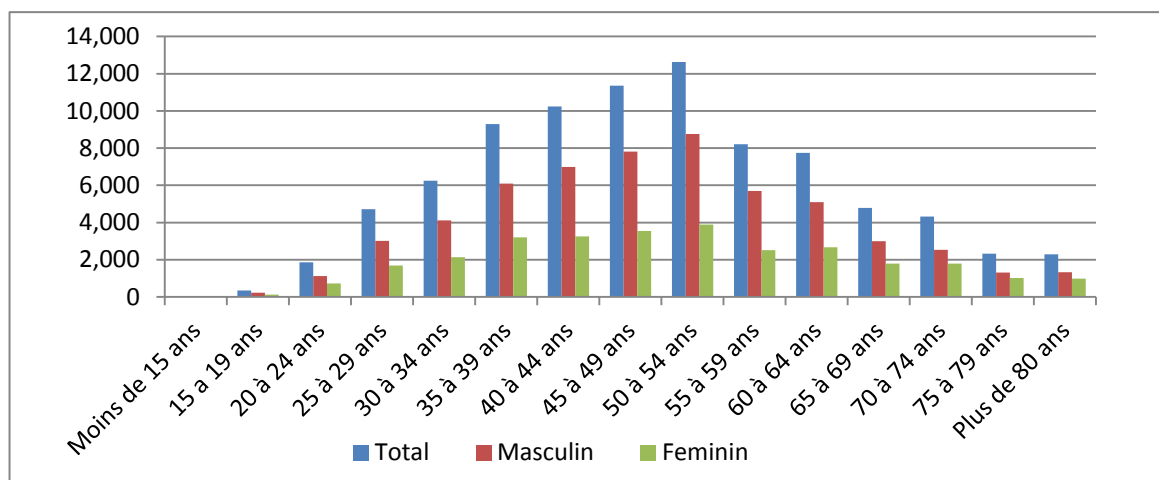
Quant aux hommes, ils exploitent 66.0% des exploitations agricoles du Département pour une SAU de 38,509.9 carreaux, représentant 72% de l'ensemble. La SAU moyenne par exploitation gérée par les hommes est de 0.67 carreau, supérieure à celle gérée par les femmes.

Figure 1.4 : Effectif des exploitants agricoles par sexe et selon la classe taille de la SAU en carreaux



Dans le Sud-Est, le plus fort pourcentage des exploitants, 76.1%, sont âgés entre 30 ans et 64 ans, en dehors de cette fourchette, les pourcentages sont relativement faibles, 0.4% pour les exploitants âgés de moins de 20 ans et 5.5% pour les tranches d'âge 25 – 29 ans et 65 – 69 ans (Tableau 1.4 A). Si l'on fixe pour les besoins du recensement l'âge de la retraite dans le secteur agricole haïtien à 60 ans, le pourcentage d'exploitants encore actifs jusqu'à plus de 80 ans est relativement élevé, 24.8%.

Figure 1.5 : Effectif des exploitants agricoles par sexe et selon la classe d'âge des exploitants

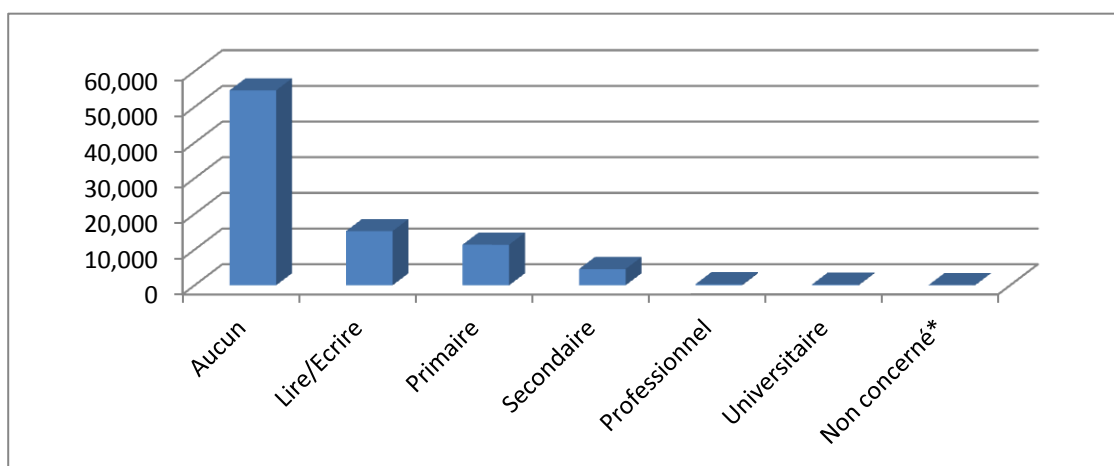


1.3 Niveau d'instruction

En ce qui concerne le niveau d'instruction, 54,655 exploitants du Sud-Est (Tableau 1.6 A), correspondant à 63.3% du total, ne savent ni lire ni écrire. Ceux-ci exploitent environ 59.4% de la SAU totale du département (Tableau 1.7 A).

Les exploitants qui savent lire et écrire représentent environ 17% du total et travaillent près de 20.7% de la SAU totale. Il a été noté une faible implication des professionnels et des universitaires dans les activités agricoles au niveau du département, avec respectivement 0.4% et 0.3% (Figure 1.6).

Figure 1.6 : Effectif des exploitants agricoles selon le niveau d'instruction des exploitants

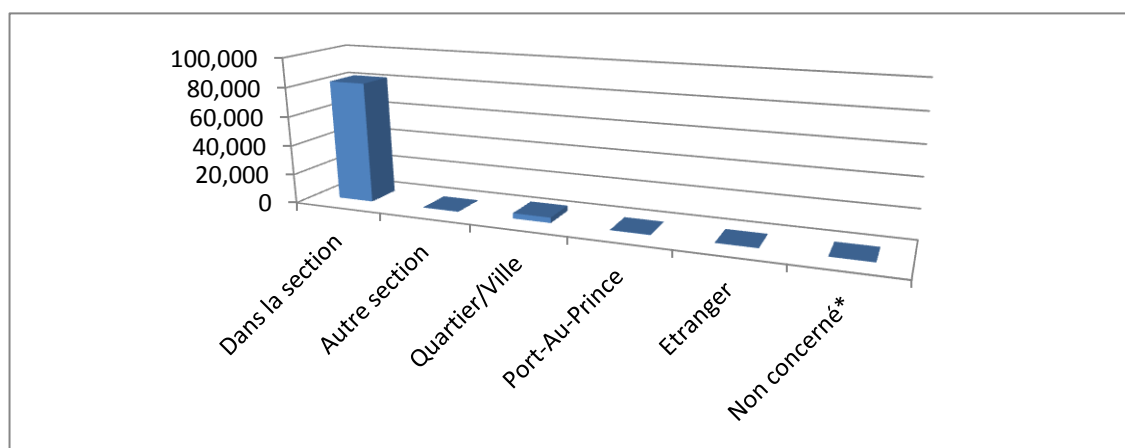


La majorité des exploitants agricoles du Sud-Est n'ont pas eu de formation agricole. En effet, près de 98% de ces exploitants ont appris le métier d'agriculteur sur le tas, principalement en travaillant avec des parents (Tableau 1.10 A).

1.4 Lieux de résidence

Dans 99.8% des cas, la résidence principale des exploitants agricoles se trouve au niveau du monde rural, soit dans la section communale où se trouve l'exploitation soit dans une autre section. Un total de 82,269 exploitants, soit 95.2% de l'ensemble, ont déclaré comme lieu de résidence principale la section communale où se trouve l'exploitation agricole (Tableau 1.12 A). Les exploitants résidant principalement dans le milieu urbain (Quartier, ville et Port-au-Prince) ne représentent que 4.4% du total. Il est à noter aussi la faible participation de la diaspora du Sud-Est avec 0.1%.

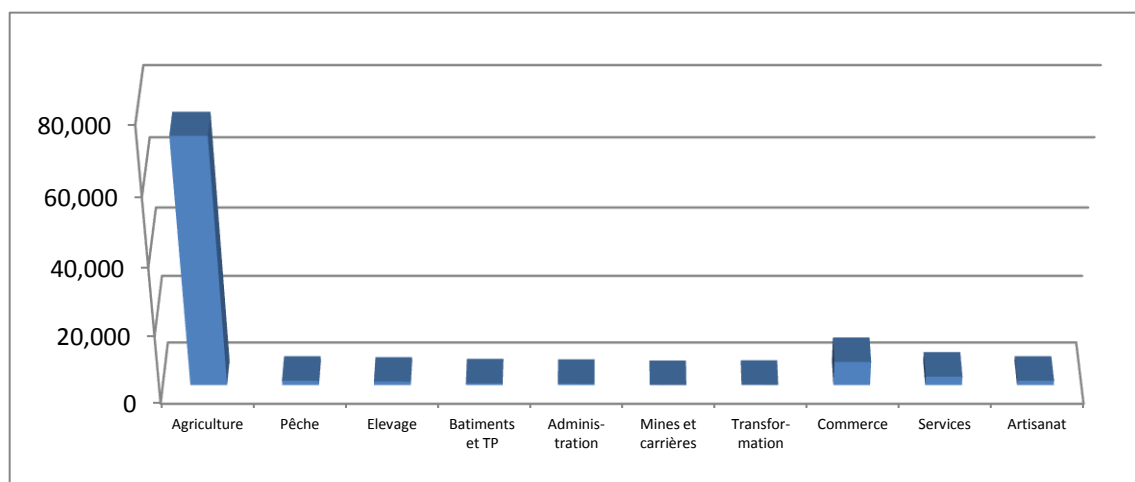
Figure 1.7 : Effectif des exploitants agricoles selon le lieu de résidence principale



1.5 Activités principales des exploitants

Dans le département du Sud-Est, 72,021 exploitants, représentant 83.3% du total, s'adonnent principalement à l'agriculture (Tableau 1.13 A). Ces derniers disposent d'une SAU de 46,774.5 Cx, soit 87.8% de la SAU totale du département (Tableau 1.13 A). Ensuite, vient le commerce qui est cité par 6,991 exploitants, correspondant à 8.1% du total. Les services agricoles ont été aussi déclarés comme activité principale par 2,564 exploitants, soit 3.0% du total. (Figure 1.8)

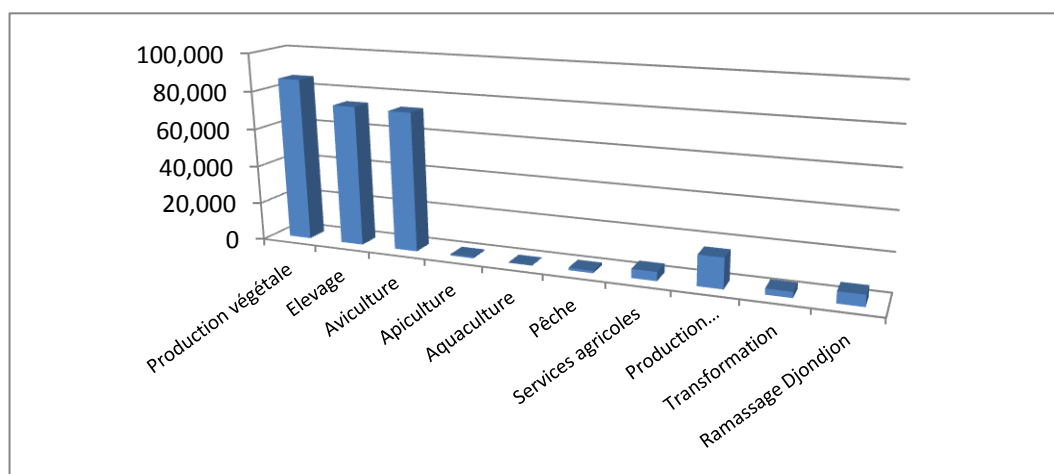
Figure 1.8 : Effectif des exploitants agricoles selon l'activité principale des exploitants



1.6 Activités agricoles et para-agricoles pratiquées sur les exploitations

Les activités agricoles et para-agricoles les plus pratiquées sur les exploitations au niveau du Sud-Est (Tableau 1.15 A) sont, par ordre d'importance, la production végétale, l'élevage de bétail et l'aviculture avec des poids respectifs de 99.5%, 85.5% et 84.6% (Figure 1.9). La production du charbon est relativement importante avec 18.2%, suivie du ramassage de djondjon (champignon), avec 6.8%. Les deux activités de la plus faible importance sont l'apiculture (0.8%) et l'aquaculture (0.1%).

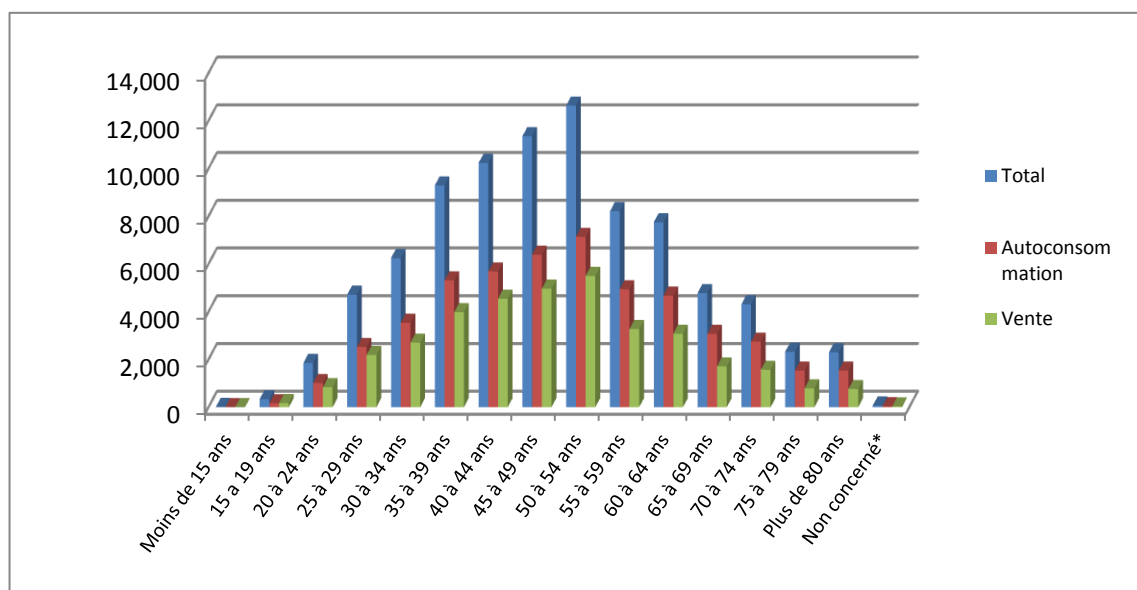
Figure 1.9 : Effectif des exploitants agricoles selon l'importance des activités agricoles et para-agricoles pratiqués sur les exploitations



1.7 Principale destination de la production agricole

Un total de 50,308 exploitations couvrant une SAU de 22,332.5 carreaux (Tableau 1.16 A), correspondant respectivement à 58.2% et 41.9 % du nombre des exploitations et de la SAU du département (Figure 1.10), produisent principalement pour l'autoconsommation. La vente des produits agricoles comme destination principale vient en deuxième position, ayant été déclarée au niveau de 41.9% des exploitations agricoles occupant 58.1% de la SAU totale.

Figure 1.10 : Effectif des exploitants agricoles par classe d'âge et selon la principale destination de la production agricole



Il est à noter que la SAU moyenne des exploitations dont la vente est déclarée principale destination de la production s'élève à 0.86 carreau alors qu'elle est de l'ordre de 0.44 carreau au niveau des exploitations à prédominance d'autoconsommation.

2. Structures foncières et modes de faire-valoir :

2.1 Parcellaire

Les 86.409 exploitations dénombrées dans le Département du Sud-est se divisent 179,859 parcelles (Tableau 2.1 A). La superficie totale des parcelles est de 55,298.1 carreaux desquels la SAU totale représente 96.4%. Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 2.1 parcelles. La superficie moyenne des parcelles atteint 0.31 carreau alors que la SAU moyenne par parcelle (0.30 carreau) est pratiquement égale à superficie moyenne des parcelles.

Il convient de signaler que 160,743 parcelles, correspondant à 89.4% du total, se trouvent dans les classes de SAU de 0,1 – 0,2 CX à 1,0 – 2,0 Cx et couvrent 44,387.7 cx de superficie et une SAU de 42,925.1 cx, soit 80.6% de la SAU totale (Figure 2.1).

Figure 2.1 : Nombre d'exploitants, nombre de parcelles, superficie des parcelles et SAU des parcelles par classe taille de la SAU

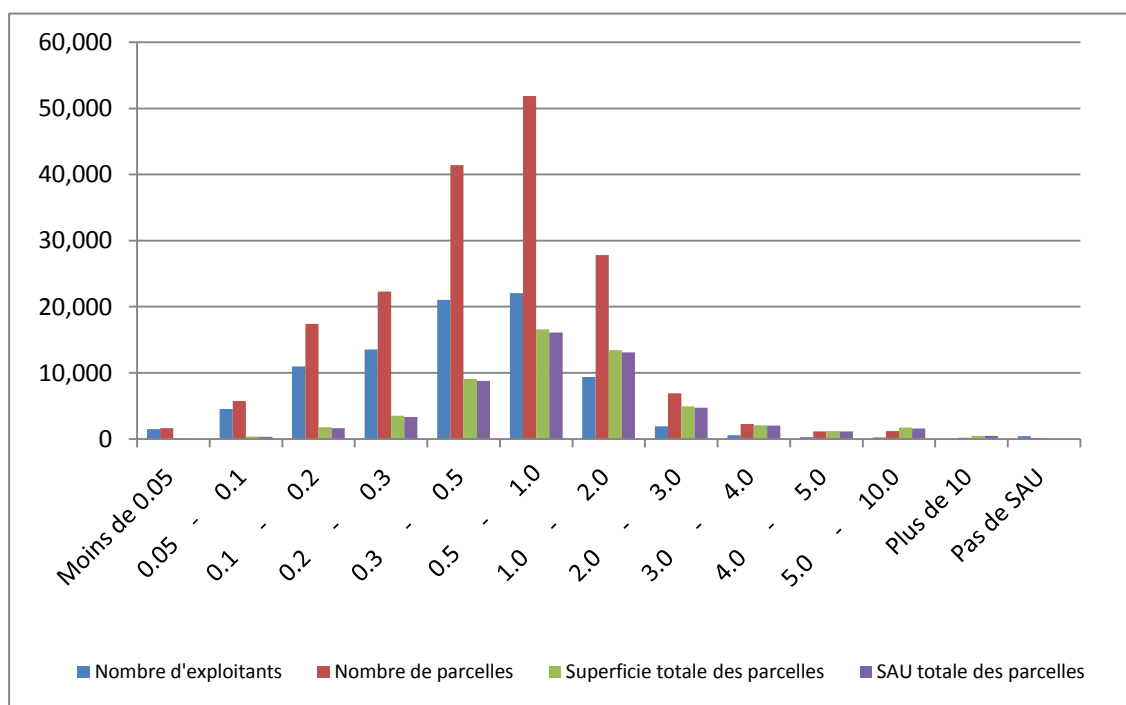
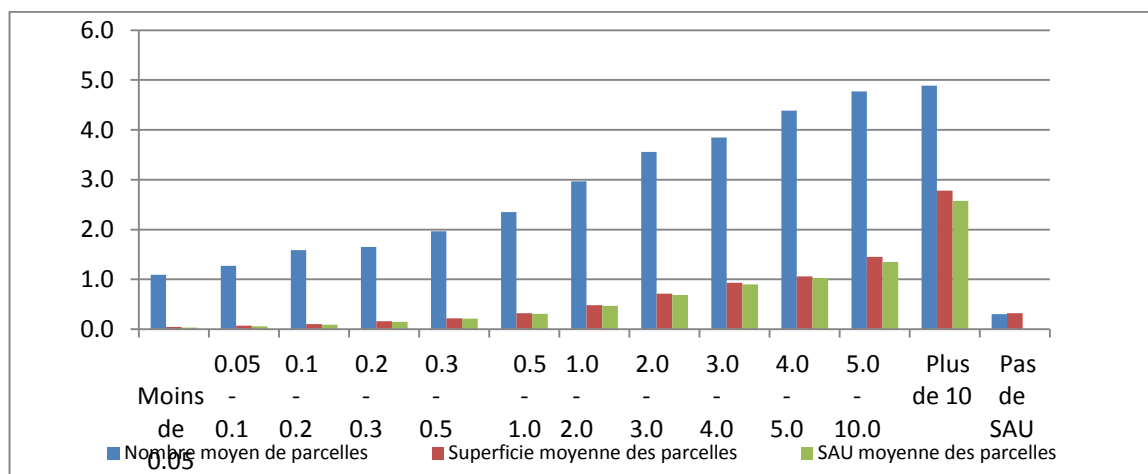


Figure 2.2 : Nombre moyen de parcelles, superficie moyenne des parcelles et SAU moyenne des parcelles par classe taille de la SAU



2.2 Statut juridique des parcelles

Un total de 74,927 parcelles correspondant à 41.7% de l'ensemble de parcelles dénombrées dans le département du Sud-Est sont déclarées en titre/achat (Tableau 2.3 A). Leur SAU s'élève à 24,401.7 cx, soit 44.1% du total (Tableau 2.4 A). Le titre achat/héritage est le deuxième plus important statut avec 64,972 parcelles, soit 36,1% du total, couvrant une superficie de 18,592.4cx, correspondant à 33.6% de la superficie totale des parcelles. Le partage mineur est assez significatif, avec 25,639 parcelles, soit 14.3% du total, et couvre une superficie de 7,156.6 cx, correspondant à 12.9% du total.

Figure 2.3 : Nombre de parcelles selon leur statut juridique

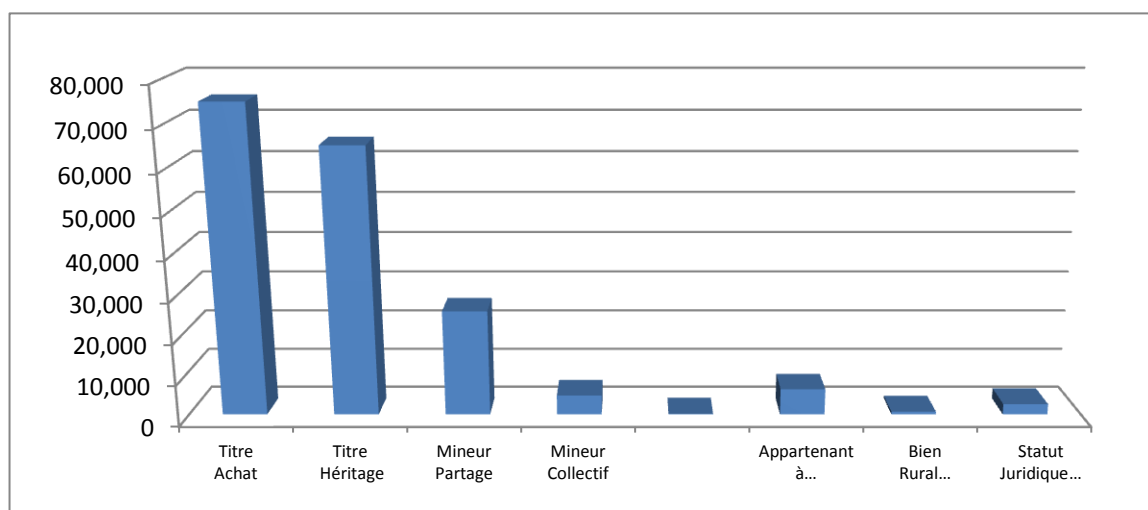
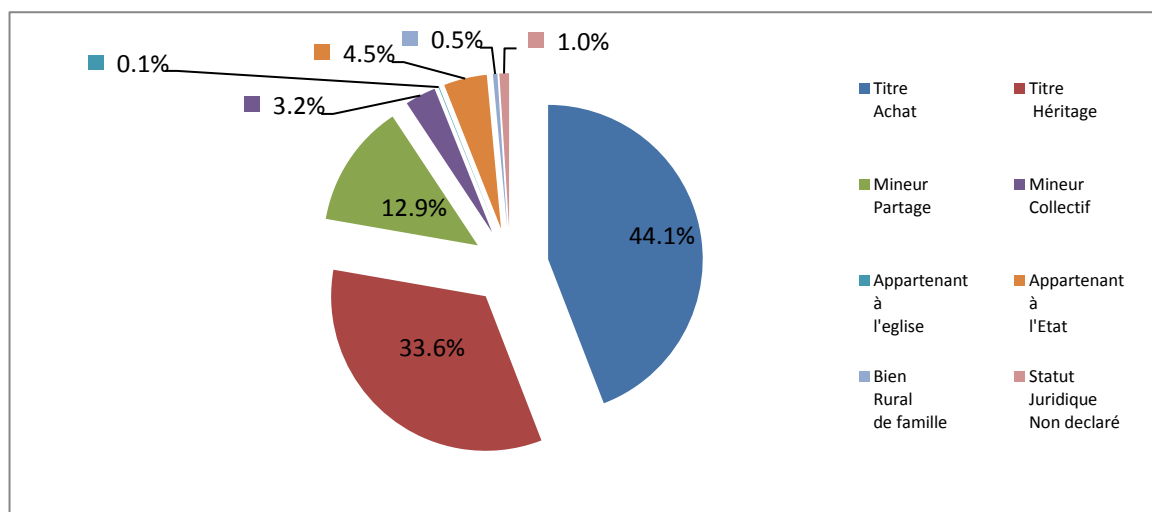


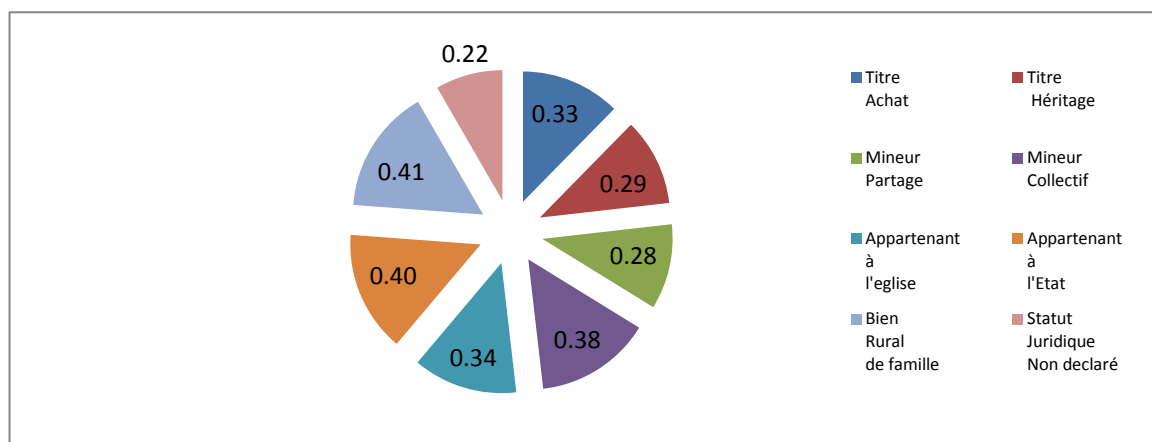
Figure 2.4 : Superficie des parcelles selon leur statut juridique



Dans le Département du Sud-Est, l'Eglise et l'Etat détiennent 119 et 6,311 parcelles respectivement, couvrant des superficies de 40.8 cx et 2,499.9 cx, correspondant à 0.1% et 4.5% du total, respectivement.

La superficie moyenne des parcelles par statut juridique varie entre 0.22 et 0.41 cx, correspondant respectivement au statut juridique non déclaré et au bien rural de famille (Figure 2.5). Cette superficie est supérieure à la superficie moyenne des parcelles (0.31 cx) pour les statuts juridiques suivants : Titre/achat (0.33 cx), Terres de l'église (.34 cx), Mineur collectif (0.38 cx), Terre de l'Etat (0.40 cx) et Bien rural de famille (0.41 cx).

**Figure 2.5 : Superficie moyenne des parcelles selon leur statut juridique
(en carreaux)**



2.3 Modes de faire-valoir

Le mode de faire-valoir direct est naturellement le plus important dans le département du Sud-Est, avec 149,921 parcelles (Tableau 2.9 A), soit 83.4% du total, couvrant 46,298.2 Cx, correspondant à 84.7% de la superficie totale des parcelles du Sud-est (Figure 2.6).

Le mode de faire-valoir indirect concerne 19,331 parcelles, soit 10.7% des parcelles, occupant 5,653 Cx, soit 10.2% de la superficie totale des parcelles du Sud-Est. Les terres exploitées sans autorisation préalable couvrent 2,741.1 Cx, représentant 5.0% de la superficie totale des parcelles et se répartissent en 10,477 parcelles, soit 5.8% du total (Tableau 2.10 A).

Figure 2.6 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir

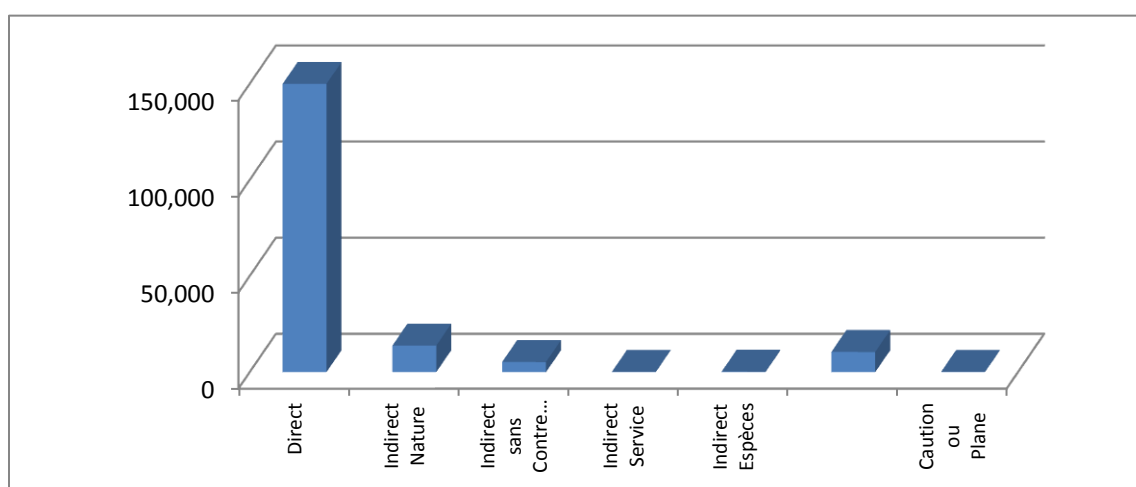
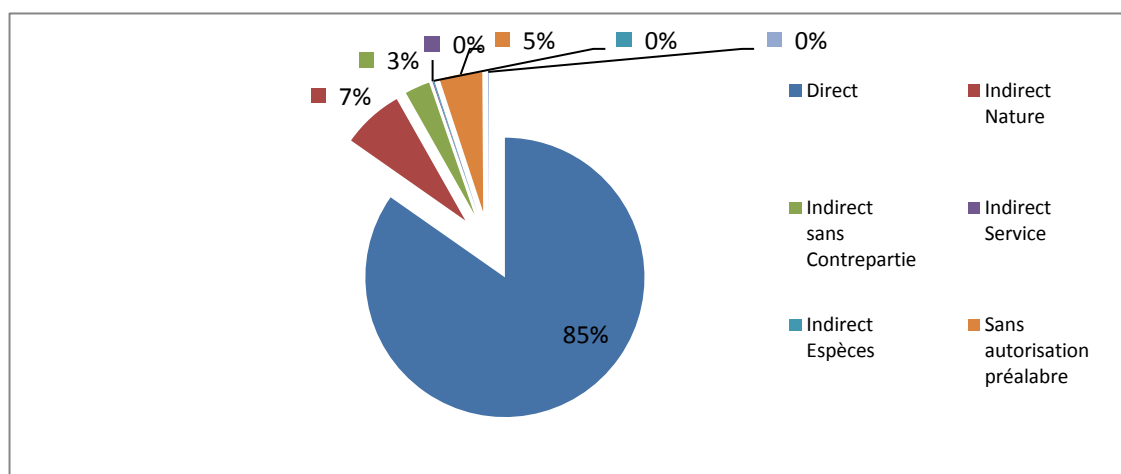
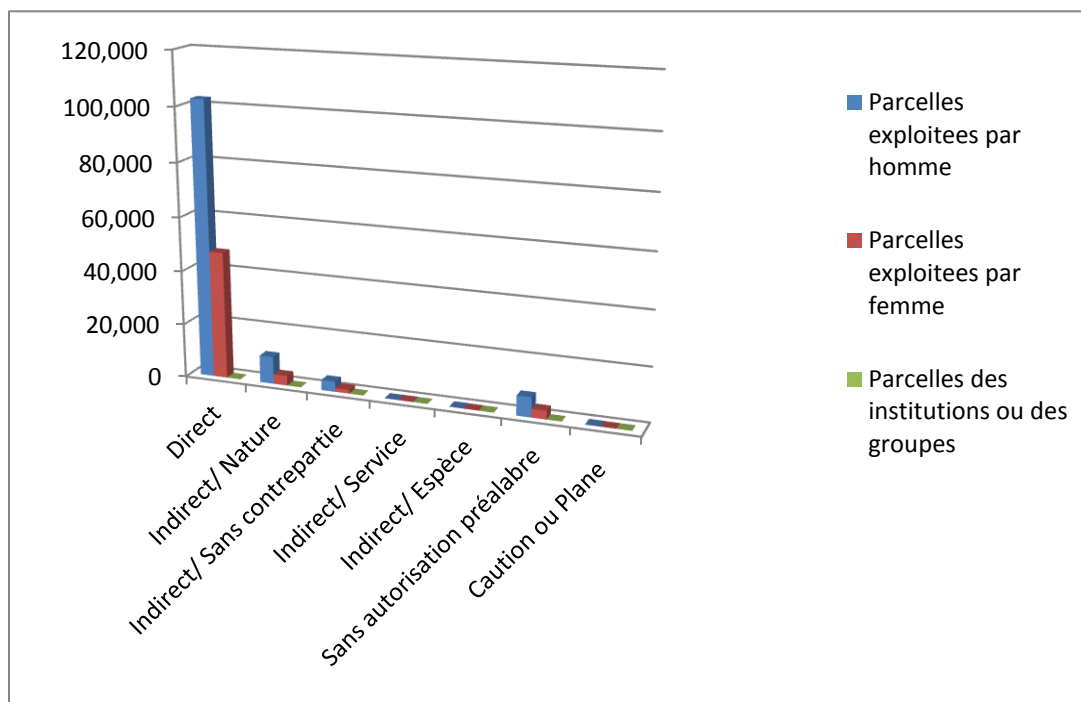


Figure 2.7 : Superficie des parcelles selon leur mode de faire-valoir



Il faut noter une importante et active participation des femmes agricultrices du département du Sud-Est dans les activités agricoles. En effet, 47,273 parcelles, soit 31.5% du total en mode de faire-valoir direct, sont exploitées par des femmes agricultrices (Tableau 2.13 A). Ces dernières couvrent une superficie 13,175.8 Cx, représentant 28.1% du total en mode de faire-valoir direct.

Figure 2.8 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir et le sexe de l'exploitant



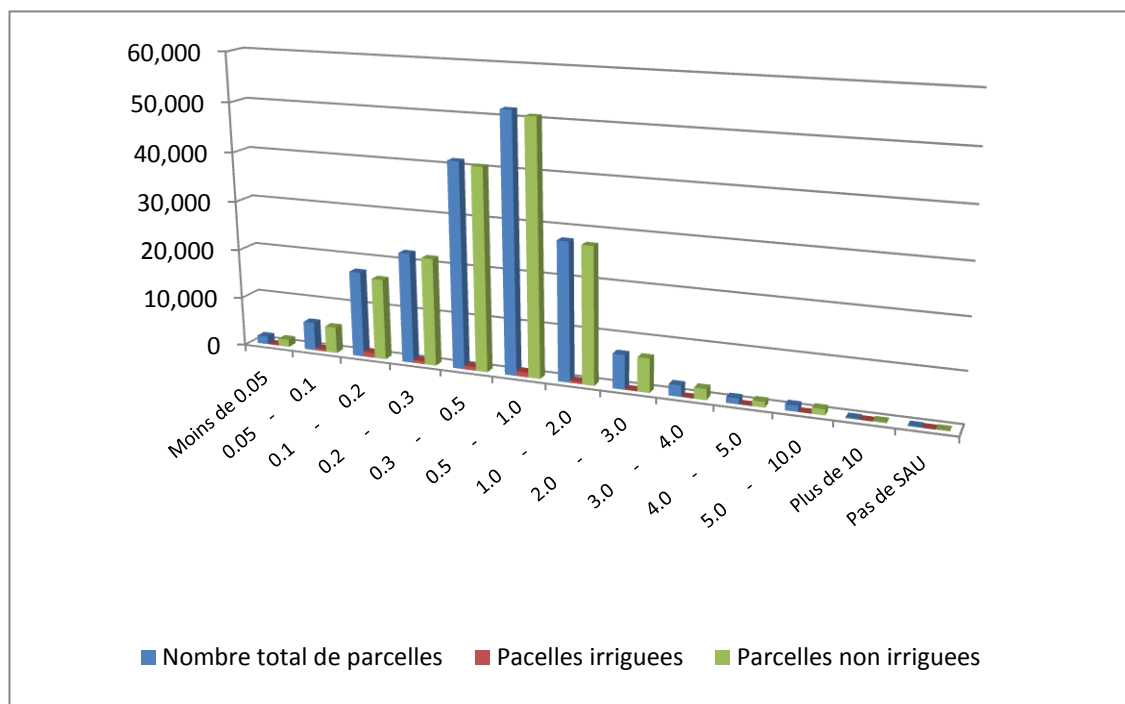
3. Irrigation

3.1 Importance de l'irrigation dans l'activité agricole

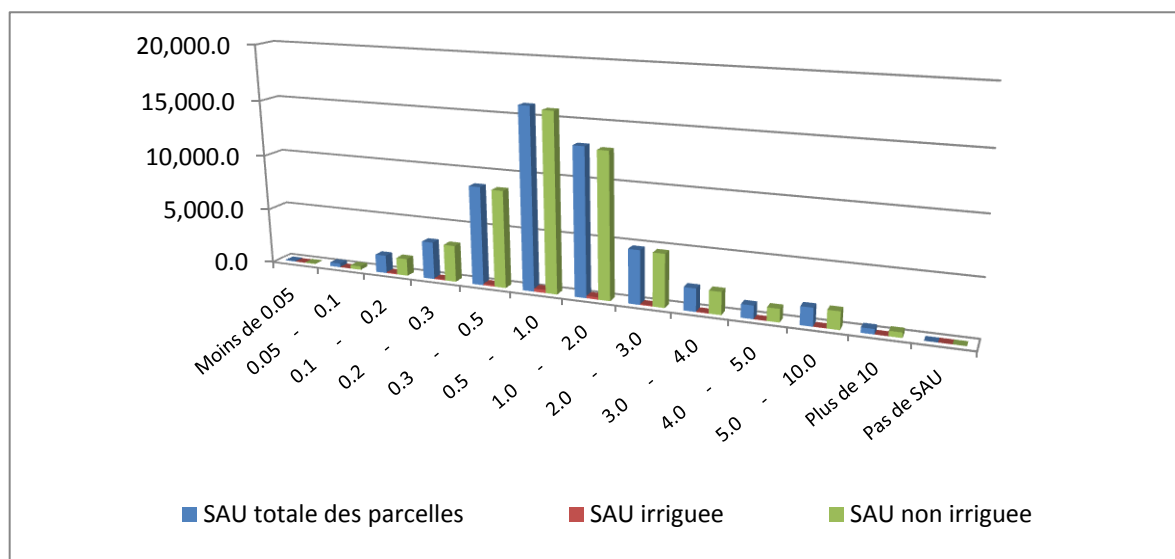
Dans le Sud-Est, l'irrigation, partielle ou entière des parcelles, est pratiquée sur à peine 4,448 parcelles, soit 2.5% du total (Tableau 3.1 A). Celles-ci couvrent une SAU de 954.1 carreaux, correspondant à 1.8% de la SAU totale du département. Les parcelles irriguées appartiennent en majeure partie aux exploitations de taille variant entre 0.1 et 2.0 Cx. (Figure 3.1 et 3.2)

La SAU moyenne irriguée par parcelle est de 0.21 Cx contre 0.30 pour la parcelle non irriguée (Tableau 3.1 A).

Figure 3.1 : Nombre total de parcelles irriguées et non irriguées selon la classe taille de la SAU



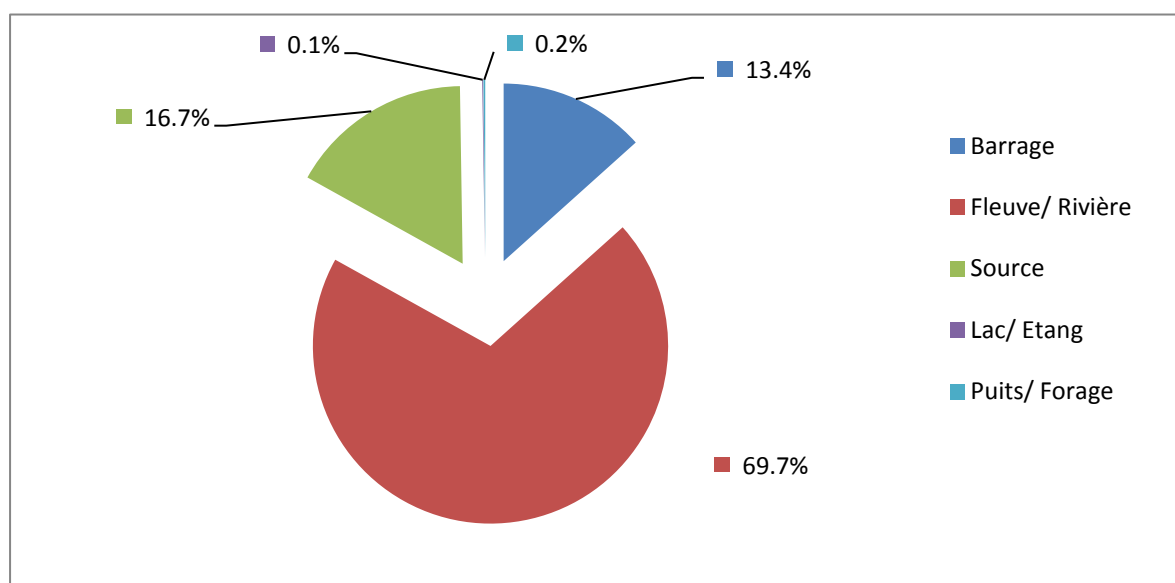
**Figure 3.2 : Superficie des parcelles irriguées et non irriguées
selon la classe taille de la SAU**



3.2 Irrigation et origine de l'eau

L'eau utilisée pour l'irrigation des parcelles provient principalement des fleuves et rivières alimentant 3,101 parcelles irriguées, représentant 69.7% du total. Viennent ensuite les sources avec 742 parcelles irriguées, correspondant à 16.7% (Tableau 3.3 A)

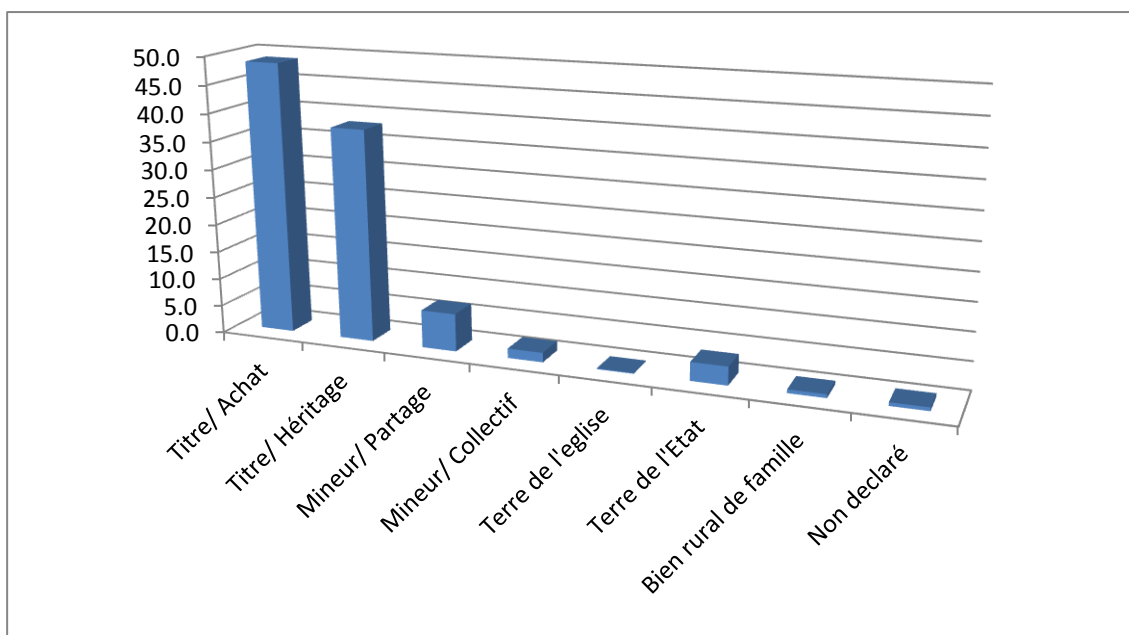
**Figure 3.3 : Nombre total de parcelles irriguées selon l'origine
de l'eau d'irrigation**



3.3 Irrigation et statut juridique de la parcelle

Dans le Sud-est, 3,861 parcelles irriguées (Tableau 3.4 A), soit 86.8% du total sont en titre de propriété individuelle, dont 48.7% ont été acquises par achat et 38.1%, par héritage. (Figure 3.4)

Figure 3.4 : Importance (%) des parcelles irriguées selon le statut juridique de la parcelle



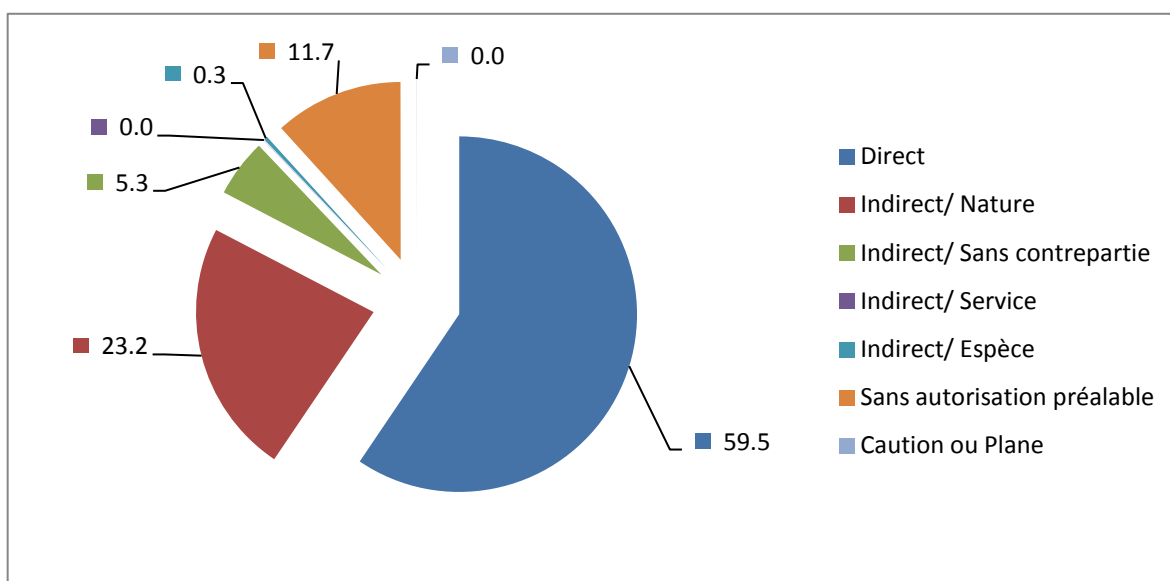
3.4 Irrigation et mode de faire-valoir

Un ensemble de 2,414 parcelles (Tableau 3.5 A), soit 54.3% du total de parcelles irriguées et couvrant 59.5% de la SAU irriguée sont en mode de faire-valoir direct. Le mode de faire-valoir indirect, qui sous-tend une compensation en nature, en espèce, en service ou sans contrepartie est pratiqué au niveau de 1,362 parcelles, soit 30.6% de l'ensemble, occupant 28.8 % de la SAU totale irriguée. Le mode faire-valoir indirect/nature ou métayage est noté sur 23.1% de la SAU totale irriguée.

Le mode de faire-valoir sans autorisation concerne 15.0% des parcelles et 11.7% de la SAU totale irriguée.

Figure 3.5 : Importance (%) de la SAU des parcelles irriguées selon le mode

faire-valoir de la parcelle



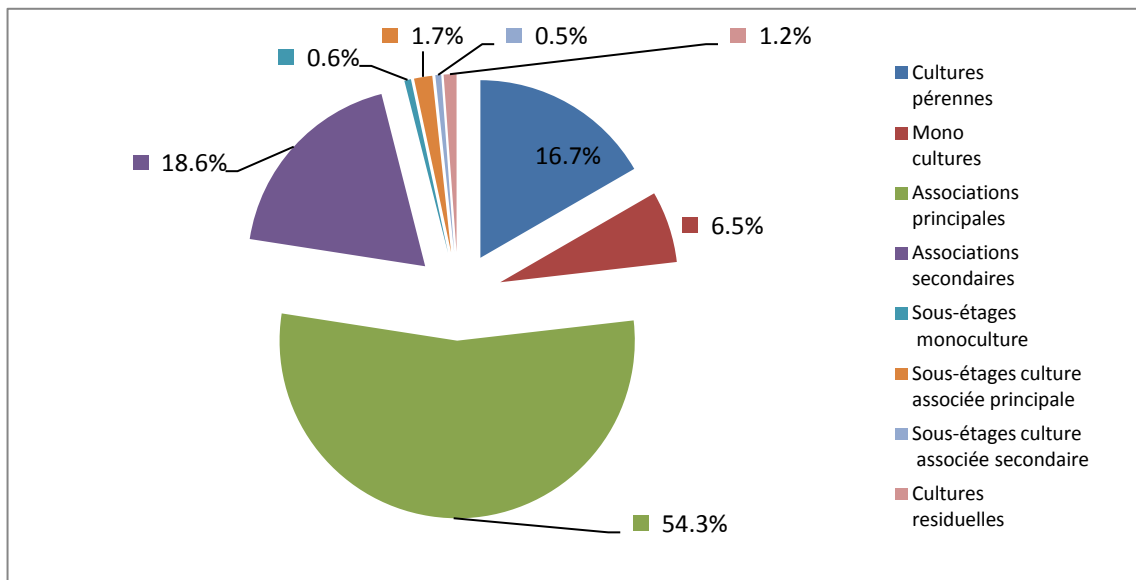
4. Occupations de sol

En prenant en compte l'occupation du sol pendant plusieurs saisons, les associations et les occupations non agricoles, la superficie réelle cultivée au cours de la campagne agricole du recensement s'élève à 79.564.9 cx dans le Sud-Est (Tableau 4.1 A). Cela correspond à un taux d'utilisation de 144%, la superficie des parcelles étant de 55,298.1 cx.

Les superficies cultivées en première saison totalisent 63,086.7 Cx, représentant 79.3% des occupations agricoles. Seulement 5,186.3 Cx, soit 6.5% de la SAU totale, sont en monoculture alors que 57,974.3 Cx, correspondant à 72,9% sont exploitées en association. Les cultures pérennes occupent 13,255.0 Cx, représentant 16.7%.

Figure 4.1 : Répartition des superficies cultivées (SAU)

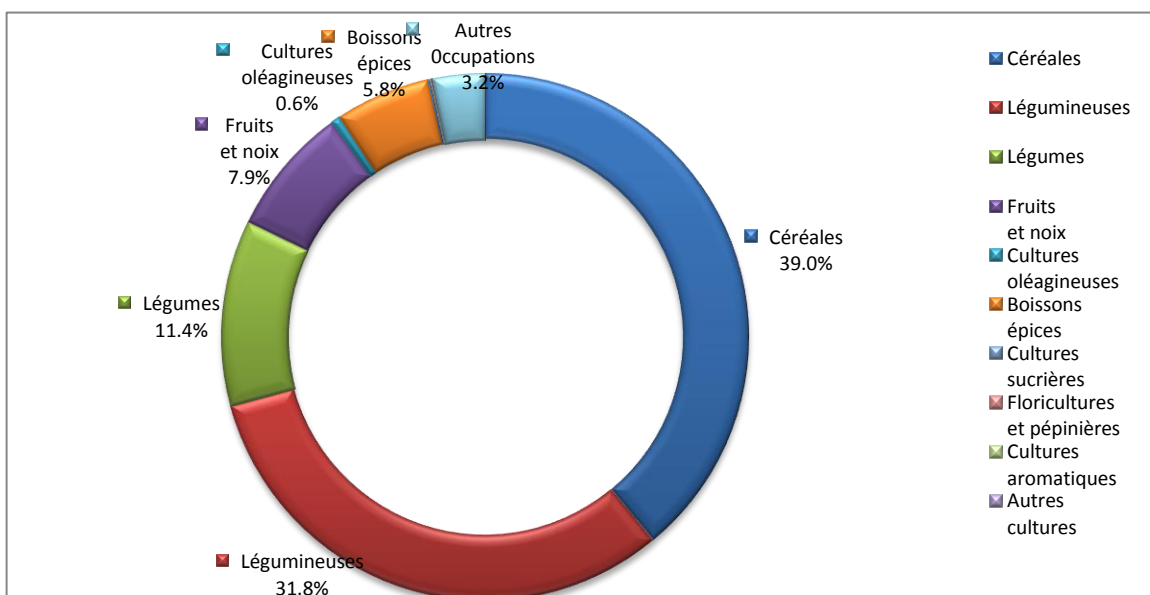
par type de culture



4.1 Importance des grands groupes d'occupations de sol

Les céréales et les légumineuses, en monoculture ou en association, constituent les deux principales spéculations du département du Sud-est avec 39.0% et 31.8% de la SAU totale (Tableau 4.2 A). Ensuite viennent les légumes avec 11.4%. L'arboriculture fruitière est moins important avec seulement 7.9% de la SAU.

Figure 4.2 : Importance (en %) des grands groupes d'occupations de sol



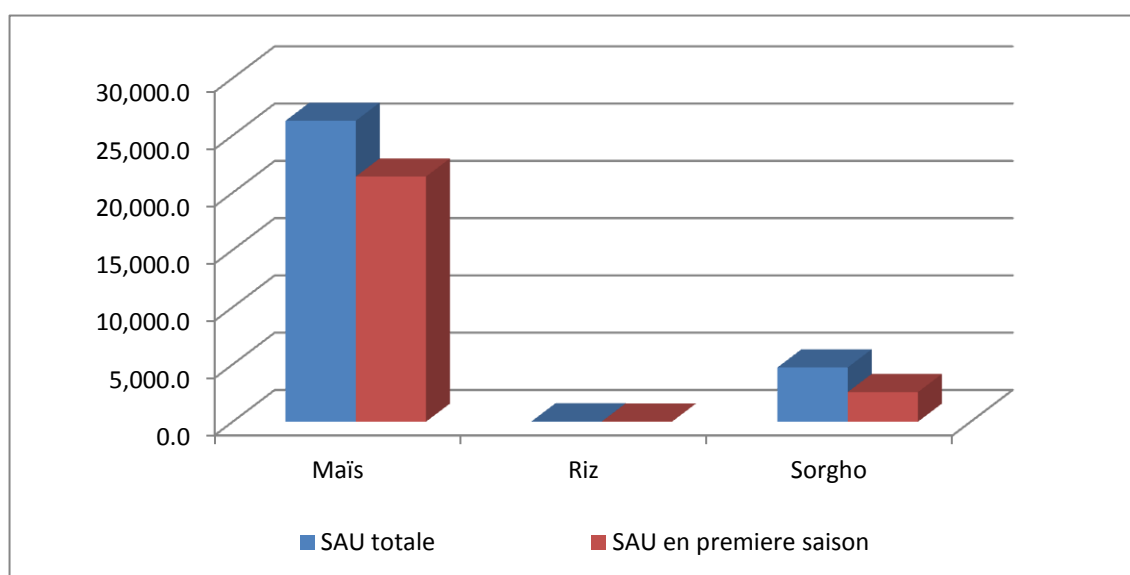
4.2 Céréales

Les céréales, avec 31,028.0 cx, correspondant à 39.0% de la SAU totale du Sud-Est, sont en grande partie cultivées en première saison. Celles-ci totalisent 23,997.3 cx en première saison, soit 77.3% de la SAU totale de céréales (Tableau 4.4 A).

Le maïs est le plus important des céréales cultivées dans le Sud-est avec une SAU de 26,273.8 Cx, représentant 84.7% du total. La SAU cultivée en première saison constitue 81.5% de la SAU totale du maïs, soit 21,402.3 cx.

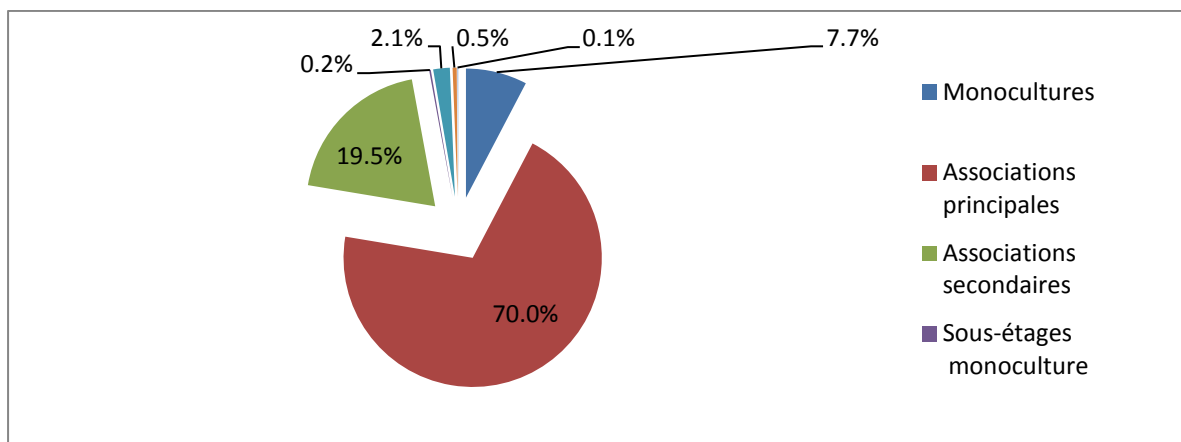
Le sorgho, avec 4,733.8 Cx, couvre 15.3% de la SAU totale consacrée à la céréaliculture. La couverture de la première saison s'élève à 2,582.3 cx, soit 54.6% de la SAU totale (Figure 4.3).

**Figure 4.3 : SAU totale occupée par les céréales et SAU en première saison
par culture**



Seulement 2,380.9 Cx, représentant 7.7% de la SAU des céréales, sont en monoculture. Pour le maïs, seulement 5.5% de la SAU totale est en monoculture. Au niveau des associations, le maïs est culture associée principale au niveau de 76.2% de la SAU totale et secondaire au niveau de 15.2%. Le sorgho, pour sa part, est cultivé en monoculture sur 19.7% de sa SAU. Il est associé principal et secondaire sur 35.2% et 43.4% de la SAU totale, respectivement (Figure 13.3).

Figure 4.4 : SAU occupée par les céréales par type de culture



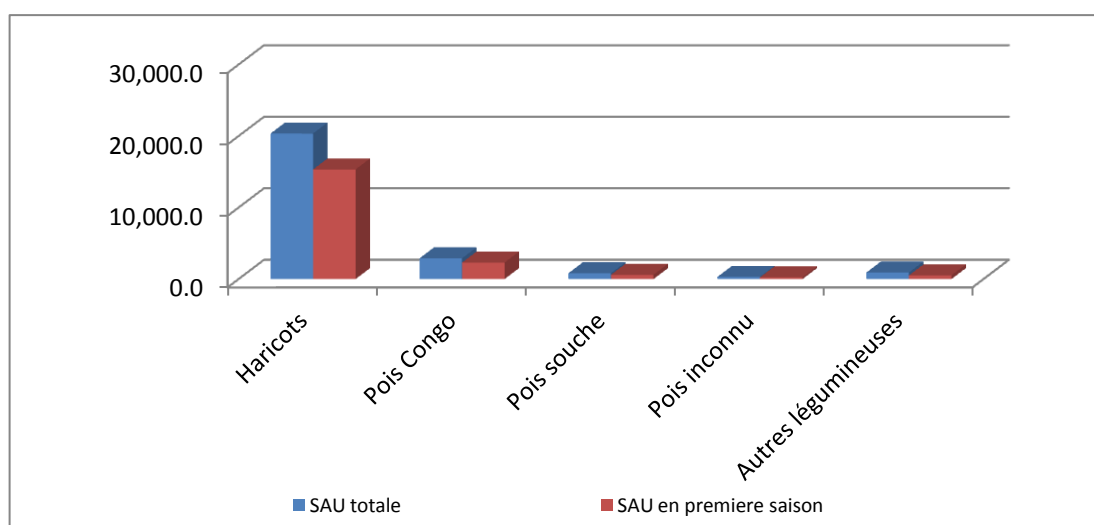
4.3 Légumineuses

Les légumineuses, couvrant 25,270.4 Cx et représentant 31.8% de la SAU totale des spéculations agricoles, sont très importantes à la première saison agricole où elles sont cultivées sur 18,968.9 Cx, soit 75.1% de la SAU totale des légumineuses. (Tableau 4.5A)

Le haricot, la spéculations la plus importante, est cultivée sur 20,345.8 Cx, représentant 80.5% de la SAU totale des légumineuses. La portion cultivée en première saison s'étend sur 75.3% de la SAU totale du haricot, soit 15,328.1 cx.

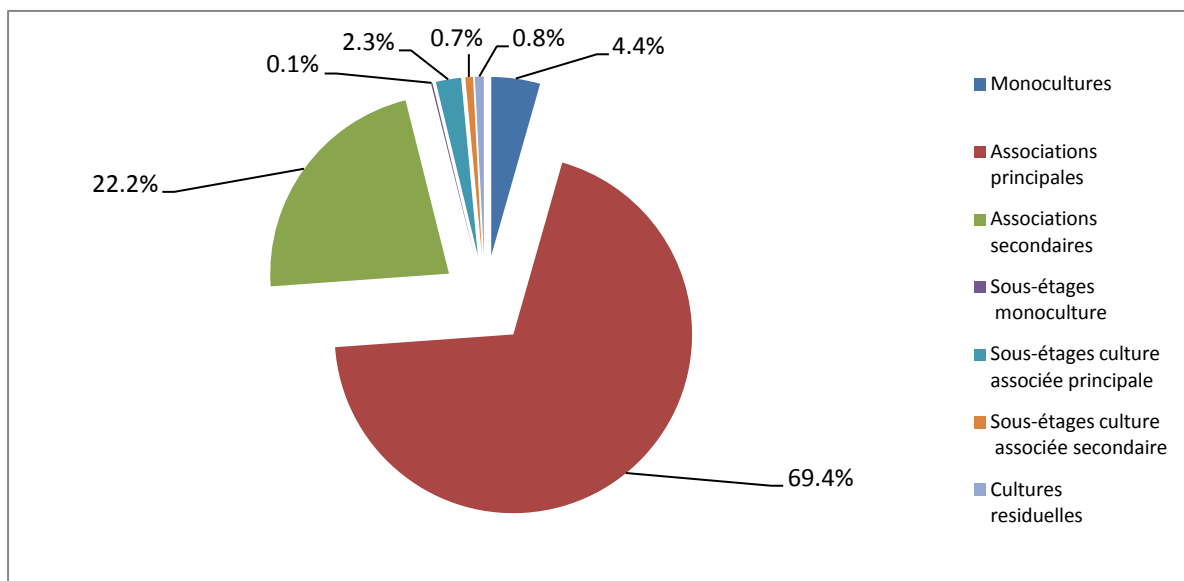
Le pois congo, cultivé sur une superficie totale de 2,892.5 Cx, correspond à 11.4% de la SAU totale des légumineuses, desquels 2,301.0 Cx, représentant 79.6% de la SAU du pois congo, sont exploités en première saison. (Figure 4.5)

Figure 4.5 : SAU totale occupée par les céréales et SAU en première saison



La SAU occupée par les légumineuses en monoculture totalise 1,115.9 Cx, soit 4.4% de la SAU en légumineuses. La superficie du haricot cultivée en monoculture représente 4.3% de la SAU totale du haricot. Ce dernier est culture associée principale au niveau de 80.6% de la SAU totale et secondaire au niveau de 11.7%. De son côté, le pois congo est en monoculture sur 2.7% de la SAU. Il est associé principal et secondaire pour 15.5% et 77.9% de la SAU totale. (Figure 4.6)

Figure 4.6 : SAU occupée par les légumineuses par type de culture



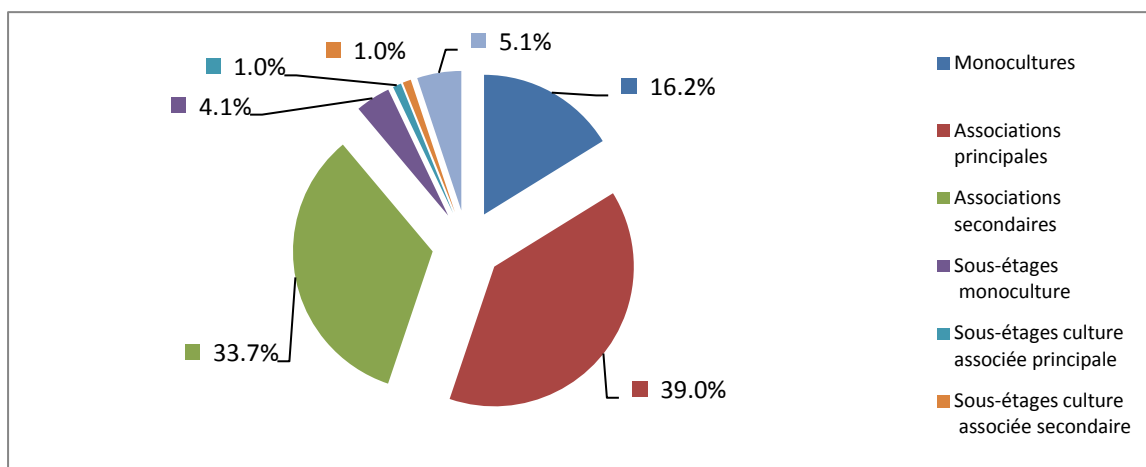
4.4 Légumes et melons

Les légumes et melons sont cultivés sur une superficie de 9,104.2 Cx, représentant 11.4% de la SAU totale du Sud-Est. De cette superficie, 6,069.9 Cx, soit 67% sont exploitées en première saison (Tableau 4.6 A). Les racines et les tubercules sont les plus importantes avec 7,696.1 Cx, soit 84.5%.

La monoculture est pratiquée sur 1,473.6 Cx, correspondant à 16.2% de la SAU des légumes et melons. Les cultures associées se retrouvent sur 6,617.9 Cx soit 72.7% de la SAU.

Figure 4.7 : SAU occupée par les légumes et melons

par type de culture



4.5 Fruits et noix

Les fruits et les noix, avec 6,269.7 Cx, représentent 7.9% de la superficie totale cultivée (Tableau 4.7 A). La majorité des surfaces plantées, 6,240.4 Cx, correspondant à 99.5%, sont enregistrées à la première saison. Les cultures pérennes sont les plus importantes avec 6,195.7 Cx, soit 98.8% de la SAU.

Les fruits tropicaux et subtropicaux occupent 99.3% de la SAU avec une prédominance des bananes et plantains estimée à 95.6% pour 5,970.3 Cx.

4.6 Cultures pour boissons et épices

Les cultures pour boissons et épices (Café, cacao, piments, etc.) sont cultivées sur une superficie de 4,609.7 Cx, soit 5.8% de la SAU totale du Sud-Est (Tableau 4.9 A). La superficie exploitée en première saison s'élève à 4,591 Cx, représentant 99.6% de la SAU. Les cultures pérennes occupent 4,513.8 Cx, soit 97.9% de la SAU.

Le café, le plus important, s'étend sur une superficie de 4,519 CX, représentant 98% de la SAU.

4.7 Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses (arachide, cocotier, etc.) sont faiblement cultivées dans le Sud-Est avec une superficie de 492.3 cx, estimée à 0.6% de la SAU (Tableau 4.8 A). Les

superficies cultivées en première saison couvrent 465.9 Cx, soit 94.7% du total. Les associations de cultures se retrouvent au niveau de 66.7% de la SAU.

L'arachide à elle seule couvre une superficie de 376.8 Cx, représentant 76.5% de la SAU des cultures oléagineuses. Seulement 12.5% des arachides sont en monoculture. Les associations (principales et secondaires) atteignent les 85.1% de la SAU des arachides.

4.8 Arbres dispersés

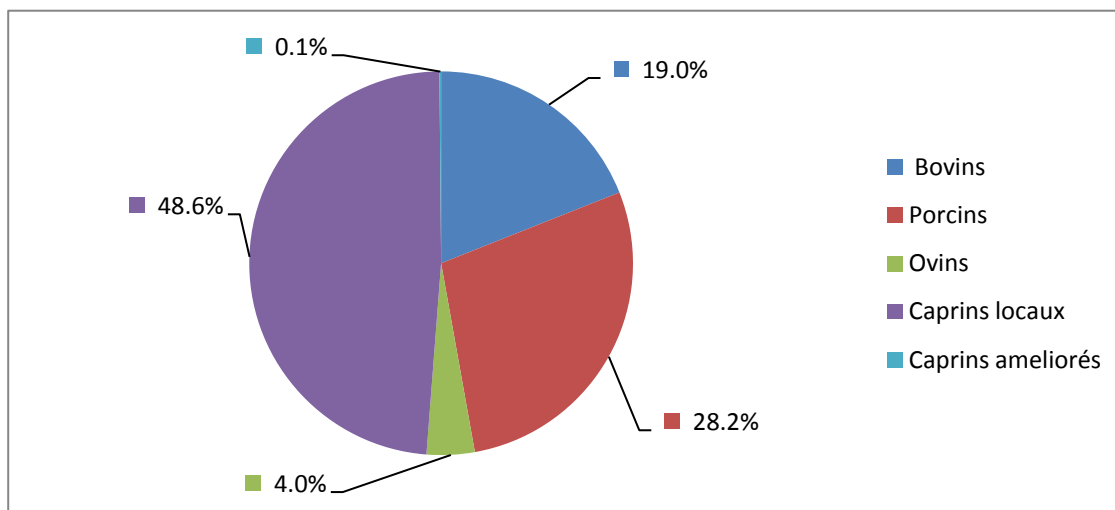
Un total de 2,994,395 arbres dispersés a été recensé dans le département du Sud-Est dont 2,314,408, soit 77.3%, sont productifs (Tableau 4.15 A). Les bananes et plantains (26%), les arbres forestiers (14.7%), les manguiers y compris la francisque (8.9%), les avocats (7.3%), les cocotiers (7.3%), les caféiers (7.1%) et les pamplemousses (6.4%) sont les plus importants.

5. Elevage

5.1 Effectif du cheptel

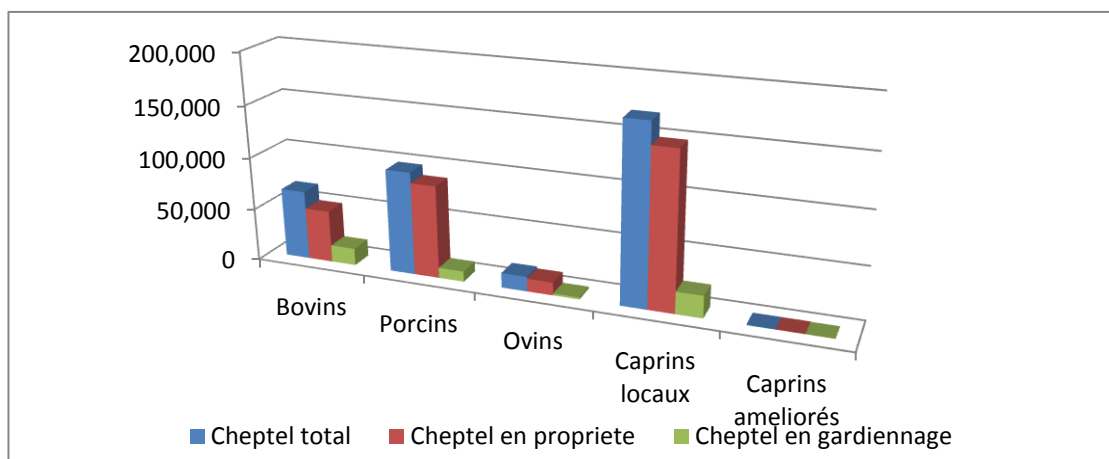
Dans le Sud-Est, l'effectif du cheptel s'élève à 347,890 têtes (Tableau 5.1 A). Les caprins, locaux et améliorés, dominent avec 48.8% du total. Viennent ensuite les porcins et les bovins avec 28.2% et 19,0%, respectivement.

Figure 5.1 : Répartition du cheptel selon les espèces



Dans le Sud-Est, 85.9% du cheptel total, soit 298,951 têtes, sont en propriété, alors que 14.1%, correspondant à 48,939 têtes, sont en gardiennage. Les caprins et les porcins sont les plus importants du cheptel total en propriété avec 49.6% et 29.5% respectivement. En ce qui concerne le gardiennage, les caprins et les porcins plus significatifs avec 42,8% et 33.1% respectivement.

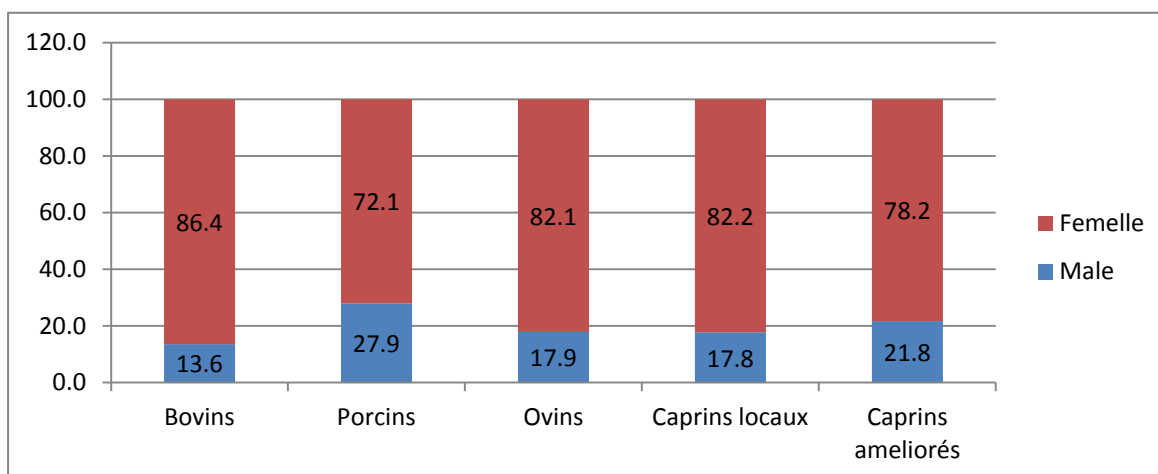
Figure 5.2 : Effectif du cheptel total, en propriété et en gardiennage par espèce



5.2 Sexe et âge du cheptel

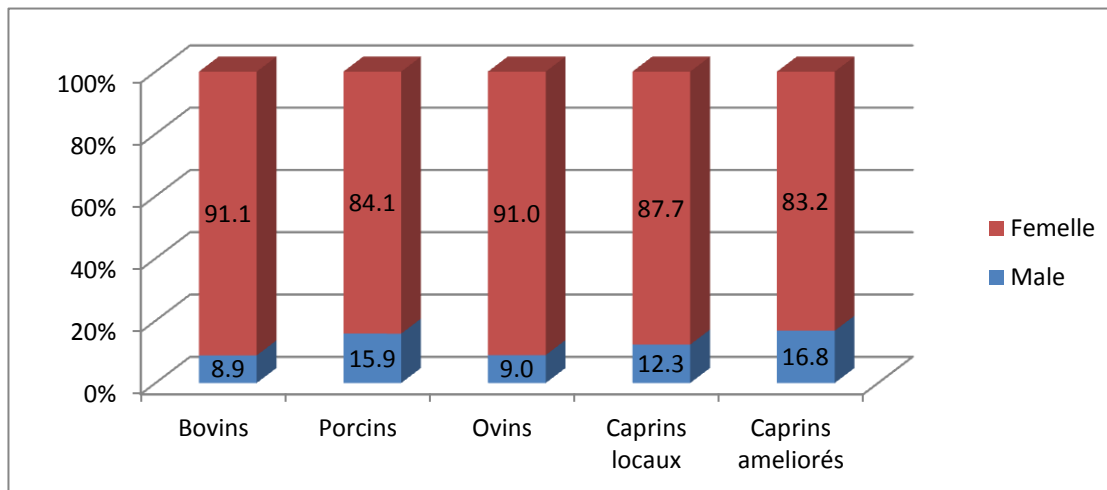
L'effectif des femelles recensées dans le Sud-Est s'élève à 278,793 têtes, soit 80.1% du total (Tableau 5.5 en annexe). Cette proportion varie entre 72.1%, chez les porcins, et 86.4%, chez les bovins. (Figure 5.3)

Figure 5.3 : Importance (en %) de l'effectif des femelles par espèce



La capacité reproductive du cheptel est de 87.6 % dans le département du Sud-Est. En effet, 244,261 têtes de femelles reproductives, c'est-à-dire âgées d'un an et plus, sont comptées parmi l'ensemble des femelles (Tableau 5.6 A). Le bovin et l'ovin sont les espèces ayant les plus fortes capacités de reproduction avec respectivement 91.15 et 90%. Le caprin amélioré a la capacité reproductive moins importante, soit 83.2%.

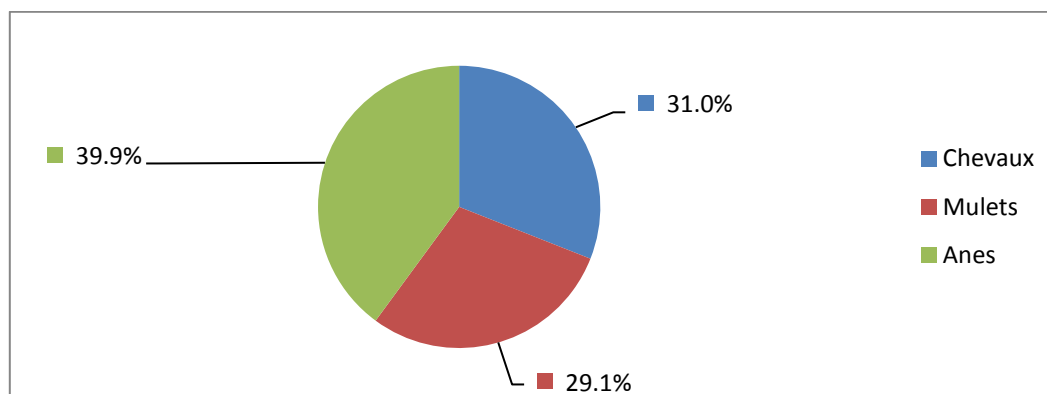
Figure 5.4 : Importance (en %) des femelles reproductives par rapport à l'effectif total des femelles par espèce



5.3 Importance des équidés

Les équidés totalisent 47,305 têtes (Tableau 5.9 A). L'espèce asine prédomine avec 18,884 têtes, soit 39.9% du total. Viennent ensuite les chevaux et les mulets avec 14,658 et 13,763 têtes, respectivement, correspondant à 31% et 29.1% du total.

Figure 5.5 : Répartition des équidés par espèce

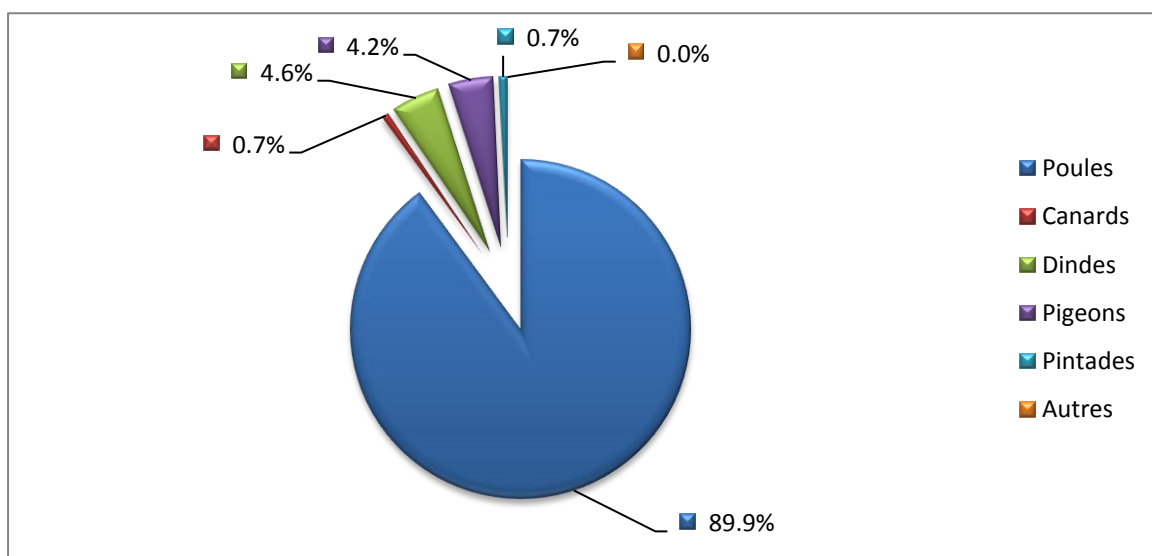


5.4 Aviculture

Dans le Sud-Est, l'aviculture est pratiquée au niveau de 73,104 exploitations, soit 84.6% du total. Au plan technique, l'aviculture traditionnelle prédomine par rapport à l'aviculture moderne, encore embryonnaire, avec 616,379 unités (Tableau 5.11 A) et 8.4 têtes par unité d'exploitation.

L'élevage de poules est le plus fréquent, ayant été enregistré dans 83.9% des exploitations pour un total de 553,681 poules, soit 89.8% de l'ensemble des volailles.

Figure 5.6 : Importance de l'aviculture traditionnelle par type de volaille

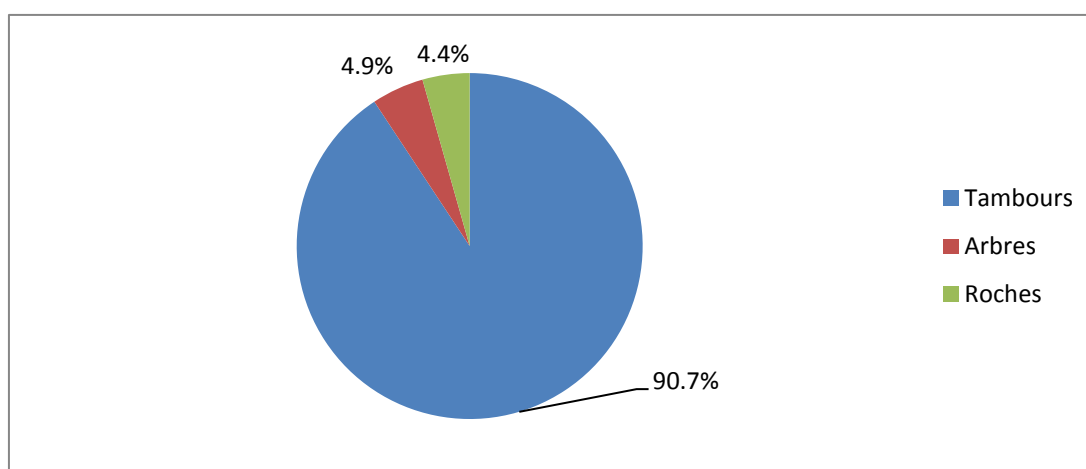


5.5 Apiculture

L'apiculture, faiblement pratiquée, est notée dans 731 exploitations agricoles (Tableau 5.12 A), soit à peine 1% du total. L'effectif des ruches est de 3,851 unités, avec une moyenne de 5.3 ruches par exploitation. L'apiculture traditionnelle prédomine avec 95.2% des ruches alors que les ruches modernes ne sont utilisées que dans 4.8% du total.

Un nombre de 3,339 ruches, représentant 90.7% du total des ruches traditionnelles, sont installées dans des tambours. Moins de 10% se retrouvent sur des arbres et dans des roches. (Figure 5.7)

Figure 5.7 : Importance de l'apiculture par type

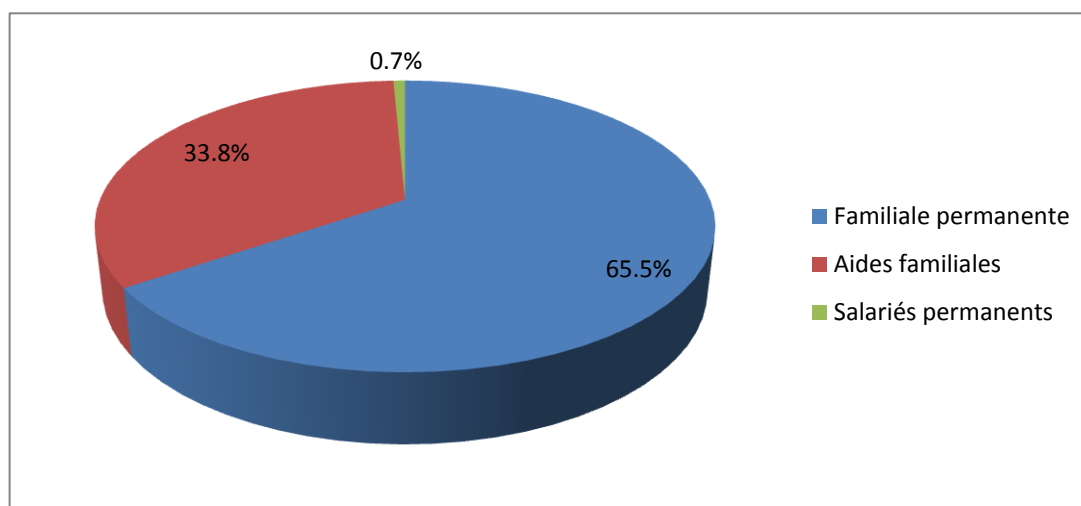


6. Main d'œuvre

6.1 Main d'œuvre familiale et salariale

La main d'œuvre familiale et salariale mobilisée dans le Sud-Est totalise 355,347 personnes (Tableau 6.1 A). Alors que 65.5% de cette main d'œuvre a été fournie par les membres permanents de la famille, 33.8% constituent les aides familiales. (Figure 6.1) L'apport de la femme dans la main d'œuvre familiale et salariale est de 46.8%, celui de l'homme 53.2% (Tableau 6.1 A).

Figure 6.1 : Répartition de la main d'œuvre familiale et salariale par type



6.2 Emploi permanent

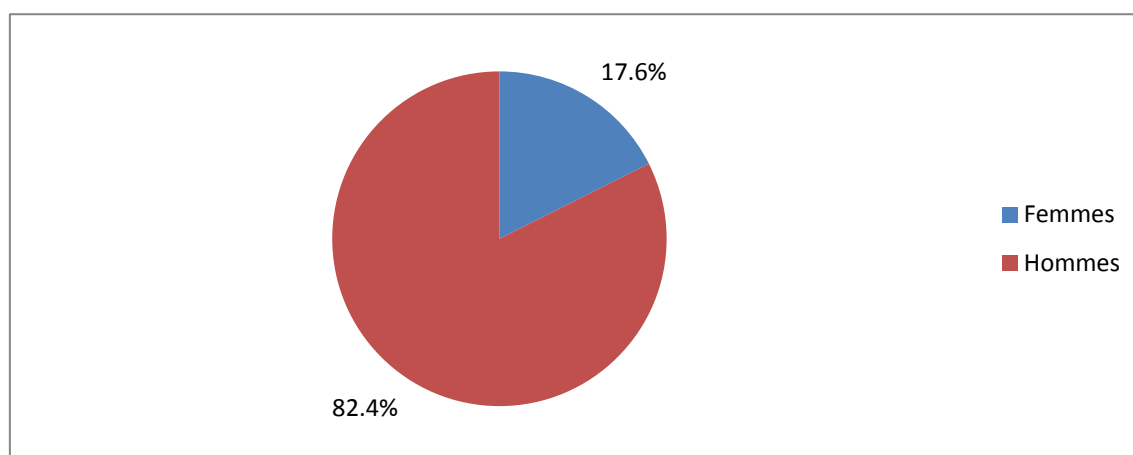
Au cours de la campagne de référence, la main d'œuvre permanente utilisée sur l'ensemble des exploitations du Sud-Est s'élève à 235,195 personnes. La main d'œuvre familiale intervient à 98.9%. En moyenne, 2.7 emploi permanent est utilisé par exploitation agricole, et 4.4 emploi permanent par carreau de SAU. (Tableau 6.2 A)

6.3 Emploi occasionnel

La main d'œuvre occasionnelle mobilisée s'élève à 3,774,230 jours (Tableau 8.4 A) dont 71.5% au cours de la première saison. En moyenne, 43.7 jours de travail ont été utilisés par exploitation et 71 jours par carreau de la SAU.

Les hommes contribuent à hauteur de 82,4% et les femmes, à 17.6% (Figure 16.2)

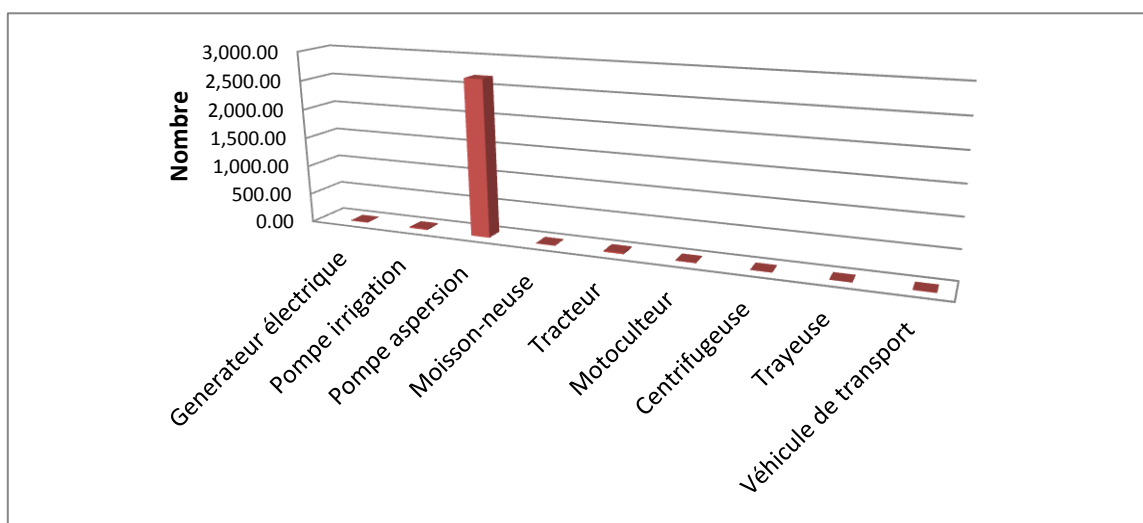
Figure 6.2 : Pourcentage d'hommes et de femmes de la main d'œuvre occasionnelle



7. Equipement et matériel

Le degré de mécanisation de l'agriculture est très faible au niveau du département du Sud-est. En effet, seulement 3.2% des exploitants agricoles déclarent avoir utilisé partiellement ou totalement des équipements et matériels de type mécanique ou non traditionnel sur l'exploitation. La pompe à aspersion ou pulvérisateur est le plus important des équipements et matériels utilisés avec une mobilisation sur 2,684 exploitations, soit 3.1% des exploitations agricoles. (Tableau 7.1 A)

Figure 7.1 : Equipements et matériels utilisés sur l'exploitation

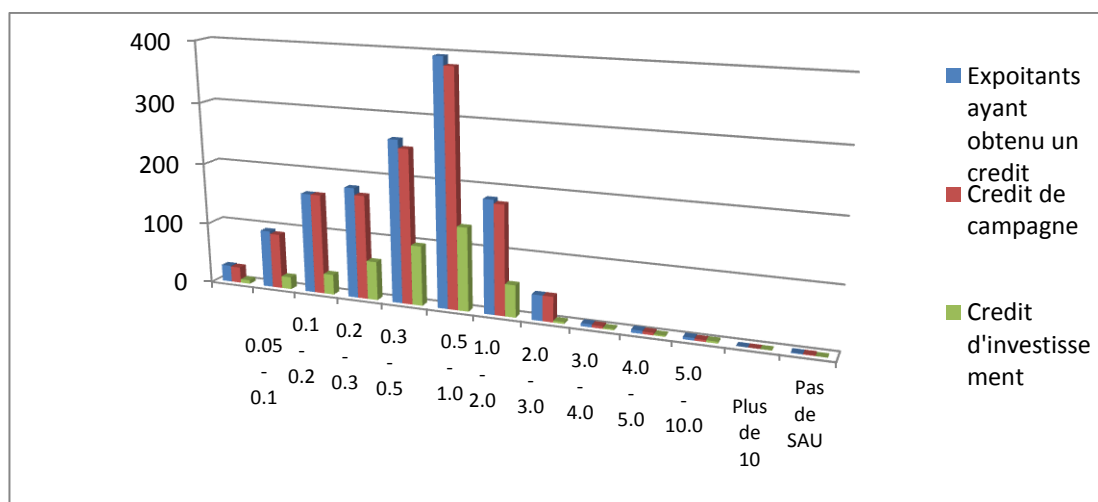


8. Crédit

Le crédit a été sollicité par 4,328 exploitants (Tableau 8.1 A), soit 5% des exploitants agricoles, qui valorisent 5.9% de la SAU totale du Sud-est. De ces sollicitants, seulement 31.4% déclarent avoir obtenu ce crédit, représentant 1.6% de l'ensemble des exploitants.

Les exploitants qui ont le plus cherché à contracter un crédit exploitent entre 0.2 à 2.0 cx. Ce crédit est utilisé pour les besoins de campagne par 1,309 exploitants, correspondant à 96.2% des exploitations concernées. Seulement 30.6% des exploitants ont alloué ce crédit aux opérations d'investissement. (Tableau 8.3 A)

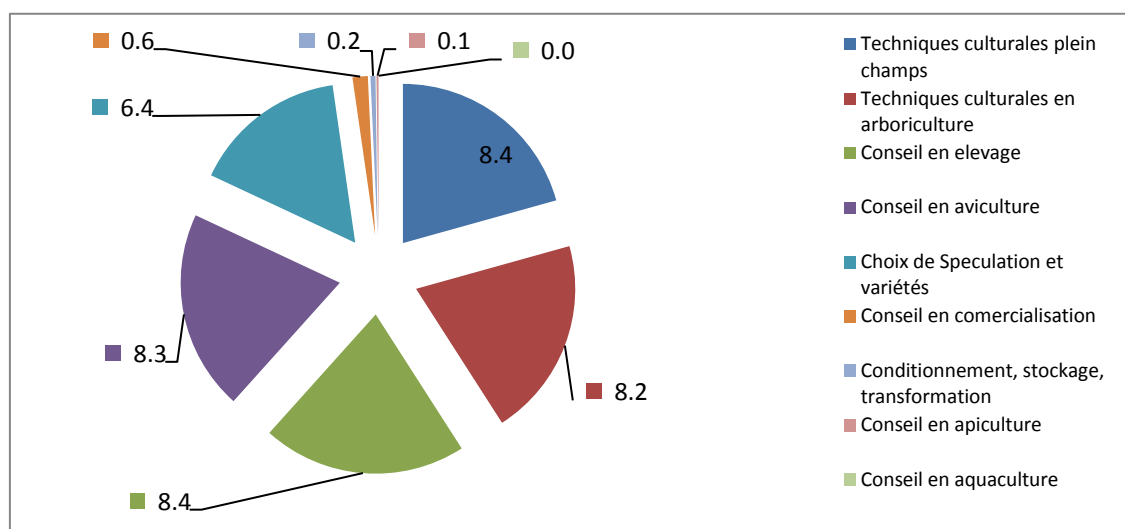
Figure 8.1 : Utilisation du crédit obtenu par classe de SAU



9. Conseils et vulgarisation

Le nombre d'exploitants ayant reçu des conseils et vulgarisations varient entre 66, pour conseil en aquaculture et 8,608 pour conseil en techniques culturales (Tableau 9.1 A). Les besoins en conseils et vulgarisations les plus importants exprimés par les exploitants sont, dans l'ordre d'importance relative décroissante, sont les suivants : techniques culturales plein champs et conseil en élevage avec 8.4% chacun ; conseil en aviculture, 8.3% et techniques culturales en arboriculture 8.2%. (Figure 9.1)

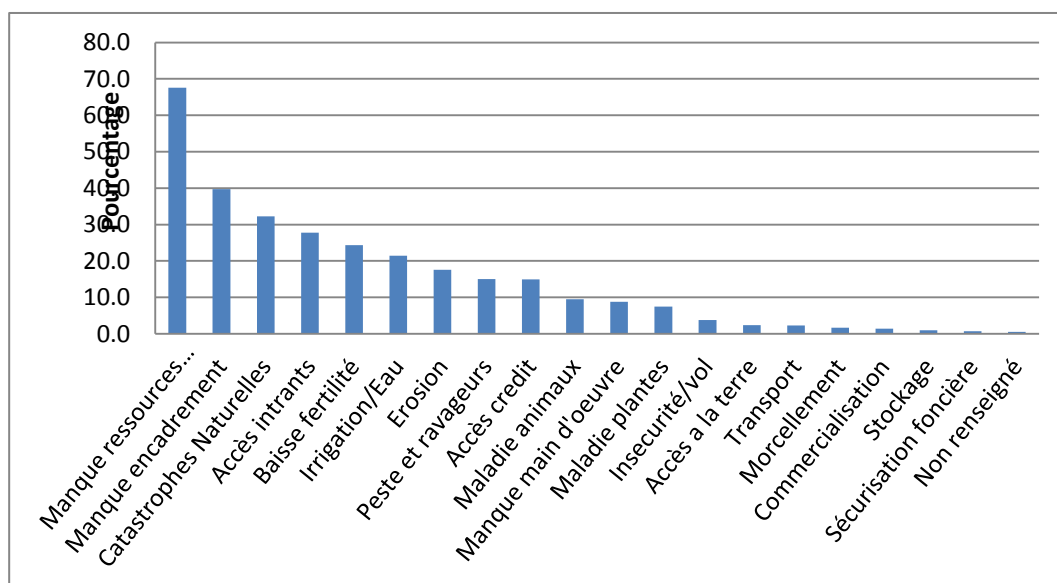
Figure 9.1 : Importance des besoins déclarés par les exploitants agricoles par type de conseils et vulgarisation



10. Entraves au développement

Un total de 58,354 exploitants (Tableau 10.1 A), soit 67.5% de l'ensemble considèrent le manque de ressources financières comme une entrave majeure au développement de l'activité agricole, dont 50.6% la considèrent comme première entrave et 10.3% comme deuxième. Dans l'ordre d'importance relative décroissante, les autres facteurs limitants sont ainsi énumérés : manque d'encadrement, 39.7% ; catastrophes naturelles, 32.3% ; accès aux intrants 27.8% ; baisse de fertilité, 24.4% ; irrigation/disponibilité de l'eau, 21.5%. (Figure 10.1)

**Figure 10.1 : Importance des principales entraves au développement
des exploitations agricoles**



TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 1 : Exploitants et exploitations agricoles

**Tableau 1.1 : Nombre d'exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	1,462	732	725	5	20	13	5	2	1,482	745	730	7
0.05 - 0.1	4,439	2,254	2,176	9	88	50	38	0	4,527	2,304	2,214	9
0.1 - 0.2	10,778	6,196	4,573	9	181	76	99	6	10,959	6,272	4,672	15
0.2 - 0.3	13,395	8,295	5,093	7	134	80	51	3	13,529	8,375	5,144	10
0.3 - 0.5	20,877	13,759	7,111	7	158	82	75	1	21,035	13,841	7,186	8
0.5 - 1.0	21,856	15,565	6,283	8	179	119	59	1	22,035	15,684	6,342	9
1.0 - 2.0	9,286	7,009	2,271	6	91	60	30	1	9,377	7,069	2,301	7
2.0 - 3.0	1,921	1,539	381	1	16	11	5	0	1,937	1,550	386	1
3.0 - 4.0	577	478	99	0	6	5	1	0	583	483	100	0
4.0 - 5.0	257	218	39	0	1	1	0	0	258	219	39	0
5.0 - 10.0	243	194	49	0	4	4	0	0	247	198	49	0
Plus de 10	35	29	6	0	1	1	0	0	36	30	6	0
Pas de SAU	381	261	117	3	23	18	5	0	404	279	122	3
Total	85,507	56,529	28,923	55	902	520	368	14	86,409	57,049	29,291	69

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.2 : SAU des exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**

(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	49.0	24.9	24.0	0.1	0.7	0.5	0.2	0.1	49.8	25.4	24.2	0.2
0.05 - 0.1	330.0	168.5	160.8	0.6	6.6	3.6	2.9	0.0	336.5	172.2	163.7	0.6
0.1 - 0.2	1,587.3	921.0	665.2	1.2	25.6	10.6	14.2	0.8	1,612.9	931.6	679.3	2.0
0.2 - 0.3	3,314.0	2,053.7	1,258.7	1.7	33.3	19.8	12.8	0.7	3,347.4	2,073.5	1,271.5	2.4
0.3 - 0.5	8,719.1	5,747.4	2,968.9	2.9	64.9	34.2	30.4	0.3	8,784.0	5,781.5	2,999.3	3.2
0.5 - 1.0	15,975.4	11,388.4	4,580.1	7.0	127.4	85.1	41.4	1.0	16,102.9	11,473.5	4,621.4	8.0
1.0 - 2.0	12,950.0	9,832.9	3,107.1	10.0	128.1	83.8	42.7	1.6	13,078.0	9,916.7	3,149.8	11.6
2.0 - 3.0	4,709.3	3,785.2	922.1	2.1	39.1	27.0	12.1	0.0	4,748.5	3,812.2	934.2	2.1
3.0 - 4.0	2,000.7	1,661.6	339.1	0.0	19.8	16.7	3.0	0.0	2,020.5	1,678.4	342.1	0.0
4.0 - 5.0	1,157.1	982.9	174.2	0.0	4.5	4.5	0.0	0.0	1,161.6	987.4	174.2	0.0
5.0 - 10.0	1,562.1	1,259.0	303.1	0.0	24.6	24.6	0.0	0.0	1,586.7	1,283.6	303.1	0.0
Plus de 10	442.8	363.8	79.0	0.0	10.2	10.2	0.0	0.0	453.0	374.0	79.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	52,796.9	38,189.2	14,582.1	25.6	484.8	320.7	159.6	4.5	53,281.7	38,509.9	14,741.7	30.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 1.3 : Répartition des exploitants et la SAU totale des exploitations par commune
(SAU en carreaux)

Département du SudEst

COMMUNES	EXPLOITANT		SAU	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Jacmel	17,168	19.9	11,721.9	22.0
Marigot	11,195	13.0	4,422.5	8.3
Cayes-Jacmel	5,499	6.4	1,960.1	3.7
La Vallée	3,470	4.0	1,808.8	3.4
Bainet	12,978	15.0	7,077.8	13.3
Côtes de Fer	7,171	8.3	3,312.7	6.2
Belle-Anse	17,945	20.8	11,871.5	22.3
Grand Gosier	3,425	4.0	3,112.1	5.8
Thiotte	4,279	5.0	4,349.7	8.2
Anse à Pitre	3,279	3.8	3,644.7	6.8
TOTAL	86,409	100.0	53,281.7	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.4 : Nombre total d'exploitations et de leur SAU selon la classe d'âge et le sexe des exploitants
(SAU en carreaux)
Département : Sud-Est

Classe d'Age	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 15 ans	10	4.7	5	1.6	5	3.1	0	0.0
15 à 19 ans	337	134.5	215	90.6	122	43.9	0	0.0
20 à 24 ans	1,853	867.9	1,126	568.0	727	299.9	0	0.0
25 à 29 ans	4,711	2,342.8	3,017	1,577.4	1,694	765.3	0	0.0
30 à 34 ans	6,242	3,251.6	4,113	2,296.8	2,129	954.8	0	0.0
35 à 39 ans	9,292	5,003.8	6,085	3,521.4	3,207	1,482.4	0	0.0
40 à 44 ans	10,232	6,425.5	6,989	4,647.3	3,243	1,778.2	0	0.0
45 à 49 ans	11,354	7,215.4	7,816	5,339.7	3,538	1,875.7	0	0.0
50 à 54 ans	12,637	8,492.6	8,753	6,366.9	3,884	2,125.7	0	0.0
55 à 59 ans	8,215	5,503.5	5,699	4,220.1	2,516	1,283.4	0	0.0
60 à 64 ans	7,749	5,145.6	5,090	3,774.1	2,659	1,371.4	0	0.0
65 à 69 ans	4,779	3,145.4	2,985	2,260.8	1,794	884.6	0	0.0
70 à 74 ans	4,313	2,667.4	2,523	1,795.3	1,790	872.1	0	0.0
75 à 79 ans	2,320	1,513.1	1,313	989.1	1,007	524.0	0	0.0
Plus de 80 ans	2,296	1,537.8	1,320	1,060.8	976	477.1	0	0.0
Non concerné*	69	30.1	0	0.0	0	0.0	69	30.1
Total	86,409	53281.7	57049	38509.9	29291	14741.7	69	30.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.5 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon la classe taille de la SAU de l'exploitation et le sexe de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 0.05	1,482	49.7	745	25.4	730	24.2	7	0.2
0.05 - 0.1	4,527	336.5	2,304	172.2	2,214	163.7	9	0.6
0.1 - 0.2	10,959	1,612.9	6,272	931.6	4,672	679.3	15	2.0
0.2 - 0.3	13,529	3,347.4	8,375	2,073.5	5,144	1,271.5	10	2.4
0.3 - 0.5	21,035	8,784.0	13,841	5,781.5	7,186	2,999.3	8	3.2
0.5 - 1.0	22,035	16,102.9	15,684	11,473.5	6,342	4,621.4	9	8.0
1.0 - 2.0	9,377	13,078.1	7,069	9,916.7	2,301	3,149.8	7	11.6
2.0 - 3.0	1,937	4,748.5	1,550	3,812.2	386	934.2	1	2.1
3.0 - 4.0	583	2,020.5	483	1,678.4	100	342.1	0	0.0
4.0 - 5.0	258	1,161.6	219	987.4	39	174.2	0	0.0
5.0 - 10.0	247	1,586.7	198	1,283.6	49	303.1	0	0.0
Plus de 10	36	453.0	30	374.0	6	79.0	0	0.0
Pas de SAU	404	0.0	279	0.0	122	0.0	3	0.0
Total	86,409	53,281.7	57,049	38,509.9	29,291	14,741.7	69	30.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.6 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	1,482	735	214	281	221	13	11	7
0.05 - 0.1	4,527	2,736	685	699	362	24	12	9
0.1 - 0.2	10,959	7,244	1,610	1,350	667	37	39	12
0.2 - 0.3	13,529	9,136	1,913	1,765	638	38	35	4
0.3 - 0.5	21,035	14,044	3,390	2,651	853	63	29	5
0.5 - 1.0	22,035	13,820	4,165	2,917	995	69	62	7
1.0 - 2.0	9,377	5,189	2,296	1,256	560	48	22	6
2.0 - 3.0	1,937	981	524	283	131	11	6	1
3.0 - 4.0	583	300	150	78	47	3	5	0
4.0 - 5.0	258	135	61	37	23	1	1	0
5.0 - 10.0	247	110	63	45	20	5	4	0
Plus de 10	36	12	7	7	7	2	1	0
Pas de SAU	404	213	128	16	40	3	1	3
Total	86,409	54,655	15,206	11,385	4,564	317	228	54

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.7 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et la classe taille de la SAU**
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	SAU totale	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	49.8	25.1	6.9	9.6	7.2	0.4	0.4	0.2
0.05 - 0.1	336.5	206.1	50.6	50.8	25.8	1.6	1.0	0.6
0.1 - 0.2	1,612.9	1,073.0	235.0	196.1	96.2	5.4	5.5	1.7
0.2 - 0.3	3,347.4	2,257.9	475.7	437.0	158.0	9.2	8.6	1.0
0.3 - 0.5	8,784.0	5,880.7	1,403.7	1,113.7	346.1	25.9	12.0	1.9
0.5 - 1.0	16,102.9	10,136.6	3,041.8	2,103.8	716.9	51.5	45.9	6.4
1.0 - 2.0	13,078.1	7,216.5	3,236.0	1,727.5	792.0	66.1	29.8	10.3
2.0 - 3.0	4,748.5	2,403.2	1,283.2	698.3	319.4	26.2	16.1	2.1
3.0 - 4.0	2,020.5	1,040.3	516.1	271.5	164.7	10.3	17.6	0.0
4.0 - 5.0	1,161.6	606.0	273.4	169.7	103.7	4.5	4.4	0.0
5.0 - 10.0	1,586.7	687.2	420.2	292.9	126.8	34.7	25.0	0.0
Plus de 10	453.0	137.0	76.3	99.4	97.2	24.9	18.2	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	53,281.7	31,669.6	11,018.7	7,170.2	2,953.8	260.8	184.5	24.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 1.8 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non précisé
Moins de 15 ans	10	3	3	3	1	0	0	0
15 à 19 ans	337	121	59	91	64	1	1	0
20 à 24 ans	1,853	580	330	540	390	6	7	0
25 à 29 ans	4,711	1,676	914	1,251	806	28	36	0
30 à 34 ans	6,242	2,671	1,247	1,413	817	54	40	0
35 à 39 ans	9,292	4,759	1,880	1,743	795	57	58	0
40 à 44 ans	10,232	6,045	2,000	1,490	628	37	32	0
45 à 49 ans	11,354	7,287	2,207	1,377	423	40	20	0
50 à 54 ans	12,637	8,807	2,275	1,260	253	37	5	0
55 à 59 ans	8,215	5,776	1,469	805	141	17	7	0
60 à 64 ans	7,749	5,833	1,169	613	111	15	8	0
65 à 69 ans	4,779	3,689	692	335	48	6	9	0
70 à 74 ans	4,313	3,577	466	217	41	9	3	0
75 à 79 ans	2,320	1,906	271	117	22	4	0	0
Plus de 80 ans	2,296	1,913	223	129	23	6	2	0
Non concerné*	69	12	1	1	1	0	0	54
Total	86,409	54,655	15,206	11,385	4,564	317	228	54

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.9 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon le niveau d'instruction de l'exploitant
la classe d'âge de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non precisé
Moins de 15 ans	4.7	1.5	2.0	0.9	0.3	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	134.5	36.7	31.9	32.5	32.1	0.5	0.8	0.0
20 à 24 ans	868.0	273.9	160.1	230.0	201.9	0.8	1.4	0.0
25 à 29 ans	2,342.8	809.1	498.4	588.4	409.8	19.0	18.1	0.0
30 à 34 ans	3,251.6	1,288.2	731.0	713.8	453.7	28.5	36.4	0.0
35 à 39 ans	5,003.8	2,418.5	1,117.8	942.7	444.1	35.5	45.3	0.0
40 à 44 ans	6,425.5	3,568.1	1,455.8	902.7	453.6	23.7	21.6	0.0
45 à 49 ans	7,215.4	4,285.1	1,609.8	915.7	328.9	48.4	27.5	0.0
50 à 54 ans	8,492.6	5,460.0	1,818.8	932.8	240.9	30.6	9.6	0.0
55 à 59 ans	5,503.5	3,549.6	1,211.8	607.4	121.0	10.5	3.1	0.0
60 à 64 ans	5,145.6	3,496.4	975.3	529.1	118.2	21.8	4.8	0.0
65 à 69 ans	3,145.4	2,191.2	553.6	319.6	50.5	16.7	13.8	0.0
70 à 74 ans	2,667.4	1,956.4	400.8	236.3	60.5	12.7	0.8	0.0
75 à 79 ans	1,513.1	1,150.4	245.5	96.8	18.5	2.0	0.0	0.0
Plus de 80 ans	1,537.8	1,179.0	206.0	121.5	19.8	10.1	1.5	0.0
Non concerné*	30.1	5.5	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	24.2
Total	53281.7	31669.6	11018.7	7170.1	2953.8	260.8	184.5	24.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.10 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le type de formation agricole de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation

Département : Sud-Est

Classe taille de la SAU (en carreaux)	Total Exploitants	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	1,482	1,426	25	23	1	7
0.05 - 0.1	4,527	4,411	62	42	3	9
0.1 - 0.2	10,959	10,754	145	37	11	12
0.2 - 0.3	13,529	13,313	167	31	13	5
0.3 - 0.5	21,035	20,686	283	42	19	5
0.5 - 1.0	22,035	21,602	364	50	12	7
1.0 - 2.0	9,377	9,076	245	47	3	6
2.0 - 3.0	1,937	1,871	51	12	2	1
3.0 - 4.0	583	559	18	4	2	0
4.0 - 5.0	258	243	11	4	0	0
5.0 - 10.0	247	226	13	7	1	0
Plus de 10	36	34	1	1	0	0
Pas de SAU	404	375	14	12	0	3
Total	86,409	84,576	1,399	312	67	55

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 1.11 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon le type de formation agricole de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille de la SAU (en carreaux)	SAU totale	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non renseigné*
Moins de 0.05	49.8	47.9	0.8	0.8	0.0	0.2
0.05 - 0.1	336.5	328.4	4.4	3.0	0.2	0.6
0.1 - 0.2	1,612.9	1,583.4	21.2	5.2	1.4	1.7
0.2 - 0.3	3,347.3	3,293.9	41.5	7.4	3.2	1.2
0.3 - 0.5	8,784.0	8,640.4	116.4	17.4	7.8	1.9
0.5 - 1.0	16,102.9	15,782.1	270.5	35.1	8.8	6.4
1.0 - 2.0	13,078.0	12,643.3	352.6	67.8	4.0	10.3
2.0 - 3.0	4,748.5	4,587.7	123.5	29.6	5.6	2.1
3.0 - 4.0	2,020.5	1,936.9	63.1	13.8	6.7	0.0
4.0 - 5.0	1,161.6	1,094.4	50.0	17.1	0.0	0.0
5.0 - 10.0	1,586.7	1,451.8	76.2	51.1	7.7	0.0
Plus de 10	453.0	429.7	10.5	12.9	0.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	53281.7	51819.9	1130.6	261.2	45.5	24.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.12 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
la classe d'âge de l'exploitant**

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Lieu de Résidence principale de l'exploitant					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Moins de 15 ans	10	9	0	1	0	0	0
15 à 19 ans	337	289	2	45	1	0	0
20 à 24 ans	1,853	1,720	5	123	5	0	0
25 à 29 ans	4,711	4,420	13	267	6	5	0
30 à 34 ans	6,242	5,802	21	406	8	5	0
35 à 39 ans	9,292	8,798	12	458	18	6	0
40 à 44 ans	10,232	9,679	41	477	30	5	0
45 à 49 ans	11,354	10,760	25	529	26	14	0
50 à 54 ans	12,637	12,059	28	515	27	8	0
55 à 59 ans	8,215	7,905	24	262	16	8	0
60 à 64 ans	7,749	7,502	13	204	23	7	0
65 à 69 ans	4,779	4,644	7	116	9	3	0
70 à 74 ans	4,313	4,167	10	124	8	4	0
75 à 79 ans	2,320	2,258	2	55	3	2	0
Plus de 80 ans	2,296	2,242	1	47	4	2	0
Non concerné*	69	15	0	0	0	0	54
Total	86,409	82,269	204	3,629	184	69	54

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.13 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon l'activité principale de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	1,482	764	92	46	23	16	4	3	360	129	45
0.05 - 0.1	4,527	3,193	141	72	51	43	6	22	654	202	143
0.1 - 0.2	10,959	8,634	212	110	80	52	6	24	1,213	386	242
0.2 - 0.3	13,529	10,814	229	169	91	54	8	25	1,408	461	270
0.3 - 0.5	21,035	17,940	242	159	132	75	9	23	1,547	571	337
0.5 - 1.0	22,035	19,440	233	195	119	101	2	15	1,189	529	212
1.0 - 2.0	9,377	8,397	90	105	24	47	2	7	432	210	63
2.0 - 3.0	1,937	1,759	21	20	5	9	0	1	72	45	5
3.0 - 4.0	583	526	6	9	1	4	0	1	27	9	0
4.0 - 5.0	258	237	1	6	0	1	0	0	7	6	0
5.0 - 10.0	247	226	3	8	0	2	0	0	6	1	1
Plus de 10	36	31	2	2	0	0	0	0	0	1	0
Pas de SAU	404	60	68	172	2	7	0	1	76	14	4
Total	86,409	72,021	1,340	1,073	528	411	37	122	6,991	2,564	1,322

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 1.14 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon l'activité principale de l'exploitant
la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	49.8	26.6	3.0	1.3	0.7	0.5	0.1	0.1	11.5	4.3	1.5
0.05 - 0.1	336.5	240.0	10.0	5.3	3.8	3.0	0.4	1.5	47.9	14.7	10.1
0.1 - 0.2	1,612.9	1,275.4	30.3	15.9	11.3	7.4	0.9	3.6	175.5	57.0	35.6
0.2 - 0.3	3,347.4	2,672.0	56.4	42.4	22.5	13.5	2.1	6.3	348.7	115.4	68.1
0.3 - 0.5	8,784.0	7,531.3	97.7	67.0	53.2	30.3	3.7	9.0	635.8	225.2	130.9
0.5 - 1.0	16,102.9	14,264.3	158.1	134.7	82.6	74.0	1.1	11.1	854.0	369.4	153.5
1.0 - 2.0	13,078.1	11,723.9	124.0	155.3	33.8	68.0	2.7	9.3	585.0	290.9	85.2
2.0 - 3.0	4,748.5	4,321.5	51.7	47.6	12.6	21.1	0.0	2.1	172.0	109.1	10.8
3.0 - 4.0	2,020.5	1,828.3	21.1	30.5	3.2	13.8	0.0	3.5	89.3	30.7	0.0
4.0 - 5.0	1,161.6	1,067.1	4.1	27.2	0.0	5.0	0.0	0.0	30.7	27.5	0.0
5.0 - 10.0	1,586.7	1,453.6	19.3	48.5	0.0	15.7	0.0	0.0	39.0	5.1	5.5
Plus de 10	453.0	370.5	33.2	37.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	53,281.7	46,774.5	609.0	613.1	223.7	252.2	11.0	46.4	2,989.4	1,261.3	501.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.15 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon les activités agricoles et para-agricoles pratiquées et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Total Exploitants	Activités agricoles et para agricoles pratiquées par l'exploitation									
		Production végétale	Elevage	Aviculture	Apiculture	Aquaculture	Pêche	Services agricoles	Production charbon	Transformation	Ramassage Djondjon
Moins de 15 ans	10	10	8	8	0	0	1	0	1	0	1
15 à 19 ans	337	322	252	226	1	0	6	9	32	2	8
20 à 24 ans	1,853	1,833	1,465	1,400	11	3	42	77	273	20	43
25 à 29 ans	4,711	4,660	3,852	3,741	18	3	110	208	831	72	177
30 à 34 ans	6,242	6,201	5,167	5,081	33	8	122	273	1,173	155	245
35 à 39 ans	9,292	9,244	7,924	7,667	56	9	163	396	1,813	250	497
40 à 44 ans	10,232	10,182	8,928	8,647	89	18	172	512	1,812	307	624
45 à 49 ans	11,354	11,304	10,075	9,678	98	13	187	602	2,236	443	839
50 à 54 ans	12,637	12,600	11,236	10,880	113	15	163	787	2,323	479	963
55 à 59 ans	8,215	8,189	7,269	7,258	90	12	100	521	1,666	368	686
60 à 64 ans	7,749	7,730	6,758	6,796	65	21	85	536	1,484	373	661
65 à 69 ans	4,779	4,766	4,051	4,179	55	8	47	266	880	231	470
70 à 74 ans	4,313	4,305	3,421	3,654	24	4	34	224	605	161	378
75 à 79 ans	2,320	2,316	1,805	1,977	23	2	11	83	322	72	183
Plus de 80 ans	2,296	2,293	1,647	1,872	12	1	13	120	249	83	136
Non concerné*	69	64	42	40	0	1	0	19	11	8	2
Total	86,409	86,019	73,900	73,104	688	118	1,256	4,633	15,711	3,024	5,913

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 1.16 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon la principale destination de la production et la classe d'âge de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Nombre d'exploitations			SAU			SAU moyenne par exploitation		
	Total	Autoconsom-mation	Vente	Total	Autoconsom-mation	Vente	Total	Autoconsom-mation	Vente
Moins de 15 ans	10	6	4	4.7	1.2	3.5	0.47	0.21	0.87
15 à 19 ans	337	168	169	134.5	48.6	85.9	0.40	0.29	0.51
20 à 24 ans	1,853	1,014	839	868.0	333.9	534.0	0.47	0.33	0.64
25 à 29 ans	4,711	2,524	2,187	2,342.8	874.9	1,467.8	0.50	0.35	0.67
30 à 34 ans	6,242	3,536	2,706	3,251.6	1,317.0	1,934.5	0.52	0.37	0.71
35 à 39 ans	9,292	5,315	3,977	5,003.8	2,114.1	2,889.7	0.54	0.40	0.73
40 à 44 ans	10,232	5,687	4,545	6,425.5	2,508.9	3,916.6	0.63	0.44	0.86
45 à 49 ans	11,354	6,390	4,964	7,215.4	2,915.4	4,300.0	0.64	0.46	0.87
50 à 54 ans	12,637	7,136	5,501	8,492.6	3,412.1	5,080.4	0.67	0.48	0.92
55 à 59 ans	8,215	4,941	3,274	5,503.5	2,481.5	3,022.0	0.67	0.50	0.92
60 à 64 ans	7,749	4,671	3,078	5,145.6	2,171.7	2,973.9	0.66	0.46	0.97
65 à 69 ans	4,779	3,070	1,709	3,145.4	1,475.3	1,670.1	0.66	0.48	0.98
70 à 74 ans	4,313	2,746	1,567	2,667.4	1,211.4	1,456.1	0.62	0.44	0.93
75 à 79 ans	2,320	1,531	789	1,513.1	694.5	818.7	0.65	0.45	1.04
Plus de 80 ans	2,296	1,534	762	1,537.8	759.8	778.0	0.67	0.50	1.02
Non concerné*	69	39	30	30.1	12.1	18.0	0.44	0.31	0.60
Total	86,409	50,308	36,101	53,281.7	22,332.5	30,949.2	0.62	0.44	0.86

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 2 : Structures foncières et modes de faire-valoir des parcelles

Tableau 2.1 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 0.05	1,482	1,617	1.1	68.2	0.04	49.8	0.03
0.05 - 0.1	4,527	5,758	1.3	395.8	0.07	336.5	0.06
0.1 - 0.2	10,959	17,391	1.6	1,756.3	0.10	1,612.9	0.09
0.2 - 0.3	13,529	22,294	1.6	3,531.7	0.16	3,347.4	0.15
0.3 - 0.5	21,035	41,391	2.0	9,091.3	0.22	8,784.0	0.21
0.5 - 1.0	22,035	51,856	2.4	16,570.3	0.32	16,102.9	0.31
1.0 - 2.0	9,377	27,811	3.0	13,438.2	0.48	13,078.0	0.47
2.0 - 3.0	1,937	6,889	3.6	4,914.8	0.71	4,748.5	0.69
3.0 - 4.0	583	2,244	3.8	2,090.4	0.93	2,020.5	0.90
4.0 - 5.0	258	1,131	4.4	1,200.2	1.06	1,161.6	1.03
5.0 - 10.0	247	1,178	4.8	1,711.8	1.45	1,586.7	1.35
Plus de 10	36	176	4.9	489.5	2.78	453.0	2.57
Pas de SAU	404	123	0.3	39.8	0.32	0.0	0.00
Total	86,409	179,859	2.1	55,298.1	0.31	53,281.7	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.2 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe d'âge des exploitants
(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe d'âge des exploitants	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 15 ans	10	16	1.6	4.8	0.30	4.7	0.29
15 à 19 ans	337	522	1.5	138.4	0.27	134.5	0.26
20 à 24 ans	1,853	3,410	1.8	897.9	0.26	868.0	0.25
25 à 29 ans	4,711	9,049	1.9	2,412.6	0.27	2,342.8	0.26
30 à 34 ans	6,242	12,283	2.0	3,342.2	0.27	3,251.6	0.26
35 à 39 ans	9,292	18,452	2.0	5,186.6	0.28	5,003.8	0.27
40 à 44 ans	10,232	21,573	2.1	6,655.5	0.31	6,425.5	0.30
45 à 49 ans	11,354	24,223	2.1	7,486.7	0.31	7,215.4	0.30
50 à 54 ans	12,637	27,735	2.2	8,778.4	0.32	8,492.6	0.31
55 à 59 ans	8,215	18,276	2.2	5,700.8	0.31	5,503.5	0.30
60 à 64 ans	7,749	16,559	2.1	5,376.3	0.32	5,145.6	0.31
65 à 69 ans	4,779	10,082	2.1	3,270.6	0.32	3,145.4	0.31
70 à 74 ans	4,313	8,544	2.0	2,780.7	0.33	2,667.4	0.31
75 à 79 ans	2,320	4,636	2.0	1,594.3	0.34	1,513.1	0.33
Plus de 80 ans	2,296	4,398	1.9	1,639.1	0.37	1,537.8	0.35
Non concerné*	69	101	1.5	33.4	0.33	30.1	0.30
Total	86,409	179,859	2.1	55,298.2	0.31	53,281.7	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 2.3 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe taille de la SAU des exploitations**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre total de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	1,617	653	614	136	26	2	160	5	21
0.05 - 0.1	5,758	1,948	2,511	892	97	7	208	16	79
0.1 - 0.2	17,391	5,705	7,771	2,908	336	12	361	34	264
0.2 - 0.3	22,294	8,297	8,876	3,429	521	13	768	65	325
0.3 - 0.5	41,391	16,798	15,065	6,150	1,072	12	1,560	93	641
0.5 - 1.0	51,856	22,248	17,976	7,382	1,380	33	1,924	135	778
1.0 - 2.0	27,811	13,296	8,802	3,454	875	31	911	129	313
2.0 - 3.0	6,889	3,372	2,098	780	258	4	236	56	85
3.0 - 4.0	2,244	1,227	549	263	64	1	80	48	12
4.0 - 5.0	1,131	564	351	123	39	1	30	20	3
5.0 - 10.0	1,178	661	272	102	36	1	65	28	13
Plus de 10	176	111	39	7	13	0	3	0	3
Pas de SAU	123	47	48	13	4	2	5	3	1
Total	179,859	74,927	64,972	25,639	4,721	119	6,311	632	2,538

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.4 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe taille de la SAU des exploitations
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	68.2	27.2	26.8	5.8	1.1	0.1	6.3	0.2	0.8
0.05 - 0.1	395.8	137.2	164.1	68.2	7.4	0.6	13.3	0.9	4.2
0.1 - 0.2	1,756.3	593.2	724.2	344.0	38.4	1.5	31.9	3.6	19.7
0.2 - 0.3	3,531.7	1,358.1	1,334.2	566.9	84.7	2.9	135.8	10.9	38.3
0.3 - 0.5	9,091.3	3,761.6	3,287.4	1,218.7	234.9	3.1	459.1	17.7	109.0
0.5 - 1.0	16,570.3	7,268.7	5,715.5	2,093.9	447.4	7.6	812.2	45.1	179.9
1.0 - 2.0	13,438.2	6,351.6	4,353.9	1,507.5	478.3	15.8	550.4	61.6	119.2
2.0 - 3.0	4,914.8	2,245.5	1,547.9	613.2	219.3	4.0	202.1	35.4	47.4
3.0 - 4.0	2,090.4	1,002.2	534.1	336.4	77.1	0.2	93.8	38.8	8.0
4.0 - 5.0	1,200.2	519.2	378.6	205.7	36.8	2.0	42.1	15.3	0.5
5.0 - 10.0	1,711.8	833.6	428.2	175.7	86.2	2.0	135.0	28.4	22.8
Plus de 10	489.5	287.6	79.9	18.9	76.8	0.0	18.0	0.0	8.4
Pas de SAU	39.8	16.2	17.7	1.9	2.3	1.3	0.2	0.2	0.0
Total	55,298.1	24,401.7	18,592.4	7,156.6	1,790.7	40.8	2,499.9	258.1	558.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 2.5 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe d'âge des exploitants**

Département : Sud-Est

Classe d'âge des exploitants	Nombre de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	16	4	7	4	0	0	1	0	0
15 à 19 ans	522	136	241	100	11	1	20	8	5
20 à 24 ans	3,410	1,062	1,626	445	105	1	102	19	50
25 à 29 ans	9,049	3,001	3,957	1,248	291	5	364	63	120
30 à 34 ans	12,283	4,430	4,608	1,996	395	13	591	52	198
35 à 39 ans	18,452	7,041	6,755	2,933	467	9	875	52	320
40 à 44 ans	21,573	8,989	7,851	2,869	590	22	862	71	319
45 à 49 ans	24,223	10,161	8,682	3,252	635	12	1,010	113	358
50 à 54 ans	27,735	12,053	9,928	3,733	641	10	887	56	427
55 à 59 ans	18,276	8,106	6,281	2,648	439	8	495	46	253
60 à 64 ans	16,559	7,326	5,721	2,400	453	7	381	55	216
65 à 69 ans	10,082	4,468	3,405	1,516	298	6	273	15	101
70 à 74 ans	8,544	3,942	2,743	1,263	199	10	237	58	92
75 à 79 ans	4,636	2,140	1,581	662	100	2	107	10	34
Plus de 80 ans	4,398	2,026	1,564	566	97	1	87	14	43
Non concerné*	101	42	22	4	0	12	19	0	2
Total	179,859	74,927	64,972	25,639	4,721	119	6,311	632	2,538

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 2.6 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe d'âge des exploitants
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	4.8	1.2	2.6	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	138.4	37.2	73.6	21.2	1.6	0.1	2.6	1.2	0.8
20 à 24 ans	897.9	296.3	411.4	112.9	37.2	0.1	25.7	5.5	8.7
25 à 29 ans	2,412.6	822.1	1,049.2	284.0	108.3	2.2	104.5	17.7	24.7
30 à 34 ans	3,342.2	1,257.8	1,190.8	497.0	149.6	1.9	187.7	15.6	41.9
35 à 39 ans	5,186.6	2,042.1	1,788.8	761.4	188.5	3.5	311.0	14.5	76.8
40 à 44 ans	6,655.5	2,819.3	2,279.5	855.5	205.9	8.4	391.1	28.9	66.9
45 à 49 ans	7,486.7	3,206.6	2,568.7	928.6	227.1	4.2	431.0	47.4	73.1
50 à 54 ans	8,778.4	3,913.3	2,970.4	1,115.5	249.5	4.2	403.4	30.7	91.3
55 à 59 ans	5,700.8	2,686.4	1,792.8	747.3	182.8	3.8	203.0	19.6	65.1
60 à 64 ans	5,376.3	2,576.7	1,704.9	693.0	163.7	2.0	163.6	23.3	49.2
65 à 69 ans	3,270.6	1,628.4	957.0	439.9	118.5	1.1	98.0	8.8	19.0
70 à 74 ans	2,780.7	1,444.7	790.5	331.6	67.7	5.3	89.0	32.8	19.2
75 à 79 ans	1,594.3	837.2	469.7	190.5	41.8	0.5	42.7	5.0	6.9
Plus de 80 ans	1,639.1	818.4	538.5	176.4	48.4	0.2	36.0	7.1	14.1
Non concerné*	33.4	14.0	4.2	0.8	0.0	3.4	10.6	0.0	0.3
Total	55,298.2	24,401.7	18,592.4	7,156.6	1,790.7	40.8	2,499.9	258.1	558.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 2.7 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant

Département : Sud-Est

Activité Principale de l'exploitant	Nombre total parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	153,208	63,887	56,178	21,260	3,820	80	5,161	573	2,249
Pêche	2,366	803	721	322	89	5	385	10	31
Elevage	1,691	755	473	246	81	7	103	3	23
Bâtiments et travaux publics	1,115	446	357	201	43	0	38	0	30
Administration	874	392	239	131	37	11	47	10	7
Mines et carrières	59	16	19	12	6	0	2	2	2
Transformation	212	82	58	46	8	0	9	0	9
Commerce	12,694	5,469	4,370	1,896	343	7	485	28	96
Services	5,297	2,172	1,627	1,128	207	9	72	6	76
Artisanat	2,343	905	930	397	87	0	9	0	15
Total	179,859	74,927	64,972	25,639	4,721	119	6,311	632	2,538

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.8 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Activité Principale de l'exploitant	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	48,415.6	21,343.6	16,477.4	6,123.0	1,468.0	28.2	2,240.2	242.2	493.1
Pêche	648.4	259.2	174.6	82.5	34.0	1.4	86.2	1.6	8.9
Elevage	688.4	303.8	187.5	70.4	73.4	4.2	36.5	0.8	11.8
Bâtiments et travaux publics	230.3	96.0	66.4	39.1	16.9	0.0	5.3	0.0	6.6
Administration	264.8	129.8	63.8	42.3	15.5	3.4	6.9	1.7	1.5
Mines et carrières	11.6	3.7	2.9	1.7	2.2	0.0	0.6	0.1	0.4
Transformation	48.7	21.7	10.9	10.4	2.3	0.0	1.4	0.0	2.0
Commerce	3,169.4	1,496.6	1,013.7	414.8	104.8	1.5	111.3	9.6	17.2
Services	1,302.4	547.2	391.9	278.7	56.0	2.1	10.3	2.1	14.3
Artisanat	518.7	200.1	203.6	93.8	17.7	0.0	1.3	0.0	2.3
Total	55,298.2	24,401.7	18,592.5	7,156.6	1,790.7	40.8	2,499.9	258.1	558.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.9 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire valoir des parcelles et la classe taille de la SAU

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	1,617	1,196	156	61	3	3	198	0
0.05 - 0.1	5,758	4,600	563	191	4	9	391	0
0.1 - 0.2	17,391	14,516	1,418	403	15	23	1,014	2
0.2 - 0.3	22,294	18,817	1,434	784	11	34	1,204	10
0.3 - 0.5	41,391	34,200	3,080	1,516	27	37	2,511	20
0.5 - 1.0	51,856	42,571	4,328	1,440	37	58	3,387	35
1.0 - 2.0	27,811	23,663	2,183	619	13	34	1,276	23
2.0 - 3.0	6,889	6,019	419	129	1	7	297	17
3.0 - 4.0	2,244	2,001	91	39	4	7	96	6
4.0 - 5.0	1,131	1,033	30	12	1	1	44	10
5.0 - 10.0	1,178	1,033	54	25	7	2	51	6
Plus de 10	176	168	3	4	0	0	1	0
Pas de SAU	123	104	8	3	0	0	7	1
Total	179,859	149,921	13,767	5,226	123	215	10,477	130

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.10 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire-valoir et la classe taille de la SAU
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie Totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	68.2	51.6	6.5	2.7	0.1	0.2	7.1	0.0
0.05 - 0.1	395.8	325.8	33.5	13.6	0.3	0.5	22.1	0.0
0.1 - 0.2	1,756.3	1,497.3	133.3	37.8	1.8	2.0	84.0	0.2
0.2 - 0.3	3,531.7	3,016.0	214.2	131.2	2.0	4.4	162.0	2.0
0.3 - 0.5	9,091.3	7,550.2	635.1	363.1	6.2	6.8	525.5	4.5
0.5 - 1.0	16,570.3	13,741.2	1,310.9	453.6	14.2	16.1	1,024.2	10.2
1.0 - 2.0	13,438.2	11,499.1	1,042.8	332.0	5.8	19.9	530.1	8.6
2.0 - 3.0	4,914.8	4,287.8	324.8	109.5	1.0	5.2	176.3	10.3
3.0 - 4.0	2,090.4	1,853.6	90.5	52.9	3.5	5.4	77.6	7.0
4.0 - 5.0	1,200.2	1,102.0	35.2	14.9	0.6	2.0	38.5	7.0
5.0 - 10.0	1,711.8	1,456.7	80.0	61.7	23.1	2.5	84.6	3.3
Plus de 10	489.5	437.3	9.2	35.1	0.0	0.0	8.0	0.0
Pas de SAU	39.8	31.9	4.3	2.3	0.0	0.0	1.2	0.1
Total	55,298.2	46,850.3	3,920.2	1,610.2	58.5	64.9	2,741.1	53.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.11 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire-valoir et la classe d'âge des exploitants

Département : Sud-Est

Classe d'âge des exploitants	Nombre total parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Cauton ou Plane
Moins de 15 ans	16	15	0	0	0	0	1	0
15 à 19 ans	522	412	63	18	0	3	26	0
20 à 24 ans	3,410	2,824	286	90	4	4	200	2
25 à 29 ans	9,049	7,329	828	351	4	16	511	10
30 à 34 ans	12,283	9,900	974	490	12	18	877	12
35 à 39 ans	18,452	14,957	1,439	694	21	15	1,318	8
40 à 44 ans	21,573	17,831	1,623	665	15	34	1,391	14
45 à 49 ans	24,223	19,929	1,937	736	18	30	1,551	22
50 à 54 ans	27,735	23,124	2,232	641	24	31	1,661	22
55 à 59 ans	18,276	15,314	1,478	476	6	21	971	10
60 à 64 ans	16,559	14,159	1,215	338	6	11	823	7
65 à 69 ans	10,082	8,696	661	288	5	7	414	11
70 à 74 ans	8,544	7,410	496	243	4	10	377	4
75 à 79 ans	4,636	4,034	288	106	2	3	202	1
Plus de 80 ans	4,398	3,920	233	85	2	4	147	7
Non concerné*	101	67	14	5	0	8	7	0
Total	179,859	149,921	13,767	5,226	123	215	10,477	130

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.12 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire-valoir et la classe d'âge des exploitants
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 15 ans	4.8	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	138.4	118.4	11.6	2.7	0.0	0.6	5.2	0.0
20 à 24 ans	897.9	774.9	63.5	18.3	0.4	0.4	40.1	0.4
25 à 29 ans	2,412.6	1,989.8	211.8	87.4	1.3	6.8	110.2	5.3
30 à 34 ans	3,342.2	2,745.0	236.9	137.4	3.3	5.4	210.3	4.0
35 à 39 ans	5,186.6	4,279.3	361.0	192.1	7.1	4.2	339.2	3.7
40 à 44 ans	6,655.5	5,565.1	456.9	207.8	25.4	10.5	387.0	2.8
45 à 49 ans	7,486.7	6,210.4	583.0	234.7	4.7	9.3	433.9	10.6
50 à 54 ans	8,778.4	7,381.5	672.9	247.9	8.1	7.4	455.4	5.3
55 à 59 ans	5,700.8	4,855.2	440.2	149.1	2.4	5.0	241.5	7.4
60 à 64 ans	5,376.3	4,668.6	367.9	109.4	1.5	4.0	222.8	2.1
65 à 69 ans	3,270.6	2,880.8	187.1	87.8	2.1	0.9	105.8	6.2
70 à 74 ans	2,780.7	2,457.6	148.6	69.6	1.0	6.7	95.4	1.9
75 à 79 ans	1,594.3	1,425.6	81.2	36.8	0.5	1.0	49.1	0.1
Plus de 80 ans	1,639.0	1,471.4	91.3	28.0	0.6	1.3	43.3	3.2
Non concerné*	33.4	22.1	6.5	1.5	0.0	1.4	1.8	0.0
Total	55,298.1	46,850.3	3,920.2	1,610.2	58.5	64.9	2,741.1	53.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.13 : Répartition des parcelles et de leur superficie selon le sexe de l'exploitant et le mode de faire-valoir
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Mode de faire-valoir	Nombre de parcelles				Superficie des parcelles			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Direct	149,921	102,581	47,273	67	46,850.3	33,652.4	13,175.8	22.1
Indirect/ Nature	13,767	10,154	3,599	14	3,920.3	2,995.1	918.6	6.5
Indirect/ Sans contrepartie	5,226	3,803	1,418	5	1,610.2	1,254.5	354.1	1.5
Indirect/ Service	123	62	61	0	58.5	23.8	34.7	0.0
Indirect/ Espèce	215	143	64	8	64.9	44.3	19.2	1.4
Sans autorisation préalable	10,477	7,307	3,163	7	2,741.1	1,960.9	778.4	1.8
Caution ou Plane	130	93	37	0	53.0	42.6	10.5	0.0
Total	179,859	124,143	55,615	101	55,298.1	39,973.5	15,291.3	33.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 2.14 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire-valoir des parcelles

Département : Sud-Est

Mode de faire-valoir	Total des parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	149,921	66,758	55,438	22,612	3,708	50	639	329	387
Indirect/ Nature	13,767	4,785	5,581	1,968	383	22	172	106	750
Indirect/ Sans contrepartie	5,226	546	1,180	449	480	15	2,479	39	38
Indirect/ Service	123	24	26	18	13	0	37	4	1
Indirect/ Espèce	215	67	55	17	8	17	15	6	30
Sans autorisation préalable	10,477	2,745	2,687	574	129	15	2,912	87	1,328
Caution ou Plane	130	2	5	1	0	0	57	61	4
Total	179,859	74,927	64,972	25,639	4,721	119	6,311	632	2,538

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.15 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire-valoir des parcelles
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Mode de faire-valoir	Superficie Totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	46,850.3	22,121.0	16,263.0	6,386.5	1,425.3	19.4	380.9	159.3	95.0
Indirect/ Nature	3,920.3	1,452.9	1,544.7	518.8	148.5	5.5	76.4	31.7	141.8
Indirect/ Sans contrepartie	1,610.2	172.7	253.5	125.9	175.2	3.3	854.8	8.6	16.2
Indirect/ Service	58.5	8.7	7.8	3.2	3.9	0.0	34.0	0.7	0.2
Indirect/ Espèce	64.9	22.5	15.6	6.4	2.6	8.0	1.9	0.6	7.3
Sans autorisation préalable	2,741.1	623.5	506.9	114.9	35.3	4.5	1,128.3	31.4	296.1
Caution ou Plane	53.0	0.3	0.9	0.8	0.0	0.0	23.7	25.8	1.5
Total	55,298.1	24,401.7	18,592.4	7,156.6	1,790.7	40.8	2,499.9	258.1	558.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 3 : Irrigation

Tableau 3.1 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe taille de la SAU de l'exploitation

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 0.05	1,617	117	1,500	49.8	3.5	46.3	0.03	0.03	0.03
0.05 - 0.1	5,758	436	5,322	336.5	21.1	315.5	0.06	0.05	0.06
0.1 - 0.2	17,391	1,006	16,385	1,612.9	77.0	1,535.9	0.09	0.08	0.09
0.2 - 0.3	22,294	585	21,709	3,347.4	79.8	3,267.6	0.15	0.14	0.15
0.3 - 0.5	41,391	723	40,668	8,784.0	139.1	8,644.9	0.21	0.19	0.21
0.5 - 1.0	51,856	965	50,891	16,102.9	277.2	15,825.6	0.31	0.29	0.31
1.0 - 2.0	27,811	422	27,389	13,078.0	205.0	12,873.0	0.47	0.49	0.47
2.0 - 3.0	6,889	108	6,781	4,748.5	76.7	4,671.8	0.69	0.71	0.69
3.0 - 4.0	2,244	50	2,194	2,020.5	36.9	1,983.6	0.90	0.74	0.90
4.0 - 5.0	1,131	12	1,119	1,161.6	9.6	1,152.0	1.03	0.80	1.03
5.0 - 10.0	1,178	21	1,157	1,586.7	28.3	1,558.4	1.35	1.35	1.35
Plus de 10	176	0	176	453.0	0.0	453.0	2.57	0.00	2.57
Pas de SAU	123	3	120	0.0	0.0	0.0	0.00	0.00	0.00
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.7	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.2 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe d'âge de l'exploitant
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe d'Age des exploitants	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 15 ans	16	2	14	4.7	0.1	4.6	0.29	0.04	0.33
15 à 19 ans	522	35	487	134.5	8.0	126.6	0.26	0.23	0.26
20 à 24 ans	3,410	106	3,304	868.0	15.5	852.4	0.25	0.15	0.26
25 à 29 ans	9,049	312	8,737	2,342.8	58.9	2,283.8	0.26	0.19	0.26
30 à 34 ans	12,283	309	11,974	3,251.6	59.8	3,191.8	0.26	0.19	0.27
35 à 39 ans	18,452	443	18,009	5,003.8	72.9	4,930.9	0.27	0.16	0.27
40 à 44 ans	21,573	524	21,049	6,425.5	110.6	6,314.8	0.30	0.21	0.30
45 à 49 ans	24,223	580	23,643	7,215.4	125.1	7,090.2	0.30	0.22	0.30
50 à 54 ans	27,735	704	27,031	8,492.6	158.6	8,334.0	0.31	0.23	0.31
55 à 59 ans	18,276	484	17,792	5,503.5	107.0	5,396.5	0.30	0.22	0.30
60 à 64 ans	16,559	389	16,170	5,145.6	95.6	5,049.9	0.31	0.25	0.31
65 à 69 ans	10,082	178	9,904	3,145.4	48.8	3,096.6	0.31	0.27	0.31
70 à 74 ans	8,544	175	8,369	2,667.4	36.5	2,630.9	0.31	0.21	0.31
75 à 79 ans	4,636	118	4,518	1,513.1	31.7	1,481.5	0.33	0.27	0.33
Plus de 80 ans	4,398	84	4,314	1,537.8	24.0	1,513.8	0.35	0.29	0.35
Non applicable *	101	5	96	30.1	0.9	29.2	0.30	0.18	0.30
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.7	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.3 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées selon l'origine de l'eau d'irrigation

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Irrigation			Origine de l'eau					
	Total	Irrigué	Non irrigué	Total	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Moins de 0.05	1,617	117	1,500	117	3	82	32	0	0
0.05 - 0.1	5,758	436	5,322	436	7	354	75	0	0
0.1 - 0.2	17,391	1,006	16,385	1,006	40	809	156	0	1
0.2 - 0.3	22,294	585	21,709	585	36	431	114	1	3
0.3 - 0.5	41,391	723	40,668	723	129	472	121	1	0
0.5 - 1.0	51,856	965	50,891	965	169	627	166	2	1
1.0 - 2.0	27,811	422	27,389	422	148	220	53	0	1
2.0 - 3.0	6,889	108	6,781	108	37	51	20	0	0
3.0 - 4.0	2,244	50	2,194	50	16	29	4	0	1
4.0 - 5.0	1,131	12	1,119	12	7	5	0	0	0
5.0 - 10.0	1,178	21	1,157	21	0	20	1	0	0
Plus de 10	176	0	176	0	0	0	0	0	0
Pas de SAU	123	3	120	3	2	1	0	0	0
Total	179,859	4,448	175,411	4,448	594	3,101	742	4	7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.4 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le statut juridique des parcelles

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Statut Juridique de la terre	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Titre/ Achat	74,927	2,167	72,760	23,477.3	516.0	22,961.4	0.31	0.24	0.32
Titre/ Héritage	64,972	1,694	63,278	18,060.3	298.8	17,761.5	0.28	0.18	0.28
Mineur/ Partage	25,639	301	25,338	6,912.1	80.2	6,831.8	0.27	0.27	0.27
Mineur/ Collectif	4,721	76	4,645	1,620.4	19.1	1,601.3	0.34	0.25	0.34
Terre de l'église	119	6	113	37.6	2.6	35.0	0.32	0.43	0.31
Terre de l'Etat	6,311	147	6,164	2,404.3	25.9	2,378.4	0.38	0.18	0.39
Bien rural de famille	632	29	603	230.4	6.1	224.3	0.36	0.21	0.37
Non déclaré	2,538	28	2,510	539.3	5.5	533.8	0.21	0.20	0.21
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.7	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.5 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le mode faire-valoir des parcelles
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Mode de faire-valoir	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Direct	149,921	2,414	147,507	45,081.8	567.3	44,514.5	0.30	0.23	0.30
Indirect/ Nature	13,767	1,073	12,694	3,824.9	221.3	3,603.6	0.28	0.21	0.28
Indirect/ Sans contrepartie	5,226	259	4,967	1,542.8	50.2	1,492.6	0.30	0.19	0.30
Indirect/ Service	123	2	121	40.6	0.2	40.4	0.33	0.11	0.33
Indirect/ Espèce	215	28	187	62.6	3.3	59.3	0.29	0.12	0.32
Sans autorisation préalable	10,477	671	9,806	2,679.4	111.8	2,567.6	0.26	0.17	0.26
Caution ou Plane	130	1	129	49.7	0.2	49.5	0.38	0.16	0.38
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.7	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.6 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le niveau d'instruction des exploitants
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Niveau d'instruction de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Aucun	109,691	1,793	107,898	31,669.6	385.0	31,284.6	0.29	0.21	0.29
Sait lire et écrire	33,608	843	32,765	11,018.7	223.5	10,795.2	0.33	0.27	0.33
Primaire	25,248	1,046	24,202	7,170.1	181.7	6,988.5	0.28	0.17	0.29
Secondaire	9,992	672	9,320	2,953.8	136.5	2,817.3	0.30	0.20	0.30
Professionnel	736	54	682	260.8	17.2	243.6	0.35	0.32	0.36
Universitaire	514	36	478	184.5	9.5	175.0	0.36	0.26	0.37
Non concerné*	70	4	66	24.2	0.8	23.4	0.35	0.20	0.35
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.6	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 3.7 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le niveau d'instruction des exploitants
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Lieu de résidence principale de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Dans la section	173,468	3,858	169,610	51,074.4	688.1	50,386.4	0.29	0.18	0.30
Autre section	378	11	367	138.1	2.9	135.2	0.37	0.26	0.37
Quartier/Ville	5,513	562	4,951	1,895.9	260.3	1,635.6	0.34	0.46	0.33
Port-au-Prince	323	5	318	120.0	0.3	119.7	0.37	0.06	0.38
Etranger	107	8	99	29.1	1.8	27.3	0.27	0.22	0.28
Non concerné*	70	4	66	24.2	0.8	23.4	0.35	0.20	0.35
Total	179,859	4,448	175,411	53,281.7	954.1	52,327.5	0.30	0.21	0.30

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 4 : Occupations de sol

**Tableau 4-1 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon le type de culture**

(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture							
			Cultures pérennes	Mono culture	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages mono-culture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Céréales	31,028.0	23,997.2	0.0	2,380.9	21,704.2	6,041.1	64.2	642.6	159.5	35.5
Cultures légumineuses	25,270.4	18,968.9	0.0	1,115.9	17,549.2	5,616.7	34.3	577.6	173.7	203.1
Légumes et melons	9,104.1	6,095.9	0.0	1,473.6	3,550.2	3,067.7	369.1	89.4	88.1	466.0
Fruits et noix	6,269.7	6,240.4	6,195.8	13.8	37.4	14.5	3.4	1.5	0.7	2.7
Cultures oléagineuses	492.3	465.9	103.8	47.6	305.3	23.1	1.3	4.2	1.2	5.8
Cultures pour boissons et épices	4,609.7	4,591.0	4,513.9	27.2	33.9	18.1	5.6	3.4	1.0	6.8
Cultures sucrières	108.8	103.9	95.2	6.1	1.0	2.3	0.6	0.7	0.5	2.3
Floricultures et pépinières	4.2	4.2	0.0	1.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	2.5
Aromatiques médicinales	40.7	39.3	0.0	38.4	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	1.5
Autres cultures	92.2	85.5	5.5	79.8	0.8	2.1	3.1	0.0	0.1	0.9
Autres occupations	2,544.8	2,494.6	2,340.9	1.8	3.4	2.0	0.0	0.5	0.1	196.0
Total	79,564.8	63,086.7	13,255.0	5,186.3	43,185.5	14,788.8	481.6	1,319.8	424.8	923.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4-2 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe SAU de l'exploitation (en carreaux)	Superficie totale des occupation s	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes et melons	Fruits et noix	Cultures oléagi- Neuses	Boissons et épices	Cultures sucrières	Floriculture et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres occupa- tions
Moins de 0.05	81.7	23.8	10.9	5.9	16.8	2.0	2.3	0.1	0.0	0.0	0.4	19.4
0.05 - 0.1	549.7	188.7	147.0	33.4	93.0	6.4	16.0	0.7	0.0	0.0	0.8	63.7
0.1 - 0.2	2,536.2	941.5	803.0	184.7	343.9	15.7	83.9	3.2	0.1	1.1	1.3	157.7
0.2 - 0.3	5,285.3	2,017.3	1,678.5	628.3	480.5	26.1	222.0	6.0	0.3	6.8	3.1	216.3
0.3 - 0.5	14,031.5	5,082.7	4,768.1	1,920.0	1,098.9	81.4	675.4	19.6	0.8	12.5	7.9	364.3
0.5 - 1	25,173.2	9,679.3	8,375.1	3,181.7	1,817.0	170.6	1,309.1	32.2	0.9	13.3	20.1	573.9
1 - 2	19,021.7	7,840.3	5,984.7	1,915.8	1,383.2	119.8	1,223.2	28.1	1.6	4.3	22.4	498.5
2 - 3	6,487.8	2,756.1	1,853.5	620.4	508.4	41.8	455.9	10.0	0.3	1.6	7.5	232.3
3 - 4	2,647.4	1,171.1	696.9	258.2	199.2	11.5	199.7	5.8	0.1	0.5	1.8	102.7
4 - 5	1,386.6	580.0	351.9	141.3	115.2	5.2	141.0	1.5	0.0	0.3	0.1	50.1
5 - 10	1,819.1	625.2	476.2	183.9	162.2	11.0	195.5	1.6	0.1	0.4	4.5	158.6
Plus de 10	505.0	121.1	121.9	30.2	51.2	0.8	85.3	0.0	0.0	0.0	22.3	72.2
Pas de SAU	39.6	0.8	2.6	0.3	0.3	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	35.1
Total	79,564.9	31,028.0	25,270.4	9,104.1	6,269.7	492.3	4,609.7	108.8	4.2	40.7	92.2	2,544.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR/FAO/EU

**Tableau 4-3 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe d'âge de l'exploitant
(Superficies en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe d'âge de l'exploitant	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation du sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes et melons	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons et épices	Cultures sucrières	Floriculture et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres occupa- tions
Moins de 15 ans	6.7	3.9	1.9	0.2	0.4	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
15 à 19 ans	208.2	69.2	68.2	38.0	17.5	0.1	10.7	0.0	0.0	0.2	0.0	4.3
20 à 24 ans	1,313.6	483.6	370.6	200.4	122.5	7.2	91.5	0.6	0.1	1.1	1.1	35.0
25 à 29 ans	3,540.3	1,302.3	1,020.2	552.8	318.3	15.6	235.4	6.4	0.3	3.3	1.4	84.5
30 à 34 ans	4,878.1	1,737.5	1,413.9	840.6	423.6	20.5	315.0	9.5	0.2	4.5	3.2	109.7
35 à 39 ans	7,717.2	2,826.2	2,363.9	1,172.9	597.5	42.5	465.3	15.2	0.3	7.1	5.0	221.2
40 à 44 ans	9,540.9	3,774.2	2,935.8	1,177.9	732.3	59.2	554.6	10.7	0.2	5.2	12.7	278.1
45 à 49 ans	10,846.5	4,343.1	3,322.3	1,313.5	813.1	70.2	619.7	17.4	0.4	6.0	7.0	333.8
50 à 54 ans	12,665.2	5,046.7	4,120.3	1,375.6	935.0	82.9	672.1	21.4	0.6	3.7	30.6	376.4
55 à 59 ans	8,053.9	3,240.0	2,770.8	737.6	586.8	57.4	401.8	9.7	1.1	2.9	7.4	238.4
60 à 64 ans	7,645.4	3,048.5	2,522.2	649.8	637.7	47.2	427.8	7.4	0.3	2.8	9.0	292.6
65 à 69 ans	4,601.6	1,871.1	1,548.9	382.5	348.9	26.9	255.9	3.9	0.2	2.0	3.5	157.8
70 à 74 ans	3,952.4	1,515.4	1,302.1	353.5	332.1	28.0	263.0	3.8	0.2	1.0	3.5	149.7
75 à 79 ans	2,260.4	902.7	735.1	165.6	184.2	16.2	142.9	1.2	0.1	0.5	4.7	107.0
Plus de 80 ans	2,298.1	850.9	765.8	138.7	216.0	18.1	151.2	1.5	0.1	0.6	2.4	152.8
Non concerné*	36.7	12.7	8.3	4.5	3.8	0.3	2.8	0.0	0.0	0.0	0.8	3.6
Total	79,565.0	31,028.0	25,270.4	9,104.1	6,269.7	492.3	4,609.7	108.8	4.2	40.8	92.2	2,544.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 4.4 : SAU totale occupée par les céréales, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Maïs	26,273.8	21,402.3	1,440.3	20,026.4	3,981.0	58.3	626.7	134.0	7.1
Riz	20.4	12.8	6.1	9.3	4.3	0.1	0.3	0.2	0.1
Sorgho	4,733.8	2,582.3	934.5	1,668.5	2,055.8	5.8	15.6	25.3	28.2
Total	31,028.0	23,997.3	2,380.9	21,704.2	6,041.1	64.2	642.6	159.5	35.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.5 : SAU totale occupée par les légumineuses, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Haricots	20,345.8	15,328.1	879.8	16,398.1	2,382.3	27.1	550.3	97.7	10.5
Pois Congo	2,892.5	2,301.0	76.9	447.6	2,252.5	3.0	8.3	44.8	59.3
Pois souche	818.1	594.5	11.6	191.7	472.6	3.5	14.1	17.1	107.5
Pois inconnu	299.2	234.9	4.2	118.2	152.4	0.3	3.4	9.6	11.1
Autres légumineuses	914.8	510.5	143.3	393.5	356.9	0.5	1.5	4.5	14.7
Total	25,270.4	18,968.9	1,115.9	17,549.2	5,616.7	34.3	577.6	173.7	203.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6 : SAU totale occupée par les légumes et melons, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Légumes à feuilles ou à tiges	1,103.6	637.3	361.1	401.5	294.4	4.0	3.3	6.2	33.1
Légumes à pépins	304.5	248.3	27.1	51.0	82.0	8.2	6.7	6.8	122.6
Racines, bulbes et tubercules	7,696.1	5,210.4	1,085.5	3,097.7	2,691.3	356.9	79.4	75.0	310.3
Total	9,104.2	6,095.9	1,473.6	3,550.2	3,067.7	369.1	89.4	88.1	466.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.1 : SAU totale occupée par les légumineuses à feuilles, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spécifications agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Choux	955.1	572.3	348.4	353.7	215.8	3.3	2.5	5.7	25.7
Choux fleurs	35.7	3.3	0.6	29.9	5.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Céleris, persil, cresson	23.3	18.1	4.5	6.3	8.9	0.0	0.1	0.0	3.4
Laitues	62.5	26.5	1.5	5.1	55.1	0.0	0.1	0.1	0.6
Epinards	19.7	11.4	2.8	6.6	7.2	0.6	0.4	0.4	1.8
Lalo, Liane panier	4.3	3.0	2.2	0.0	1.4	0.0	0.1	0.0	0.6
Autres légumes ou à tiges (Artichaut, chicorée)	3.1	2.7	1.2	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	1.0
Total	1,103.6	637.3	361.1	401.5	294.4	4.0	3.3	6.2	33.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.2 : SAU totale occupée par les légumes à pépins, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Concombres	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aubergines	21.6	20.4	2.1	6.7	8.9	0.5	0.2	0.6	2.5
Tomates	60.2	48.7	8.1	27.6	8.7	4.1	5.5	1.8	4.5
Mirliton	20.6	17.9	10.5	1.3	1.7	1.8	0.4	1.6	3.2
Pastèques (melon)	16.6	15.6	2.5	1.6	6.6	0.0	0.0	0.4	5.5
Cantaloups, melon France	2.9	2.7	0.0	2.3	0.4	0.0	0.0	0.1	0.1
Potirons, Giraumon, Courgette, Courge	164.1	132.4	3.0	10.5	51.7	1.8	0.4	2.0	94.7
Combos, Calalou	17.4	9.5	0.8	0.7	3.5	0.0	0.0	0.4	12.0
Autres légumes à pépins(Poivron)	1.2	1.2	0.1	0.4	0.5	0.0	0.1	0.0	0.1
Total	304.5	248.3	27.1	51.0	82.0	8.2	6.7	6.8	122.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.3 : SAU totale occupée par les légumes à pépins, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Carottes	1,514.6	779.9	228.4	1,131.7	147.2	1.9	0.3	0.1	5.1
Mazombelle	16.8	16.5	1.3	0.3	3.3	9.2	0.1	0.4	2.3
Betterave rouge	165.3	105.7	2.7	41.8	118.3	0.0	0.0	0.1	2.5
Ail	1.3	1.1	0.0	1.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Oignons (y compris échalotes)	235.6	115.7	100.1	50.1	84.3	0.0	0.0	0.0	1.1
Poireaux et autres légumes alliacés	765.4	470.2	54.0	534.4	166.8	2.3	0.7	0.3	7.0
Pomme de terre	1,080.2	698.5	226.0	623.3	219.6	0.6	0.1	0.8	9.8
Patates	1,680.9	1,112.8	115.0	373.7	1,087.9	2.7	9.6	25.7	66.3
Ignames	1,077.7	1,009.5	296.4	169.3	135.8	286.0	50.1	21.7	118.3
Manioc doux	350.4	246.7	23.1	66.1	216.8	4.7	5.6	7.9	26.2
Manioc amer	621.8	483.7	28.1	79.6	463.4	1.4	3.2	9.8	36.3
Malanga, Taro	144.6	133.9	9.5	20.9	40.2	24.2	9.4	8.0	32.4
Autres racines et tubercules n.c.a (Navets, radis,...)	41.1	36.0	0.9	5.6	7.4	23.8	0.3	0.2	2.9
Champignons et truffes	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.1
Total	7,696.1	5,210.4	1,085.5	3,097.7	2,691.3	356.9	79.4	75.0	310.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7 : SAU totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Fruits tropicaux et subtropicaux	6,225.0	6,160.9	13.4	32.6	11.5	3.3	1.0	0.6	1.7
Agrumes	21.1	17.3	0.1	1.5	1.8	0.1	0.0	0.0	0.3
Raisins et baies	0.8	0.1	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Fruits à pépins et fruits à noyau	10.6	6.2	0.0	2.5	1.2	0.0	0.1	0.0	0.6
Noix	12.2	11.2	0.3	0.2	0.1	0.0	0.3	0.1	0.1
Total	6,269.7	6,195.7	13.8	37.4	14.5	3.4	1.5	0.7	2.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.1 : SAU totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Avocats	38.6	35.5	0.1	0.9	1.1	0.5	0.1	0.2	0.3
Bananes et plantains	5,970.3	5,936.4	11.0	14.5	5.0	2.4	0.5	0.1	0.4
Tamarin	54.8	46.9	1.4	5.6	0.8	0.0	0.1	0.1	0.0
Goyave	2.4	0.1	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Corossol	8.7	6.5	0.0	0.9	1.1	0.2	0.0	0.1	0.1
Cachiman (None)	5.5	3.7	0.0	1.6	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Mangue francisque	17.6	12.0	0.1	4.5	0.9	0.0	0.2	0.0	0.0
Autres mangues	83.0	81.1	0.0	1.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Papayes	3.1	2.6	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.1
Ananas	4.1	3.2	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.1	0.4
Arbre véritable	34.6	33.8	0.5	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1
Arbre à pain	4.8	4.4	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Abricots	5.9	4.5	0.2	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Quenêpe	5.8	5.1	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1
Corombola	0.6	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres fruits tropicaux et subtropicaux	2.8	2.6	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	6,242.6	6,178.5	13.4	32.6	11.5	3.3	1.0	0.6	1.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.2 : SAU totale occupée par les agrumes par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Pamplemousses (Chadèque)	9.2	7.7	0.0	0.7	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1
Citrons et limes	2.7	2.1	0.0	0.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Oranges	4.4	3.5	0.0	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Tangerines, mandarines, clémentines	4.4	3.6	0.1	0.0	0.4	0.1	0.0	0.0	0.1
Autres agrumes, (Bigaradier,...)	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	21.1	17.3	0.1	1.5	1.8	0.1	0.0	0.0	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.3 : SAU totale occupée par les raisins et les baies par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Raisins	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fraises	0.6	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres baies (Mures, Framboises.)	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	0.8	0.1	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.4 : SAU totale occupée par les fruits à pépins et à noyaux par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Cerises	0.9	0.7	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1
Pêches	0.5	0.4	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Grenadine	0.9	0.1	0.0	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1
Grenade	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Grenadia (fruit de passion)	5.4	4.9	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.3
Autres fruits à pépins et à noyau (Grenadine, Grenade,...)	2.8	0.1	0.0	2.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	10.6	6.2	0.0	2.5	1.2	0.0	0.1	0.0	0.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.5 : SAU totale occupée par les noix par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Amandes	3.7	3.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0
Noix de cajou(Anacardier)	7.1	7.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres Noix	1.4	0.8	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Total	12.2	11.2	0.3	0.2	0.1	0.0	0.3	0.1	0.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.8 : SAU totale occupée par les cultures oléagineuses par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-est

Spécifications agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Arachides	376.8	1.0	47.1	301.0	19.9	1.1	3.8	1.2	1.8
Cocotiers	74.4	72.2	0.0	1.4	0.4	0.0	0.1	0.0	0.2
Autres cultures oléagineux, (Tournesol, palmier à huile, roroli)	41.1	30.6	0.5	3.0	2.8	0.1	0.3	0.0	3.8
Total	492.3	103.7	47.6	305.3	23.1	1.3	4.2	1.2	5.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.9 : SAU totale occupée par les cultures pour boissons et épices par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Café	4,519.0	4,505.6	3.9	5.2	1.8	2.1	0.0	0.0	0.3
Cacao	4.8	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres cultures pour boissons	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Piments (capsicum spp.)	79.7	0.0	21.5	28.5	15.6	3.5	3.3	0.9	6.4
Gingembre	2.2	0.0	1.2	0.1	0.7	0.0	0.0	0.1	0.1
Autres épices (Poivres,...)	4.0	3.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	4,609.7	4,513.8	27.2	33.9	18.1	5.6	3.4	1.0	6.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.10 : SAU totale occupée par les cultures sucrières par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Canne à sucre	108.8	95.2	6.1	1.0	2.3	0.6	0.7	0.5	2.3
Total	108.8	95.2	6.1	1.0	2.3	0.6	0.7	0.5	2.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.11 : SAU totale occupée par la floriculture et les pépinières par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Floriculture-culture	0.5	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1
Pépinières plantes ornementales	3.6	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4
Pépinières pour culture	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	4.2	0.0	1.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	2.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.12 : SAU totale occupée par les cultures aromatiques et médicinales par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Thym	39.6	0.0	37.7	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	1.1
Vétiver	0.9	0.0	0.6	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2
Autres cultures médicinales, aromatiques (Citronnelle, Basilic, menthe)	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Total	40.7	0.0	38.4	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	1.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.13 : SAU totale occupée par les autres cultures (herbacées, textiles, tabac, etc.) par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Cultures Herbacées et autres cultures fourragères	21.7	0.0	18.2	0.0	0.2	3.1	0.0	0.0	0.2
Cultures Textiles (Sisal, coton...)	28.9	0.0	28.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Roseaux	9.5	5.5	3.6	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Tabac	31.3	0.0	28.4	0.8	1.5	0.0	0.0	0.1	0.5
Autres Cultures (Roucou,)	0.9	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	92.2	5.5	79.8	0.8	2.1	3.1	0.0	0.1	0.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.14 : SAU totale occupée par les autres occupations (jachères, bâtiments, forêts, etc.)
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-est

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations
Jachères temporaires	196.1
Jachères permanentes	1,111.5
Bâtiments	863.5
Terrains incultes	5.6
Retenue d'eau	1.0
Forêt	367.1
Total	2,544.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.15 : Nombre d'arbres, d'arbuste et autres cultures dispersés recensés par type d'arbre

Département : Sud-Est

Arbres recensés	Type d'arbres dispersés		Nombre	%
	Productifs	Non Productifs		
Bananes et plantains	654,381	123,576	777,957	26.0
Forêt	18,092	423,359	441,451	14.7
Autres mangues	236,589	12,518	249,107	8.3
Avocats	204,179	14,939	219,118	7.3
Cocotiers	210,400	8,652	219,052	7.3
Café	207,429	5,924	213,353	7.1
Pamplemousses (Chadèque)	181,382	10,804	192,186	6.4
Arbre véritable	109,054	3,197	112,251	3.7
Tangerines, mandarines, clémentines	102,282	5,209	107,491	3.6
Canne à sucre	61,838	13,057	74,895	2.5
Oranges	62,929	3,536	66,465	2.2
Autres cultures oléagineux (Tournesol, palmier à huile, roroli)	29,275	31,335	60,610	2.0
Corossol	37,891	2,098	39,989	1.3
Citrons et limes	31,875	1,195	33,070	1.1
Cacao	25,742	2,160	27,902	0.9
Cachimán (None)	23,711	674	24,385	0.8
Mangues francisque	16,690	1,360	18,050	0.6
Quenêpe	15,153	1,825	16,978	0.6
Papayes	14,604	1,100	15,704	0.5
Pêches	13,545	959	14,504	0.5

Autres agrumes, (Bigaradier,...)	12,843	305	13,148	0.4
Amandes	8,050	1,075	9,125	0.3
Noix de cajou(Anacardier)	896	7,083	7,979	0.3
Arbre à pain	6,723	812	7,535	0.3
Abricots	6,450	703	7,153	0.2
Autres fruits tropicaux et subtropicaux (Sapotille, cayimite, jaquier, Dattes, jaune d'oeuf)	5,570	683	6,253	0.2
Cerises	4,575	93	4,668	0.2
Tamarin	2,607	585	3,192	0.1
Goyave	2,769	190	2,959	0.1
Grenadia (fruit de passion)	2,575	120	2,695	0.1
Ananas	2,334	90	2,424	0.1
Roseaux	188	387	575	0.0
Grenade	467	4	471	0.0
Autres Noix	130	158	288	0.0
Autres épices (Poivres,...)	176	60	236	0.0
Carambola	197	38	235	0.0
Grenadine	161	67	228	0.0
Autres fruits à pépins et à noyau(Grenadine, Grenade,...)	201	11	212	0.0
Arachides	178	14	192	0.0
Autres baies (Mures, Framboises.)	128	29	157	0.0
Raisins	137	0	137	0.0
Autres cultures pour boissons	12	3	15	0.0
Total	2,314,408	679,987	2,994,395	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 5 : Elevage

Tableau 5.1 : Répartition du cheptel total, en propriété et en gardiennage selon l'espèce

Département : Sud-Est

Espèces	Effectif total		Cheptel en propriété		Cheptel en gardiennage	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	66,041	19.0	49,844	16.7	16,197	33.1
Porcins	98,105	28.2	88,231	29.5	9,874	20.2
Ovins	14,053	4.0	12,230	4.1	1,823	3.7
Caprins locaux	169,204	48.6	148,234	49.6	20,970	42.8
Caprins améliorés	487	0.1	412	0.1	75	0.2
Total	347,890	100.0	298,951	100.0	48,939	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.2 Répartition du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Sud-Est

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Moins de 0.05	3,758	652	1,140	54	1,897	15
0.05 - 0.1	11,788	1,820	3,627	188	6,131	22
0.1 - 0.2	34,609	6,104	10,226	656	17,579	44
0.2 - 0.3	48,336	8,421	13,462	2,660	23,739	54
0.3 - 0.5	81,308	14,616	23,244	4,510	38,870	68
0.5 - 1.0	97,342	18,834	28,069	4,071	46,222	146
1.0 - 2.0	47,982	10,128	13,140	1,455	23,183	76
2.0 - 3.0	11,434	2,761	2,836	262	5,561	14
3.0 - 4.0	3,586	925	890	65	1,704	2
4.0 - 5.0	1,629	379	450	46	753	1
5.0 - 10.0	1,997	489	441	62	1,004	1
Plus de 10	412	93	102	5	197	15
Pas de SAU	3,709	819	478	19	2,364	29
Total	347,890	66,041	98,105	14,053	169,204	487

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.3 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU
(Cheptel en propriété)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	2,110	310	480	545	1,013	16	39	500	1,678	10	10
0.05 - 0.1	5,269	873	1,319	1,768	3,172	73	148	1,684	5,146	19	21
0.1 - 0.2	11,650	2,874	4,280	5,015	8,814	211	467	4,733	14,981	15	32
0.2 - 0.3	14,088	4,167	6,073	6,477	11,910	781	2,400	6,388	20,579	23	45
0.3 - 0.5	21,640	7,314	10,931	10,552	20,774	1,291	4,071	10,615	33,600	36	52
0.5 - 1.0	22,252	8,844	14,337	12,138	25,409	1,057	3,537	12,035	40,644	45	127
1.0 - 2.0	9,406	4,315	7,845	5,340	12,258	351	1,184	5,536	20,917	31	65
2.0 - 3.0	1,951	1,055	2,285	1,078	2,656	61	199	1,186	5,083	5	13
3.0 - 4.0	587	340	789	321	839	18	56	347	1,591	1	2
4.0 - 5.0	260	144	337	141	425	12	46	161	714	1	1
5.0 - 10.0	248	148	444	148	423	11	59	151	976	1	1
Plus de 10	36	19	83	23	102	1	5	19	191	2	15
Pas de SAU	404	208	641	134	436	4	19	297	2,134	4	28
Total	86,409	30,611	49,844	43,680	88,231	3,887	12,230	43,652	148,234	193	412

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.4 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU
(Cheptel en gardiennage)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	2,110	104	172	76	127	4	15	84	219	1	5
0.05 - 0.1	5,269	333	501	281	455	13	40	352	985	1	1
0.1 - 0.2	11,650	1,114	1,824	822	1,412	71	189	955	2,598	6	12
0.2 - 0.3	14,088	1,562	2,348	951	1,552	110	260	1,195	3,160	5	9
0.3 - 0.5	21,640	2,552	3,685	1,530	2,470	199	439	2,036	5,270	13	16
0.5 - 1.0	22,252	2,992	4,497	1,505	2,660	224	534	2,042	5,578	9	19
1.0 - 2.0	9,406	1,359	2,283	522	882	102	271	846	2,266	7	11
2.0 - 3.0	1,951	263	476	108	180	18	63	179	478	1	1
3.0 - 4.0	587	76	136	31	51	3	9	45	113	0	0
4.0 - 5.0	260	24	42	12	25	0	0	17	39	0	0
5.0 - 10.0	248	22	45	12	18	2	3	8	28	0	0
Plus de 10	36	3	10	0	0	0	0	3	6	0	0
Pas de SAU	404	68	178	13	42	0	0	42	230	1	1
Total	86,409	10,472	16,197	5,863	9,874	746	1,823	7,804	20,970	44	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.5 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Sud-Est

Espèces	Total	Male		Femelle	
		Total	%	Total	%
Bovins	66,041	8,985	13.6	57,056	86.4
Porcins	98,105	27,411	27.9	70,694	72.1
Ovins	14,053	2,520	17.9	11,533	82.1
Caprins locaux	169,204	30,075	17.8	139,129	82.2
Caprins améliorés	487	106	21.8	381	78.2
Total	347,890	69,097	19.9	278,793	80.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.6 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Sud-Est

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	66,041	8,985	2,564	6,421	57,056	5,057	12,574	39,425
Porcins	98,105	27,411	8,414	18,997	70,694	11,209	18,280	41,205
Ovins	14,053	2,520	1,136	1,384	11,533	1,034	3,429	7,070
Caprins locaux	169,204	30,075	14,535	15,540	139,129	17,168	30,123	91,838
Caprins améliorés	487	106	36	70	381	64	77	240
Total	347,890	69,097	26,685	42,412	278,793	34,532	64,483	179,778

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.7 : Répartition du cheptel en propriété total selon l'espèce et par sexe

Département : Sud-Est

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	49,844	7,043	1,977	5,066	42,801	3,794	9,441	29,566
Porcins	88,231	25,018	7,663	17,355	63,213	9,870	16,072	37,271
Ovins	12,230	2,252	1,012	1,240	9,978	909	3,139	5,930
Caprins locaux	148,234	26,976	13,013	13,963	121,258	15,122	26,310	79,826
Caprins améliorés	412	96	35	61	316	58	67	191
Total	298,951	61,385	23,700	37,685	237,566	29,753	55,029	152,784

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.8 : Répartition du cheptel en gardiennage total selon l'espèce et par sexe

Département : Sud-Est

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	16,197	1,942	587	1,355	14,255	1,263	3,133	9,859
Porcins	9,874	2,393	751	1,642	7,481	1,339	2,208	3,934
Ovins	1,823	268	124	144	1,555	125	290	1,140
Caprins locaux	20,970	3,099	1,522	1,577	17,871	2,046	3,813	12,012
Caprins améliorés	75	10	1	9	65	6	10	49
Total	48,939	7,712	2,985	4,727	41,227	4,779	9,454	26,994

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.9 : Répartition des équidés par espèce et selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Sud-Est

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Chevaux		Mulets		Anes	
		Chevaux	%	Mulets	%	Anes	%
Moins de 0.05	287	76	1,140	81		130	15
0.05 - 0.1	1,085	288	3,627	249		548	22
0.1 - 0.2	3,655	1,071	10,226	998		1,586	44
0.2 - 0.3	5,972	1,955	13,462	1,644		2,373	54
0.3 - 0.5	11,027	3,597	23,244	3,222		4,208	68
0.5 - 1.0	13,777	4,230	28,069	4,094		5,453	146
1.0 - 2.0	7,593	2,232	13,140	2,272		3,089	76
2.0 - 3.0	2,078	644	2,836	650		784	14
3.0 - 4.0	784	232	890	266		286	2
4.0 - 5.0	349	105	450	130		114	1
5.0 - 10.0	396	136	441	123		137	1
Plus de 10	58	15	102	19		24	15
Pas de SAU	244	77	478	15		152	29
Total	47,305	14,658	98,105	13,763		18,884	487

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.10 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage des équidés et effectifs par espèce et selon la classe taille de la SAU

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Chevaux		Mulets		Anes		Nombre total des exploitations possédant des Equidés
		Nombre Exploitation	Effectif Chevaux	Nombre Exploitation	Effectif Mulets	Nombre Exploitation	Effectif Anes	
Moins de 0.05	2,110	57	76	73	81	109	130	239
0.05 - 0.1	5,269	231	288	219	249	462	548	912
0.1 - 0.2	11,650	872	1,071	894	998	1,367	1,586	3,133
0.2 - 0.3	14,088	1,685	1,955	1,486	1,644	2,022	2,373	5,193
0.3 - 0.5	21,640	3,025	3,597	2,921	3,222	3,566	4,208	9,512
0.5 - 1.0	22,252	3,563	4,230	3,728	4,094	4,557	5,453	11,848
1.0 - 2.0	9,406	1,749	2,232	1,990	2,272	2,374	3,089	6,113
2.0 - 3.0	1,951	475	644	546	650	551	784	1,572
3.0 - 4.0	587	157	232	223	266	194	286	574
4.0 - 5.0	260	77	105	110	130	81	114	268
5.0 - 10.0	248	75	136	95	123	67	137	237
Plus de 10	36	8	15	12	19	12	24	32
Pas de SAU	404	51	77	14	15	86	152	151
Total	86,409	12,025	14,658	12,311	13,763	15,448	18,884	39,784

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.11 : Nombre d'exploitations pratiquant l'aviculture et effectifs des volailles par type
et selon la classe taille de la SAU**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Poules		Canards		Dindes		Pigeons		Pintades		Oies	
	Nombre Exploitation	Effectif Poules	Nombre Exploitation	Effectif Canards	Nombre Exploitation	Effectif Dindes	Nombre Exploitation	Effectif Pigeons	Nombre Exploitation	Effectif Pintades	Nombre Exploitation	Effectif Oies
Moins de 0.05	1,034	6,637	59	171	102	294	55	490	33	71	0	0
0.05 - 0.1	3,407	20,235	94	290	297	784	166	1,542	52	133	1	3
0.1 - 0.2	9,012	55,781	184	679	863	2,221	347	3,661	83	241	2	4
0.2 - 0.3	11,273	77,843	164	704	1,171	3,175	323	3,304	79	262	0	0
0.3 - 0.5	17,508	126,868	205	828	2,278	6,632	581	5,398	120	350	3	4
0.5 - 1.0	18,917	151,516	217	823	2,539	7,860	687	6,475	245	1,003	4	9
1.0 - 2.0	8,275	78,592	104	379	1,269	4,419	322	3,036	350	1,202	3	6
2.0 - 3.0	1,752	19,255	31	167	363	1,377	69	888	150	528	1	2
3.0 - 4.0	525	6,297	11	40	149	598	30	363	70	249	0	0
4.0 - 5.0	239	3,407	6	24	73	333	5	24	32	117	0	0
5.0 - 10.0	219	3,169	9	58	40	177	6	60	19	97	0	0
Plus de 10	31	649	1	6	4	10	3	67	2	4	0	0
Pas de SAU	290	3,432	7	24	49	191	23	295	2	17	0	0
Total	72,482	553,681	1,092	4,193	9,197	28,071	2,617	25,603	1,237	4,274	14	28

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.12 : Nombre d'exploitations pratiquant l'apiculture traditionnelle, l'apiculture moderne
selon le type de ruches et la classe taille de la SAU des exploitations**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Apiculture traditionnelle						Apiculture moderne				Ensemble apiculture	
	Tambours		Arbres		Roches		Un étage		Plus d'un étage			
	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches
Moins de 0.05	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	2	2
0.05 - 0.1	13	38	2	2	0	0	1	1	0	0	16	41
0.1 - 0.2	31	346	7	9	9	36	5	6	1	20	53	417
0.2 - 0.3	55	439	9	13	5	11	1	1	1	7	71	471
0.3 - 0.5	124	968	14	17	4	9	4	5	4	15	150	1,014
0.5 - 1.0	157	660	43	54	16	46	6	36	2	12	224	808
1.0 - 2.0	95	632	38	55	12	29	7	39	2	36	154	791
2.0 - 3.0	15	90	12	14	5	19	0	0	1	2	33	125
3.0 - 4.0	7	12	3	4	0	0	0	0	0	0	10	16
4.0 - 5.0	3	39	5	10	2	11	0	0	0	0	10	60
5.0 - 10.0	2	26	1	1	1	1	0	0	0	0	4	28
Plus de 10	4	88	0	0	0	0	0	0	0	0	4	88
Pas de SAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	507	3,339	135	180	54	162	24	88	11	92	731	3,861

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 6 : Main d'œuvre

Tableau 6.1 : Répartition de la Main d'œuvre familiale et permanente par sexe et par type

Département du Sud-Est

Main d'œuvre familiale et permanente	Total		Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Familiale permanente	232,717	65.5	118,176	62.5	114,478	68.9
Aides familiales	120,089	33.8	69,223	36.6	50,829	30.6
Salariés permanents	2,542	0.7	1,591	0.8	950	0.6
Total	355,347	100.0	188,990	100.0	166,257	100.0
%	100.0		53.2%		46.8%	

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 6.2 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre d'emplois permanents, familial et non familial,
selon la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre d'emplois permanents			Nombre moyen d'emplois	
	Total	SAU	Total	Familial	Non familial	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	1,482	49.8	3,344	3,318	26	2.3	67.2
0.05 - 0.1	4,527	336.5	10,397	10,313	84	2.3	30.9
0.1 - 0.2	10,959	1,612.9	27,519	27,320	199	2.5	17.1
0.2 - 0.3	13,529	3,347.4	35,377	35,103	274	2.6	10.6
0.3 - 0.5	21,035	8,784.0	56,234	55,631	603	2.7	6.4
0.5 - 1.0	22,035	16,102.9	63,711	63,053	658	2.9	4.0
1.0 - 2.0	9,377	13,078.0	28,238	27,848	390	3.0	2.2
2.0 - 3.0	1,937	4,748.5	5,935	5,777	158	3.1	1.2
3.0 - 4.0	583	2,020.5	1,873	1,818	55	3.2	0.9
4.0 - 5.0	258	1,161.6	795	775	20	3.1	0.7
5.0 - 10.0	247	1,586.7	804	773	31	3.3	0.5
Plus de 10	36	453.0	146	105	41	4.1	0.3
Pas de SAU	404	0.0	822	820	2	2.0	0.0
Total	86,409	53,281.7	235,195	232,654	2,541	2.7	4.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.3 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre de jours d'emploi occasionnel, total et pour les femmes, par saison et selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel							
	Total	SAU	Première saison		Deuxième saison		Troisième saison		Total	Dont femmes
			Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
Moins de 0.05	1,482	49.8	6,800	1,239	1,786	387	31	19	8,617	1,645
0.05 - 0.1	4,527	336.5	35,853	5,272	11,361	2,262	411	131	47,625	7,665
0.1 - 0.2	10,959	1,612.9	131,926	20,921	36,185	5,750	807	171	168,918	26,842
0.2 - 0.3	13,529	3,347.4	251,437	45,805	85,126	14,862	1,970	574	338,533	61,241
0.3 - 0.5	21,035	8,784.0	580,205	107,252	225,046	42,196	5,441	1,213	810,692	150,661
0.5 - 1.0	22,035	16,102.9	896,903	152,151	356,087	57,172	12,399	2,913	1,265,389	212,236
1.0 - 2.0	9,377	13,078.0	550,671	101,095	227,264	35,256	8,808	1,432	786,743	137,783
2.0 - 3.0	1,937	4,748.5	146,509	29,974	59,255	10,231	2,486	178	208,250	40,383
3.0 - 4.0	583	2,020.5	49,522	11,021	17,965	3,017	1,423	92	68,910	14,130
4.0 - 5.0	258	1,161.6	21,173	4,609	7,484	1,360	534	46	29,191	6,015
5.0 - 10.0	247	1,586.7	23,408	4,328	10,816	1,696	1,299	44	35,523	6,068
Plus de 10	36	453.0	3,239	680	1,049	228	194	16	4,482	924
Pas de SAU	404	0.0	1,194	195	163	20	0	0	1,357	215
Total	86,409	53,281.7	2,698,840	484,542	1,039,587	174,437	35,803	6,829	3,774,230	665,808

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.4 : Nombre d'exploitations et leur SAU, Importance (%) de l'emploi occasionnel déployé a la première saison, la part des femmes selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel			Nombre moyen de jours de travail	
	Total	SAU	Total	% en 1ere Saison	% femmes	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	1,482	49.8	8,617	78.9	19.1	5.8	173.2
0.05 - 0.1	4,527	336.5	47,625	75.3	16.1	10.5	141.5
0.1 - 0.2	10,959	1,612.9	168,918	78.1	15.9	15.4	104.7
0.2 - 0.3	13,529	3,347.4	338,533	74.3	18.1	25.0	101.1
0.3 - 0.5	21,035	8,784.0	810,692	71.6	18.6	38.5	92.3
0.5 - 1.0	22,035	16,102.9	1,265,389	70.9	16.8	57.4	78.6
1.0 - 2.0	9,377	13,078.0	786,743	70.0	17.5	83.9	60.2
2.0 - 3.0	1,937	4,748.5	208,250	70.4	19.4	107.5	43.9
3.0 - 4.0	583	2,020.5	68,910	71.9	20.5	118.2	34.1
4.0 - 5.0	258	1,161.6	29,191	72.5	20.6	113.1	25.1
5.0 - 10.0	247	1,586.7	35,523	65.9	17.1	143.8	22.4
Plus de 10	36	453.0	4,482	72.3	20.6	124.5	9.9
Pas de SAU	404	0.0	1,357	88.0	15.8	3.4	0.0
Total	86,409	53,281.7	3,774,230	71.5	17.6	43.7	70.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 7 : Matériels et équipements

Tableau 7.1 : Nombre d'exploitations selon l'utilisation des équipements et selon la classe taille de la SAU

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Générateur électrique	Pompe irrigation	Pompe aspersion	Moisson- neuse	Tracteur	Motoculteur	Centrifugeuse	Trayeuse	Véhicule de transport
Moins de 0.05	0	0	17	0	0	0	0	0	0
0.05 - 0.1	1	2	37	0	0	0	0	0	0
0.1 - 0.2	1	1	126	0	0	1	1	0	0
0.2 - 0.3	0	2	200	0	0	0	0	0	0
0.3 - 0.5	1	4	421	2	7	0	0	0	0
0.5 - 1.0	2	4	816	2	9	1	2	1	2
1.0 - 2.0	2	4	679	3	6	3	1	0	4
2.0 - 3.0	1	1	209	0	0	0	0	0	0
3.0 - 4.0	0	1	87	0	1	0	0	0	0
4.0 - 5.0	0	1	43	0	0	1	0	0	0
5.0 - 10.0	0	1	44	0	0	0	0	0	0
Plus de 10	0	0	5	1	0	0	0	0	0
Pas de SAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	8	21	2,684	8	23	6	4	1	6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 8 : Crédit

**Tableau 8.1 : Nombre total d'exploitations et leur SAU, nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
nombre et SAU selon la classe taille de la SAU
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 0.05	1,482	49.7	51	1.8	27	1.0
0.05 - 0.1	4,527	336.5	169	12.4	94	6.9
0.1 - 0.2	10,959	1,612.9	378	55.9	163	23.6
0.2 - 0.3	13,529	3,347.3	719	179.4	180	44.4
0.3 - 0.5	21,035	8,784.0	987	406.3	263	104.6
0.5 - 1.0	22,035	16,102.9	1,205	885.8	395	282.6
1.0 - 2.0	9,377	13,078.0	567	801.4	183	248.9
2.0 - 3.0	1,937	4,748.5	135	336.0	41	102.4
3.0 - 4.0	583	2,020.5	48	169.2	5	17.6
4.0 - 5.0	258	1,161.6	26	114.7	5	22.1
5.0 - 10.0	247	1,586.7	26	161.5	4	22.5
Plus de 10	36	453.0	2	20.7	0	0.0
Pas de SAU	404	0.0	15	0.0	1	0.0
Total	86,409	53,281.7	4,328	3,145.0	1,361	876.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 8.2 : Pourcentage d'exploitations et part de la SAU, pourcentage d'exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
et part de la SAU selon la classe taille de la SAU**
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	% Effectif	% SAU	% effectif	% de la SAU	% effectif	% de la SAU
Moins de 0.05	1.7	0.1	3.4	3.6	1.8	2.0
0.05 - 0.1	5.2	0.6	3.7	3.7	2.1	2.0
0.1 - 0.2	12.7	3.0	3.4	3.5	1.5	1.5
0.2 - 0.3	15.7	6.3	5.3	5.4	1.3	1.3
0.3 - 0.5	24.3	16.5	4.7	4.6	1.3	1.2
0.5 - 1.0	25.5	30.2	5.5	5.5	1.8	1.8
1.0 - 2.0	10.9	24.5	6.0	6.1	2.0	1.9
2.0 - 3.0	2.2	8.9	7.0	7.1	2.1	2.2
3.0 - 4.0	0.7	3.8	8.2	8.4	0.9	0.9
4.0 - 5.0	0.3	2.2	10.1	9.9	1.9	1.9
5.0 - 10.0	0.3	3.0	10.5	10.2	1.6	1.4
Plus de 10	0.0	0.9	5.6	4.6	0.0	0.0
Pas de SAU	0.5	0.0	3.7	0.0	0.2	-
Total	100.0	100.0	5.0	5.9	1.6	1.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 8.3 : Nombre total d'exploitations et leur SAU, nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
nombre et SAU selon la classe taille de la SAU
(SAU en carreaux)**

Département : Sud-Est

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit		Type de crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Campagne	Investissement
Moins de 0.05	51	1.8	27	1.0	26	6.0
0.05 - 0.1	169	12.4	94	6.9	90	20.0
0.1 - 0.2	378	55.9	163	23.6	163	33.0
0.2 - 0.3	719	179.4	180	44.4	169	63.0
0.3 - 0.5	987	406.3	263	104.6	250	97.0
0.5 - 1.0	1,205	885.8	395	282.6	381	135.0
1.0 - 2.0	567	801.4	183	248.9	177	52.0
2.0 - 3.0	135	336.0	41	102.4	41	3.0
3.0 - 4.0	48	169.2	5	17.6	4	2.0
4.0 - 5.0	26	114.7	5	22.1	4	2.0
5.0 - 10.0	26	161.5	4	22.5	3	3.0
Plus de 10	2	20.7	0	0.0	0	0.0
Pas de SAU	15	0.0	1	0.0	1	0.0
Total	4,328	3,145.0	1,361	876.7	1,309	416.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 9 : Conseils et vulgarisation

Tableau 9-1 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés par les exploitants

Département : Sud-Est

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils		Exploitants ayant besoin de conseils	
	Nombre	%	Nombre	%
Techniques culturales plein champs	8,608	10.0	7,261	8.4
Techniques culturales en arboriculture	8,554	9.9	7,110	8.2
Conseil en élevage	8,382	9.7	7,281	8.4
Conseil en aviculture	8,095	9.4	7,136	8.3
Choix de spéculations et variétés	6,993	8.1	5,534	6.4
Conseil en commercialisation	1,754	2.0	545	0.6
Conditionnement, stockage, transformation	1,169	1.4	180	0.2
Conseil en apiculture	212	0.2	73	0.1
Conseil en aquaculture	66	0.1	2	0.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 10 : Entraves au développement des exploitations

Tableau 10-1 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées

Département : Sud-Est

Principales entraves au développement de l'exploitation	Première entrave	Deuxième entrave	Troisième entrave	Ensemble des citations	
				Nombre d'exploitations	% d'exploitations
Manque ressources financière	43,726	8,910	5,718	58,354	67.5
Manque encadrement	7,086	16,323	10,888	34,297	39.7
Catastrophes Naturelles	6,813	8,408	12,652	27,873	32.3
Accès intrants	3,880	12,335	7,810	24,025	27.8
Baisse fertilité	4,316	9,072	7,671	21,059	24.4
Irrigation/Eau	5,795	5,091	7,654	18,540	21.5
Erosion	2,929	5,317	6,911	15,157	17.5
Peste et ravageurs	1,952	3,542	7,509	13,003	15.0
Accès au crédit	1,249	3,837	7,801	12,887	14.9
Maladie animaux	2,594	2,999	2,631	8,224	9.5
Manque main d'œuvre	2,066	3,768	1,728	7,562	8.8
Maladie plantes	1,834	2,465	2,142	6,441	7.5
Insécurité/vol	607	1,020	1,626	3,253	3.8
Accès a la terre	471	721	870	2,062	2.4
Transport	194	723	1,050	1,967	2.3
Morcellement	265	853	326	1,444	1.7
Commercialisation	254	537	410	1,201	1.4
Stockage	188	164	470	822	1.0
Sécurisation foncière	131	214	253	598	0.7
Non renseigné	59	110	289	458	0.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-2 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les entraves au développement déclarées

Département : Sud-Est

Entraves au développement des exploitations	Total des citations des entraves			Total des citations des entraves		
	Nombre d'exploitations			Pourcentage d'exploitations		
	Total	Autocon- sommation	Vente	Total	Autocon- sommation	Vente
Total	86,409	50,308	36,101	100.0	100.0	100.0
Manque ressources financière	58,354	33,408	24,946	67.5	66.4	69.1
Morcellement	1,444	1,037	407	1.7	2.1	1.1
Manque main d'œuvre	7,562	4,915	2,647	8.8	9.8	7.3
Accès intrants	24,025	11,375	12,650	27.8	22.6	35.0
Manque encadrement	34,297	19,581	14,716	39.7	38.9	40.8
Accès au crédit	12,887	5,597	7,290	14.9	11.1	20.2
Commercialisation	1,201	595	606	1.4	1.2	1.7
Erosion	15,157	10,644	4,513	17.5	21.2	12.5
Maladie plantes	6,441	3,485	2,956	7.5	6.9	8.2
Stockage	822	353	469	1.0	0.7	1.3
Maladie animaux	8,224	5,353	2,871	9.5	10.6	8.0
Irrigation/Eau	18,540	11,432	7,108	21.5	22.7	19.7
Baisse fertilité	21,059	13,595	7,464	24.4	27.0	20.7
Insécurité/vol	3,253	1,750	1,503	3.8	3.5	4.2
Sécurisation foncière	598	379	219	0.7	0.8	0.6
Transport	1,967	733	1,234	2.3	1.5	3.4
Catastrophes Naturelles	27,873	17,715	10,158	32.3	35.2	28.1
Peste et ravageurs	13,003	7,274	5,729	15.0	14.5	15.9
Accès a la terre	2,062	1,440	622	2.4	2.9	1.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-3 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les principales entraves au développement déclarées
Département : Sud-Est

Entraves au développement des exploitations	Première entrave déclarée			Deuxième entrave déclarée			Troisième entrave déclarée		
	Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations		
	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente
Manque ressources financière	43,726	24,497	19,229	8,910	5,553	3,357	5,718	3,358	2,360
Morcellement	265	183	82	853	605	248	326	249	77
Manque main d'œuvre	2,066	1,160	906	3,768	2,534	1,234	1,728	1,221	507
Accès intrants	3,880	1,592	2,288	12,335	5,572	6,763	7,810	4,211	3,599
Manque encadrement	7,086	4,026	3,060	16,323	9,019	7,304	10,888	6,536	4,352
Accès au crédit	1,249	695	554	3,837	1,799	2,038	7,801	3,103	4,698
Commercialisation	254	117	137	537	257	280	410	221	189
Erosion	2,929	2,309	620	5,317	3,621	1,696	6,911	4,714	2,197
Maladie plantes	1,834	946	888	2,465	1,311	1,154	2,142	1,228	914
Stockage	188	132	56	164	111	53	470	110	360
Maladie animaux	2,594	1,589	1,005	2,999	2,046	953	2,631	1,718	913
Irrigation/Eau	5,795	3,752	2,043	5,091	3,161	1,930	7,654	4,519	3,135
Baisse fertilité	4,316	2,780	1,536	9,072	5,844	3,228	7,671	4,971	2,700
Insécurité/vol	607	328	279	1,020	565	455	1,626	857	769
Sécurisation foncière	131	84	47	214	131	83	253	164	89
Transport	194	85	109	723	171	552	1,050	477	573
Catastrophes Naturelles	6,813	4,478	2,335	8,408	5,431	2,977	12,652	7,806	4,846
Peste et ravageurs	1,952	1,150	802	3,542	2,014	1,528	7,509	4,110	3,399
Accès a la terre	471	362	109	721	502	219	870	576	294
Non renseigné	59	43	16	110	61	49	289	159	130
Total	86,409	50,308	36,101	86,409	50,308	36,101	86,409	50,308	36,101

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 11 : Tableaux statistiques au niveau communal

Tableau 11.1 : Répartition des exploitants agricoles par commune

Département : Sud-Est

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jacmel	17,168	19.90	10,955	63.81	6,205	36.1	8	0.0
Marigot	11,195	13.00	6,591	58.87	4,596	41.1	8	0.1
Cayes-Jacmel	5,499	6.40	3,591	65.30	1,899	34.5	9	0.2
La Vallée	3,470	4.00	2,434	70.14	1,036	29.9	0	0.0
Bainet	12,978	15.00	8,771	67.58	4,204	32.4	3	0.0
Côtes de Fer	7,171	8.30	4,921	68.62	2,228	31.1	22	0.3
Belle-Anse	17,945	20.80	12,227	68.14	5,710	31.8	8	0.0
Grand Gosier	3,425	4.00	2,519	73.55	906	26.5	0	0.0
Thiotte	4,279	5.00	2,709	63.31	1,569	36.7	1	0.0
Anse à Pitre	3,279	3.80	2,331	71.09	938	28.6	10	0.3
Total	86,409	100	57,049	66.02	29,291	33.9	69	0.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 11.2 : Répartition de la SAU totale des exploitations par commune
(SAU en carreaux)

Département : Sud-Est

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	SAU	%	SAU	%	SAU	%	SAU	%
Jacmel	11,721.9	13.60	8,159.5	69.61	3,557.2	30.3	5.2	0.0
Marigot	4,422.5	5.10	2,834.7	64.10	1,586.4	35.9	1.4	0.0
Cayes-Jacmel	1,960.1	2.30	1,448.4	73.89	509.7	26.0	2.1	0.1
La Vallée	1,808.8	2.10	1,319.1	72.93	489.7	27.1	0.0	0.0
Bainet	7,077.8	8.20	5,272.5	74.49	1,803.6	25.5	1.7	0.0
Côtes de Fer	3,312.7	3.80	2,431.6	73.40	878.4	26.5	2.7	0.1
Belle-Anse	11,871.5	13.70	8,778.5	73.95	3,089.7	26.0	3.2	0.0
Grand Gosier	3,112.0	3.60	2,492.1	80.08	619.9	19.9	0.0	0.0
Thiotte	4,349.7	5.00	3,005.5	69.10	1,343.2	30.9	1.0	0.0
Anse à Pitre	3,644.7	4.20	2,768.0	75.95	863.9	23.7	12.8	0.4
Total	53,281.7	61.7	38,509.9	72.28	14,741.7	27.7	30.1	0.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 11.3 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et par commune**

Département : Sud-Est

Communes	Total	Niveau d'étude						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Jacmel	17,168	9,957	4,075	2,124	921	44	44	3
Marigot	11,195	8,475	1,298	970	379	48	20	5
Cayes-Jacmel	5,499	2,711	920	1,246	529	47	38	8
La Vallée	3,470	2,120	415	635	220	65	15	0
Bainet	12,978	8,751	1,917	1,606	648	23	32	1
Côtes de Fer	7,171	4,286	1,539	805	470	18	32	21
Belle-Anse	17,945	12,671	2,731	1,991	516	16	14	6
Grand Gosier	3,425	1,656	626	924	205	7	7	0
Thiotte	4,279	2,369	868	606	404	19	12	1
Anse à Pitre	3,279	1,659	817	478	272	30	14	9
Total	86,409	54,655	15,206	11,385	4,564	317	228	54

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

**Tableau 11.4 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et par commune**

Département : Sud-Est

Communes	Total	Lieu de résidence principale					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Jacmel	17,168	17,044	60	25	24	12	3
Marigot	11,195	9,841	16	1,319	12	2	5
Cayes-Jacmel	5,499	5,321	37	90	14	29	8
La Vallée	3,470	3,434	2	1	28	5	0
Bainet	12,978	12,826	35	30	71	15	1
Côtes de Fer	7,171	6,959	9	176	6	0	21
Belle-Anse	17,945	16,938	16	974	11	0	6
Grand Gosier	3,425	3,284	4	132	3	2	0
Thiotte	4,279	3,975	16	273	11	3	1
Anse à Pitre	3,279	2,647	9	609	4	1	9
Total	86,409	82,269	204	3,629	184	69	54

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 1.13 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations par commune et selon l'activité principale de l'exploitant

Département : Sud-Est

Communes	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Jacmel	17,168	15,862	130	50	34	25	16	6	616	286	143
Marigot	11,195	10,244	159	52	78	41	1	27	458	100	35
Cayes-Jacmel	5,499	4,230	96	89	89	22	2	7	584	287	93
La Vallée	3,470	3,362	29	10	9	5	0	1	23	23	8
Bainet	12,978	7,649	135	102	124	99	8	19	2,537	1,348	957
Côtes de Fer	7,171	6,493	66	37	29	17	2	14	319	154	40
Belle-Anse	17,945	15,544	447	403	54	78	1	23	1,323	53	19
Grand Gosier	3,425	2,438	158	99	66	71	5	22	412	152	2
Thiotte	4,279	3,669	68	49	28	18	0	1	329	105	12
Anse à Pitre	3,279	2,530	52	182	17	35	2	2	390	56	13
Total	86,409	72,021	1,340	1,073	528	411	37	122	6,991	2,564	1,322

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.6 : Répartition des exploitations par commune et selon la principale destination de la production

Département : Sud-Est

Communes	Total		Autoconsommation		Vente	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jacmel	17,168	20	8,659	50	8,509	50
Marigot	11,195	13	3,864	35	7,331	65
Cayes-Jacmel	5,499	6	4,298	78	1,201	22
La Vallée	3,470	4	3,354	97	116	3
Bainet	12,978	15	11,207	86	1,771	14
Côtes de Fer	7,171	8	6,287	88	884	12
Belle-Anse	17,945	21	9,416	52	8,529	48
Grand Gosier	3,425	4	871	25	2,554	75
Thiotte	4,279	5	1,445	34	2,834	66
Anse à Pitre	3,279	4	907	28	2,372	72
Total	86,409	100	50,308	58	36,101	42

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.7 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles par commune et selon le statut juridique de la terre

Département : Sud-est

Communes	Nombre total de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Jacmel	37,787	13,758	20,438	2,176	569	15	549	4	278
Marigot	22,971	8,543	10,011	1,254	254	8	1,449	173	1,279
Cayes-Jacmel	14,347	4,819	5,298	3,771	234	2	121	10	92
La Vallée	6,340	2,565	3,245	406	109	1	0	5	9
Bainet	27,928	11,095	9,873	5,058	1,156	14	119	23	590
Côtes de Fer	12,331	5,155	2,486	3,666	853	11	66	1	93
Belle-Anse	32,125	15,908	8,047	4,690	363	36	3,008	7	66
Grand Gosier	9,158	3,636	895	3,138	813	3	602	45	26
Thiotte	10,080	5,956	1,934	1,155	223	27	353	350	82
Anse à Pitre	6,792	3,492	2,745	325	147	2	44	14	23
Total	179,859	74,927	64,972	25,639	4,721	119	6,311	632	2,538

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.8 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles par commune et selon le mode de faire valoir des parcelles

Département : Sud-Est

Communes	Nombre total de parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Jacmel	37,787	30,519	4,558	181	4	18	2,503	4
Marigot	22,971	17,689	1,751	532	86	79	2,825	9
Cayes-Jacmel	14,347	12,026	523	62	4	9	1,722	1
La Vallée	6,340	6,096	122	19	1	0	102	0
Bainet	27,928	23,151	2,541	1,171	11	65	989	0
Côtes de Fer	12,331	10,457	980	544	9	23	318	0
Belle-Anse	32,125	26,379	2,331	2,292	6	14	1,094	9
Grand Gosier	9,158	7,987	353	288	2	2	490	36
Thiotte	10,080	9,116	392	99	0	1	413	59
Anse à Pitre	6,792	6,501	216	38	0	4	21	12
Total	179,859	149,921	13,767	5,226	123	215	10,477	130

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-9 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées par commune
et selon l'origine de l'eau d'irrigation**

Département : Sud-Est

Communes	Nombre total de parcelles	Irrigation		Origine de l'eau					
		Irriguée	Non irriguée	Total	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Jacmel	37,787	1,487	36,300	1,487	36	900	548	2	1
Marigot	22,971	1,498	21,473	1,498	18	1,474	5	0	1
Cayes-Jacmel	14,347	764	13,583	764	43	546	172	2	1
La Vallée	6,340	9	6,331	9	3	0	6	0	0
Bainet	27,928	19	27,909	19	4	14	1	0	0
Côtes de Fer	12,331	141	12,190	141	4	135	0	0	2
Belle-Anse	32,125	66	32,059	66	36	27	3	0	0
Grand Gosier	9,158	4	9,154	4	2	0	0	0	2
Thiotte	10,080	1	10,079	1	1	0	0	0	0
Anse à Pitre	6,792	459	6,333	459	447	5	7	0	0
Total	179,859	4,448	175,411	4,448	594	3,101	742	4	7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-10 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par commune et selon les grands groupes de cultures
et d'autres occupations du sol**
(Superficies en carreaux)

Département : Sud-Est

Communes	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres occupa- tions
Jacmel	17,321.9	7,377.9	6,627.0	893.2	1,180.6	344.4	432.5	29.5	0.5	0.1	16.7	419.5
Marigot	7,028.6	1,031.4	1,819.4	2,373.1	1,240.4	10.3	256.2	9.5	0.0	0.2	2.8	285.4
Cayes-Jacmel	2,517.1	538.3	1,086.4	174.6	436.3	31.1	123.8	6.3	0.0	0.1	0.7	119.5
La Vallée	3,065.5	876.2	1,586.2	265.3	234.8	2.8	33.3	1.9	3.5	0.1	3.6	57.8
Bainet	9,513.2	4,260.3	4,333.4	456.8	114.0	31.7	6.3	3.2	0.1	0.8	4.7	302.0
Côtes de Fer	6,014.9	4,342.5	1,249.6	80.6	61.9	4.5	18.0	1.2	0.1	0.0	36.7	219.8
Belle-Anse	18,867.7	7,758.9	4,758.7	3,404.5	1,125.0	57.0	1,117.2	36.4	0.1	39.5	0.7	569.8
Grand Gosier	4,321.6	1,402.1	1,609.2	151.7	445.5	2.7	477.7	4.5	0.0	0.0	13.1	215.0
Thiotte	5,833.5	1,200.2	1,088.4	858.8	961.3	4.0	1,492.4	3.3	0.0	0.0	11.1	214.2
Anse à Pitre	5,080.9	2,240.2	1,112.2	445.6	470.0	3.8	652.3	13.0	0.0	0.0	2.0	141.9
Total	79,564.9	31,028.0	25,270.4	9,104.1	6,269.7	492.3	4,609.7	108.8	4.2	40.8	92.2	2,544.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.11 : Nombre d'arbres dispersés recensés par commune et selon le type d'arbre

Département : Sud-Est

Communes	Total arbre		Arbre productif		Arbre non productif	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Jacmel	786,112	26.3	587,990	74.8	198,122	25.2
Marigot	253,138	8.5	221,520	87.5	31,618	12.5
Cayes-Jacmel	186,511	6.2	119,936	64.3	66,575	35.7
La Vallée	82,526	2.8	72,473	87.8	10,053	12.2
Bainet	497,897	16.6	407,436	81.8	90,461	18.2
Côtes de Fer	139,799	4.7	109,667	78.4	30,132	21.6
Belle-Anse	504,646	16.9	398,777	79.0	105,869	21.0
Grand Gosier	116,648	3.9	99,923	85.7	16,725	14.3
Thiotte	285,132	9.5	186,847	65.5	98,285	34.5
Anse à Pitre	141,986	4.7	109,839	77.4	32,147	22.6
Total	2,994,395	100.0	2,314,408	77.3	679,987	22.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.12 : Effectifs du cheptel par commune et selon l'espèce

Département : Sud-Est

Communes	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Jacmel	68,216	13,683	23,408	237	30,779	109
Marigot	40,808	8,585	9,556	1,334	21,296	37
Cayes-Jacmel	14,168	3,066	4,679	94	6,309	20
La Vallée	10,507	2,190	4,065	540	3,708	4
Bainet	54,081	7,562	15,934	2,134	28,316	135
Côtes de Fer	32,184	4,906	10,427	403	16,357	91
Belle-Anse	79,270	15,668	16,644	9,152	37,781	25
Grand Gosier	14,571	3,234	3,409	41	7,881	6
Thiotte	17,043	3,882	5,908	66	7,186	1
Anse à Pitre	17,042	3,265	4,075	52	9,591	59
Total	347,890	66,041	98,105	14,053	169,204	487

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.13 : Effectifs des volailles par commune et selon le type

Département : Sud-Est

Communes	Type de volaille					
	Poule	Canard	Dindes	Pigeon	Pintade	Oies
Jacmel	122924	717	12318	6881	3060	7
Marigot	52000	1124	3272	7035	175	9
Cayes-Jacmel	25047	422	1254	2900	320	1
La Vallée	21950	268	2104	810	129	6
Bainet	94353	341	3995	2920	179	2
Côtes de Fer	42928	103	1022	2799	223	0
Belle-Anse	97645	365	2656	988	40	2
Grand Gosier	29729	37	416	182	52	0
Thiotte	36818	605	501	260	9	1
Anse à Pitre	30287	211	533	828	87	0
Total	553681	4193	28071	25603	4274	28

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11.14 : Répartition des équidés et autres élevages par commune et selon l'espèce
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Sud-Est

Communes	Chevaux		Mulets		Anes		Lapins	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Jacmel	1,930	13.2	3,057	22.2	3,097	16.4	140	25.6
Marigot	2,286	15.6	2,014	14.6	1,871	9.9	50	9.1
Cayes-Jacmel	478	3.3	365	2.7	608	3.2	5	0.9
La Vallée	370	2.5	384	2.8	795	4.2	139	25.4
Bainet	2,902	19.8	4,278	31.1	3,309	17.5	47	8.6
Côtes de Fer	1,077	7.3	1,634	11.9	2,420	12.8	50	9.1
Belle-Anse	3,338	22.8	694	5.0	2,553	13.5	111	20.3
Grand Gosier	425	2.9	296	2.2	1,184	6.3	0	0.0
Thiotte	966	6.6	654	4.8	1,458	7.7	5	0.9
Anse à Pitre	886	6.0	387	2.8	1,589	8.4	0	0.0
Total	14,658	100.0	13,763	100.0	18,884	100.0	547	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.15 : Nombre d'exploitations selon l'utilisation des équipements et selon la classe taille de la SAU

Département : Sud-Est

Communes	Générateur électrique	Pompe irrigation	Pompe aspersion	Moisson-neuse	Tracteur	Motoculteur	Centrifugeuse	Trayeuse	Véhicule de transport
Jacmel	5	6	613	1	8	2	4	1	1
Marigot	1	4	194	0	1	0	0	0	2
Cayes-Jacmel	0	0	108	0	1	0	0	0	0
La Vallée	0	0	2	0	0	1	0	0	0
Bainet	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Côtes de Fer	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Belle-Anse	1	1	1	2	0	0	0	0	2
Grand Gosier	0	0	34	0	0	0	0	0	0
Thiotte	0	6	621	3	0	0	0	0	0
Anse à Pitre	1	3	1,110	2	13	3	0	0	1
Total	8	21	2,684	8	23	6	4	1	6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-16 : Nombre total d'exploitations, nombre des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
par commune**

Département : Sud-Est

Communes	Nombre total d'exploitations		Exploitations ayant cherché à contracter du crédit		Exploitations ayant obtenu un crédit	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jacmel	17,168	19.9	1,118	6.5	963	5.6
Marigot	11,195	13.0	433	3.9	12	0.1
Cayes-Jacmel	5,499	6.4	64	1.2	17	0.3
La Vallée	3,470	4.0	7	0.2	3	0.1
Bainet	12,978	15.0	700	5.4	153	1.2
Côtes de Fer	7,171	8.3	167	2.3	150	2.1
Belle-Anse	17,945	20.8	749	4.2	11	0.1
Grand Gosier	3,425	4.0	0	0.0	0	0.0
Thiotte	4,279	5.0	874	20.4	26	0.6
Anse à Pitre	3,279	3.8	216	6.6	26	0.8
Total	86,409	100.0	4,328	5.0	1,361	1.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.17 : Répartition des exploitations par commune et selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés

Département : Sud-Est

Communes	Nombre total d'exploitations		Exploitations ayant reçu de conseils		Exploitations ayant besoin de conseils	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jacmel	17,168	19.9	2,989	17.4	2,795	16.3
Marigot	11,195	13.0	1,811	16.2	118	1.1
Cayes-Jacmel	5,499	6.4	94	1.7	23	0.4
La Vallée	3,470	4.0	874	25.2	16	0.5
Bainet	12,978	15.0	1,425	11.0	228	1.8
Côtes de Fer	7,171	8.3	1,366	19.0	195	2.7
Belle-Anse	17,945	20.8	2,583	14.4	6,212	34.6
Grand Gosier	3,425	4.0	17	0.5	14	0.4
Thiotte	4,279	5.0	302	7.1	283	6.6
Anse à Pitre	3,279	3.8	213	6.5	146	4.5
Total	86,409	100.0	11,674	13.5	10,030	11.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 11 : Nomenclature des cultures

NOMENCLATURE DES CULTURES

Céréales
01 Maïs
02 Riz
03 Sorgho / petit mil
Cultures légumineuses
04 Haricots (beurre, blanc, noir, rouge,..)
05 Pois Congo
06 Pois souche,
07 Pois inconnu
08 Autres cultures légumineuses (Pois tendre, pois France, olives Haïti, pois nourrice, pois Jérusalem, ..)
Légumes et melons
<u>Légumes à feuilles ou à tiges</u>
09 Chou
10 Chou fleur, brocoli
11 Céleri, persil, cresson
12 Laitue
13 Épinard, pourpiers
14 Lalo, liane panier
15 Autres légumes à feuilles ou à tiges (Artichauts, chicorée, ...)
<u>Légumes à pépins</u>
16 Concombre
17 Aubergine

18 Tomate
19 Mirliton
20 Pastèque (melon)
21 Cantaloupe, melon France
22 Potiron, Giraumon, courgette, courge
23 Gombo, Calalou
24 Autres légumes à pépins, (Poivron,...)
<u>Racines, bulbes et tubercules</u>
25 Carotte et navet
26 Mazombelle
27 Betterave rouge
28 Ail
29 Oignons (y compris échalotes)
30 Poireaux, cive et autres légumes liliacées,
31 Pomme de terre
32 Patates
33 Igname, masoko
34 Manioc doux,
35 Manioc amer
36 Malanga, Taro,
37 Autres Racines et tubercules n.c.a. (radis, arrowoot, pannem, pois manioc...)
38 Champignon et truffe
Fruits et noix
<u>Fruits tropicaux et subtropicaux</u>
39 Avocat
40 Banane & plantain

41 Tamarin,
42 Goyave
43 Corossol
44 Cachiman (None), pomme cannelle
45 Mangue francisque
46 Autres mangues
47 Papaye
48 Ananas
49 Arbre véritable
50 Arbre à pain et diaka
51 Abricot
52 Quenêpe
53 Carambola
54 Autres fruits tropicaux et subtropicaux,. (<i>Datte, jaquier, jaune d'œuf, sapotille, cayimite...</i>)
<u>Agrumes</u>
55 Pamplémousse (Chadèque) et lemon
56 Citron et lime
57 Orange
58 Orange amer
59 Autres agrumes, (Bigaradier,, tangerines, mandarines, clémentines,...)
<u>Raisins et baies</u>
60 Raisin
61 Fraise
62 Autres baies (Mures, Framboises,...)
<u>Fruits à pépins et fruits à noyau</u>
63 Cerise

64 Pêche
65 Grenadine
66 Grenade
67 Grenadia (fruit de passion)
68 Autres fruits à pépins et à noyau (Pomme , poire, Prune,..)
<u>Noix</u>
69 Amande
70 Noix de cajou (Anacardier)
71 autres noix (aki,...)
Cultures oléagineuses
72 Arachide
73 Cocotier
74 Autres cultures oléagineuses, (Tournesol, palmier à huile, roroli, ricin (Palma christi), palmiste, Médecinier béni...)
Cultures pour boissons et épices
<u>Cultures pour boissons</u>
75 Café
76 Cacao
77 Autres cultures pour boissons (Mabi,...)
<u>Cultures pour épices</u>
78 Piment (capsicum spp.)
79 Gingembre,
80 Autres épices (cannelle, safran Haïti, poivres, bois d'Inde....)
Cultures sucrières
81 Canne à sucre

Floriculture et Pépinières	
82	Floriculture
83	Pépinière plantes ornementales
84	Pépinières pour cultures
Cultures aromatiques et médicinales	
85	Thym
86	Vétiver
87	Autres cultures aromatiques et/ou médicinales. (Citronnelle, Casse sec, Boisois d'ortie, basilic, menthe, Anis, Tibaume, compagnie)
Autres cultures	
88	Cultures herbacées et autres cultures fourragères (Herbe de Guatemala, de Guinée, éléphant, herbe avion...)
89	Cultures textiles (Sisal, coton,...)
90	Roseau
91	Tabac
92	Autres cultures (roucou,)
Autres occupations	
93	Jachère temporaire
94	Jachère permanente
95	Bâtiment
96	Terrain inculte
97	Retenue d'eau
98	Forêt

UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION
COMPOSANTE DE STTSITQUES AGRICOLES
Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
Damien, Route Nationale N° 1, 25174097 / 25113864
statagricoles@agriculture.gouv.ht

Dépôt légal : 11-09-372
ISBN : 978-99935-7-030-1
Bibliothèque Nationale d'Haïti